REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—

4e SÉRIE. — TOME VI.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—

1868

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

A M. R. Chalon, *président de la Société royale de numismatique, à Bruxelles.*

Genève, 8 août 1867.

Monsieur,

C'est en parcourant l'ouvrage de M. Rentzmann consacré à l'explication des légendes d'un certain nombre de monnaies du moyen âge et des temps modernes que l'idée m'est venue de vous adresser cette notice sur les titres que les souverains de la Russie ont pris sur leurs monnaies.

Mon principal guide pour la rédaction de cet article a été l'ouvrage du baron Chaudoir et celui de Reichel, dont le catalogue, au dire d'un savant numismate, atteste de longues, de soigneuses recherches, et se fait remarquer par les notes critiques qu'il renferme.

Les premiers souverains de la Russie portaient le titre de grand-prince. En 1547, Jean IV prit celui de tsar, et en 1721, Pierre Ier prit le titre d'empereur.

Le titre de grand-prince était porté pour se distinguer des princes apanagés. A l'époque de Rourik, en 862, le mot prince, en russe knïaz, signifiait chef militaire. Ce titre de prince passa à tous les descendants des princes apanagés de Russie.

Tsar est un vieux terme des langues orientales connu en Russie par la traduction slavonne de la bible; il a été

employé pour désigner les empereurs de Byzance; sil implique l'idée du trône ou du pouvoir suprême. On le reconnaît aussi dans les syllabes finales du titre des rois d'Assyrie et de Babylone : Phalas-sar, Nobonas-sar, etc. Le mot tsar se trouve également dans quelques passages des saintes Écritures, où il est parlé de David, de Salomon ou d'autres rois. Aujourd'hui le titre de tsar n'est officiellement employé par l'empereur de Russie que par rapport à ses couronnes secondaires, ainsi il s'intitule : tsar de Kazan, tsar d'Astrakhan, etc.

Le mot tsar a été traduit en latin par celui de *rex*, et le titre de grand-prince par *magnus dux*, ainsi qu'on le voit, entre autres, sur une médaille frappée sous Pierre Ier, à l'occasion d'une victoire remportée sur les Suédois : ALEXII FIL(*ius*) D · G · RVSS · IMP · REX · SIB · ASTR · CAS · M(*agnus*) DVX MOSC(*oviae*).

Voici un aperçu rapide des titres qui se trouvent sur les monnaies des grands-princes de Moscou, des tsars, des empereurs et des princes apanagés. On ne fait pas mention ici des noms patronymiques ni des inscriptions arabes qu'on lit sur les anciennes monnaies russes, qui ne furent plus employées lorsque la Russie secoua le joug des Mongols, en 1480.

GRANDS PRINCES DE MOSCOU.

Jean Ier, 1328-1340.

C'est sous son règne que la principauté de Moscou commença à prévaloir sur celle de Wladimir et à prendre le

titre de grande-principauté, titre qui devint depuis exclusivement héréditaire dans la dynastie des princes moscovites. (Kaïdanof, *Précis de l'histoire de Russie.*)

Quant au titre de Jean Ier sur sa monnaie, il est simplement énoncé ainsi : grand-prince Jean. D'après Schubert, seul exemplaire connu.

Siméon le Superbe, 1340-1353.

Les ouvrages ne citent aucune monnaie de ce règne.

Jean II, 1353-1359.

On lit sur sa monnaie : « du grand-prince Jean, » c'est-à-dire cachet du grand-prince Jean, quoique ce mot ne soit pas indiqué sur cette monnaie. Le mot cachet n'a aucun rapport au titre du souverain, ce mot reparaît souvent sur les anciennes monnaies russes.

Dmitri III, 1360-1362.

Il fut nommé à la grande-principauté de Moscou en même temps que Dmitri IV. L'un et l'autre prince russe s'en étant rapportés de leurs droits à la décision du khan Mourad, celui-ci se prononça en faveur du dernier. (Schnitzler, *Statistique de la Russie.*)

Dmitri IV, 1362-1389.

Voici son titre sur sa monnaie :

Grand-prince Dmitri.

Cachet du grand-prince Dmitri.

Ici le mot cachet est inscrit sur la monnaie.

Wasili II, 1389-1425.

Grand-prince Wasili.

Grand-prince Wasili de toute la Russie.

Cette distinction, de toute la Russie, prise par Wasili II, marquait sa supériorité sur les grands-princes de Tver, de Rézan, de Smolensk. Siméon le Superbe avait déjà pris ce titre sur ses édits. (Tschertkof, p. 5.)

Wasili III, 1425-1462.

Nous trouvons un changement de titre sur les monnaies de Wasili III, surnommé l'Aveugle ou le Ténébreux. Il s'intitule :

Hospodar de toute la terre russe.

Hospodar de toute la Russie.

Wasili prit ce titre sur ses édits, en 1451. Le titre de hospodar est plus élevé que celui de grand-prince.

Le mot hospodar dérive du mot slave gospod, qui signifie maître, seigneur, et qui aujourd'hui est le titre par lequel on désigne les princes qui gouvernent la Valachie et la Moldavie, sous la suzeraineté de la Porte-Ottomane. Nous voyons encore le prince régnant de la principauté de Monténegro porter le titre de hospodar.

Le règne du grand-prince Jean III (1462-1505) est remarquable sous bien des rapports. Il étendit les frontières de la Russie, fit, entre autres, la conquête de Novgorod, abolit presque entièrement le système des apanages, brisa le joug des Mongols, commença des relations politiques avec divers États. Il ajouta à son titre de grand-prince celui d'autocrate de toute la Russie.

Les titres qu'on lit sur sa monnaie sont :

Le grand-prince Jean de toute la Russie.

Le grand-prince hospodar, id.

Le grand-prince gosoudar, id.

Gosoudar est une altération de gospodar, c'est-à-dire monarque, souverain.

Les successeurs de Jean III, ont continué à ajouter à leur titre celui de « toute la Russie, « ou » toutes les Russies. » C'est sous ce règne, d'après l'ouvrage du baron Chaudoir, que parut la première monnaie d'or.

Sous le règne du grand-prince Wasili IV (1505-1533), la Russie continue à étendre son territoire. C'est sous ce règne que le système des apanages fut complétement aboli. Wasili prit sur sa monnaie d'or la qualification : « par la grâce de Dieu, » qu'il fait suivre de son titre hospodar, tsar et grand-prince Wasili, autocrate de toute la Russie et seigneur et maître de beaucoup de souverainetés. On remarque ici le mot tsar, dont Wasili IV se servait déjà sur ses édits, mais ce ne fut qu'en 1547, que son fils Jean le Sévère s'en revêtit solennellement et pour toujours.

La monnaie d'argent de Wasili IV n'indique pas la qualification ci-dessus; on y lit : le grand-prince Wasili, hospodar de toute la Russie. Quant au titre d'autocrate, il devient officiel à dater du règne du tsar Jean IV, époque où l'autorité suprême fut réunie dans la personne du prince souverain.

La qualification par la grâce de Dieu se voit pour la première fois sur les monnaies de Wasili. Un article sur la numismatique musulmane nous fait connaître une certaine analogie avec le « par la grâce de Dieu » des souverains

d'Europe. S'attribuant une origine divine, les Khalifes ajoutaient à leurs noms :

Celui qui est maintenu par l'ordre de Dieu.

Celui qui se réfugie en Dieu.

Jean IV, premier tsar de Russie.

Il a régné comme grand-prince, de 1538 à 1547, et comme tsar, de 1547 à 1584.

Ce prince continue à prendre sur sa monnaie d'or la qualification : par la grâce de Dieu, puis y ajoute son titre : grand-prince de toute la Russie, de Vladimir, de Moscou, de Novgorod, de Pskof, de Tver, de Polotsk, tsar de Kazan, tsar d'Astrakhan; et sur sa monnaie d'argent : Jean tsar et grand-prince de toute la Russie. Cette monnaie d'or était, suivant toute probabilité, un ornement dont le tsar gratifiait les princes, ainsi que les ambassadeurs étrangers. Elle se portait au cou.

Jean IV, fit la conquête du royaume de Kazan et du royaume d'Astrakhan; il n'est donc pas étonnant qu'il prenne, sur sa monnaie, le titre de tsar de ces deux royaumes. « Par la conquête de Kazan, il vit tomber à ses « pieds l'une des principautés les plus considérables des « descendants de Genghiskhan, sur les frontières de la « Russie actuelle. Par la conquête d'Astrakhan, il assura « l'intégrité de la Russie méridionale. »

Nous lisons sur les monnaies d'or de Féodor, second tsar (1584-1598), par la grâce de Dieu, Féodor le gosoudar, tsar et grand-prince de toute la Russie; sur d'autres exemplaires on lit le mot autocrate. Sur les monnaies

d'argent : Le tsar et grand-prince de toute la Russie Féodor. Le tsar et grand-prince Féodor.

On ignore si des monnaies courantes d'or ont été frappées sous le règne de Boris, troisième tsar (1598-1605). Son titre sur les monnaies d'argent est : Boris, tsar et grand-prince de toute la Russie. A cette époque les monnaies d'or étrangères avaient cours en Russie. La monnaie d'or citée par Schubert n'était qu'une médaille destinée à quelque récompense.

Dmittri, quatrième tsar (1605-1606), prend sur sa monnaie d'or les mêmes titres que Jean IV. Chaudoir cite une monnaie sur laquelle Dmitri s'intitule gosoudar et non pas tsar d'Astrakhan. Les monnaies d'argent disent : Dmitri, tsar et grand-prince de toute la Russie.

Les mémoires de la Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg font mention d'une monnaie ou médaille frappée probablement en Pologne et distribuée à l'occasion du couronnement du tsar Dmitri. Elle a pour légende, à l'avers : DEMETRIVS-JOANIS-D. G. IMPERATOR RVSSIAE, etc., et, au revers, en langue russe : Dmitri, fils de Jean, par la grâce de Dieu, empereur de Russie. Cette pièce est remarquable vu ce titre ou cette qualification de Dmitri. La couronne et le globe sont imités de ceux que l'on voit encore dans le trésor du Kremlin à Moscou. Ce Dmitri est connu dans l'histoire sous le nom de Dmitri l'imposteur, parce qu'il se fit passer pour le frère du tsar Féodor, avec lequel avait fini l'ancienne dynastie.

Wasili Chouiski, cinquième tsar, 1606-1610.

Ce prince appartenait à une branche collatérale de Rourik. Sur les monnaies d'or émises sous son règne on lit : Wasili, par la grâce de Dieu, tsar et grand-prince de toute la Russie. Même titre sur les monnaies d'argent sans la qualification citée.

Ici se place un interrègne de près de trois ans avant l'avénement au trône de la maison Romanof, interrègne pendant lequel Vladislaf, fils de Sigismond III, roi de Pologne, fut proclamé tsar, de 1610 à 1612. Son titre sur les monnaies d'or et d'argent, qui sont très-rares, est simplement celui-ci : Vladislaf, tsar et grand-prince de toute la Russie.

Les tsars	Michel	Romanof	1613-1645
—	Alexis	—	1645-1676
—	Féodor	—	1676-1682

ont tous sur leurs monnaies d'or la qualification par la grâce de Dieu. Il faut remarquer qu'ils ont changé la formule par l'emploi du pronom *nous* qui indique une plus grande autorité. Ils font précéder le mot gosoudar du qualificatif *grand,* ainsi : par la grâce de Dieu, nous, grand gosoudar, tsar et grand-prince, autocrate de toute la Russie.

Sous le règne d'Alexis, il y eut une grande pénurie de numéraire, et afin de subvenir aux dépenses de l'État, on se servit d'écus étrangers qu'on refrappait avec des coins nouveaux de la grandeur de l'écu. C'est sous ce règne qu'on divisa la Russie en grande, en petite et en blanche,

ce qui explique la légende sur une monnaie d'argent : tsar et grand-prince Alexis de toute la grande et petite Russie.

Jean V et Pierre Ier conjointement, 1682-1696.

Jean V, 1682, dernier tsar de Russie, frère aîné de Pierre Ier, prend sur sa monnaie d'or et d'argent le titre de tsar et grand-prince Ivan de toute la Russie. Vu le jeune âge de ces deux princes, la régence fut confiée à Nathalie, mère de Pierre Ier, mais bientôt, Sophie, sœur des deux jeunes princes, s'empara de la régence et exerça le pouvoir pendant sept ans, au bout desquels elle le remit à Jean V qui mourut en 1691, année de l'avénement au trône de Pierre Ier. Les monnaies de cette époque furent frappées aux noms de Jean, de Pierre et de Sophie, leur sœur aînée. Elles sont décrites dans les ouvrages sur la numismatique russe.

Il est presque reconnu que les monnaies d'or émises sous les tsars ne furent pas monnaies circulantes; elles n'en sont pas moins intéressantes sous le rapport historique. Leurs types ont un caractère particulier; leurs légendes nous indiquent l'extension du titre souverain, ce qui ne se voit plus sur les émissions monétaires à dater du règne de Cathérine Ire.

« Depuis le commencement de la monarchie jusqu'au « temps où Jean III la restâura, en élevant son sceptre au- « dessus de celui de tous les princes apanagés, les souve- « rains de Russie portaient le titre de grand-prince, par « lequel on désignait le premier de tous ces dynastes

« entre lesquels le territoire était comme morcelé. Plus « tard, ce titre parut trop modeste à Wasili qui se crut en « droit de se qualifier tsar. Jean IV, à son tour, crut « devoir adopter un titre qui le désignât comme roi, et « prit celui de *Povelitel,* qu'on traduisit par imperator, « lorsqu'on s'adressait à des étrangers. » (Schnitzler, auteur cité.)

Le mot russe *knïaz,* signifie prince, *velikii knïaz,* grand-prince. Chaudoir et Schubert le traduisent par duc et grand-duc. La traduction française de l'histoire de Russie par Karamsine se sert de l'appellation de prince et grand-prince, Reichel traduit littéralement *fürst, grosz-fürst.* De nos jours, *velikii knïaz,* grand-duc, est le titre des princes de la famille impériale.

Nous voici arrivés aux monnaies de Pierre Ier, surnommé le Grand, premier empereur de Russie, 1689-1725.

Les titres que ce prince avait sur sa monnaie sont :

Tsar et prince Pierre, autocrate de toute la Russie.	
Tsar Pierre, souverain	id.
Tsar et grand-prince Pierre	id.
Tsar Pierre, autocrate	id.
Tsar Pierre, autocrate et souverain	id.
Pierre Ier, empereur et autocrate	id.

Tsar et grand-prince Pierre, autocrate de la Russie grande, petite et blanche.

Le mot *Povelitel* se trouve sur un grand nombre de ces monnaies.

La qualification « par la grâce de Dieu » se lit sur plusieurs médailles frappées sous le règne de Pierre Ier, mais

il est à remarquer que cette qualification ne se trouve pas sur les monnaies émises sous son règne. Cependant Reichel cite quelques ducats de l'année 1716, ayant pour légende : PETRVS · ALEXII · F · D · G · RVSS · IMP · M · DVX · MOSCOVIAE. Chaudoir décrit un copek en cuivre, pièce d'épreuve, avec la légende en langue russe : Pierre premier, par la grâce de Dieu, empereur de Russie.

Les légendes sont toutes dans la langue nationale, on fait mention cependant d'une petite monnaie en cuivre, demi-copek, de l'année 1700, avec la légende latine PET · ALEX · RVSS · IMP. Les médailles de cette époque ont rapport aux événements militaires, aux traités de paix, aux fondations de forteresses, etc.

Catherine Ire (1725-1727) fit inscrire sur sa monnaie : Catherine, impératrice et autocrate de toute la Russie, et son successeur Pierre II (1727-1730), empereur et autocrate de toute la Russie. Après Pierre Ier, le titre de tsar ne reparait plus sur les monnaies, il est remplacé par celu d'empereur, en russe *imperator*. Catherine II prit le titre de tsarine sur les monnaies frappées pendant son voyage en Crimée.

Nous voyons reparaitre la qualification citée sur les monnaies de l'impératrice Anne (1730-1740) dont plusieurs pièces ont été gravées par le célèbre Hedlinger attaché à la cour de Suède et qui fut plus tard appelé à la cour de Russie.

Sur la monnaie de Jean III (1740-1741) nous lisons : Jean III, par la grâce de Dieu, empereur et autocrate de toute la Russie, sur celle d'Élisabeth (1741-1761), par la grâce de Dieu, Élisabeth Ire, impératrice, etc., même

qualification et même titre sur les monnaies de Pierre III (1761-1762) et de Catherine II (1762-1796).

En 1783, la Crimée fut incorporée à l'empire de Russie. En 1787, Catherine II fit un voyage dans sa nouvelle province qu'elle nomma la Tauride. A cette occasion, on frappa des monnaies d'argent sur lesquelles, au lieu de lire le nom de la souveraine, on plaça son chiffre couronné et on inscrivit en russe : Tsarine de la Chersonèse Taurique.

Les monnaies émises sous le règne de Paul Ier, d'Alexandre Ier, de Nicolas Ier et sous le règne actuel, n'offrent ni l'effigie du souverain, ni son nom, ni ses titres, à l'exception de quelques pièces d'épreuve qui n'ont pas été mises en circulation. Les roubles émis sous Paul Ier portent, d'un côté, quatre II couronnés et au revers un verset de psaume. Ceux des règnes suivants présentent l'aigle russe et au revers l'indication du poids de la pièce et l'inscription en langue russe : *Monnaie de l'empire russe, un rouble.* Plus tard, l'inscription indique : *Monnaie d'un rouble,* et actuellement on lit : le seul mot : *rouble.*

Les premiers apanages dont il est question dans l'histoire de Russie datent du règne de Sviatoslaf (945-972). Guidé par la malheureuse coutume de ces temps, Wladimir, qui a régné de 980 à 1014, partagea ses États en plusieurs principautés pour créer des apanages à ses fils.

« Cet exemple, nous dit Levesque, ne fut que trop « suivi, non-seulement par ceux qui lui succédèrent dans « la principale souveraineté de Russie, mais encore les « princes apanagés eux-mêmes morcelèrent leurs domi- « nations pour donner des apanages à tous leurs enfants. « Ainsi, par succession de temps, la Russie fut partagée

« en une foule de petites souverainetés dont un grand « nombre n'étaient que des villages. »

Ce fut, comme nous l'avons dit, sous le règne du grand-prince Wasili en 1523 que le système des apanages cessa d'exister; tous les Russes devinrent les sujets du grand-prince de Moscou.

Les légendes sur les monnaies des princes apanagés se bornent à dire : le prince un tel, ou bien, cachet du prince un tel, ce mot cachet est la traduction du mot russe petchate, qu'on peut rendre par celui de sceau ou armoirie. Le sceau implique toujours un signe caractéristique. Il est curieux de voir le rapport qu'il y a entre le mot russe petchate, en suédois pitscher, en allemand petschaft.

Les ouvrages sur la numismatique russe décrivent les monnaies d'un grand nombre de princes apanagés. Ces monnaies offrent une grande variété de types, plusieurs d'entre elles, ainsi que celles de quelques grands-princes ont une inscription arabe et une figure caractéristique connue sous le nom de tamgha. « Le tamgha sur les mon- « naies arabes semble appartenir tantot au cachet parti- « culier des personnages qui ont fait frapper la monnaie, « tantôt à la contrée où s'est effectuée l'émission. » Cette figure se trouve sur les monnaies des khans de la Horde d'or et se voit fréquemment sur les monnaies russes du XIVe siècle. Les Mongols l'exigeaient de leurs vassaux comme marque de soumission. (Tschertkof, p. 4.) Quant au mot russe tamgha, persan temghâ, il signifie un timbre apposé sur les marchandises, il signifiait aussi péage, droits d'entrée sur les marchandises. Actuellement on se sert du mot kleïmo pour indiquer un timbre.

Toutes les principautés apanagées de Russie furent successivement incorporées à la grande principauté de Moscou, et il est arrivé en Russie ce qu'on a vu dans d'autres pays. Pendant le moyen âge, les seigneurs féodaux battaient monnaies dans leurs terres, mais à mesure que ces petites seigneuries s'absorbaient dans le pouvoir suprême, soit royal, soit impérial, la monnaie s'est nécessairement concentrée dans le droit de la souveraineté.

Agréez, etc., etc.

Fr. Seguin.

MELANGES.

Le livre monumental, consacré à la mémoire de Monseigneur Celestin Cavedoni, vient de paraître. Ce magnifique volume, grand in-8°, de 396 pages, se compose, d'abord, de l'oraison funèbre du défunt, par le docteur D. Antonio Masinelli, puis de la liste de ses œuvres et opuscules au nombre réellement incroyable de neuf cent soixante-deux articles. Cette liste occupe à elle seule près du tiers du volume. On trouve, ensuite, quelques inscriptions en style lapidaire à l'éloge du défunt, et quarante-sept lettres adressées par des numismates de différents pays à la commission directrice chargée de la publication du volume. Ces lettres contiennent l'expression variée du regret unanime que la perte de Cavedoni a fait éprouver, non-seulement à ceux qui l'ont connu, mais à tous ceux qui savent apprécier les immenses services que ses travaux ont rendus à la science. Des lettres inédites écrites par lui à divers savants de l'Europe, et un opuscule, également inédit, sur les contorniates, occupent les pages 317 à 356. Le volume se termine par un supplément à la nomenclature de ses ouvrages, supplément de dix-sept articles. Enfin, n'oublions pas de dire qu'en regard du titre se trouve un beau portrait photographié et le fac-simile de la signature de l'illustre numismate de Modène.

R. Ch.

Le catalogue du comte de l'Espine, dont nous avons parlé, dans la livraison dernière, page 512 du volume de 1867, contenait une faute d'impression qu'on nous prie de rectifier. Les 340 jetons flamands qui formaient le lot n° 1564 n'étaient pas des *jetons d'argent,* mais bien des *jetons de cuivre.* Ceci diminue un peu l'*énormité* du lot.

Au reste, on nous fait, de plus, remarquer que des catalogues détaillés, comme chez les paisibles et calmes Hollandais et leurs voisins les Belges, n'iraient pas du tout au caractère vif, impatient, frétillant, des Parisiens.

Le second jour d'une pareille vente, le commissaire-priseur et l'expert risqueraient de se trouver seuls dans la salle. A de pareilles raisons, nous n'avons rien à répondre. — Affaire de tempérament.

R. Ch.

Exposition universelle de 1867 *à Paris. Description des monnaies, médailles et autres objets d'art concernant l'histoire portugaise du travail,* par A.-C. Teixeira de Aragão. Paris, Paul Dupont, 1867, in-8°, 174 pages et 5 planches.

La superbe collection de monnaies portugaises exposée à Paris avait été réunie, pièce à pièce, pendant seize ans, par M. Teixeira et acquise en bloc par S. M. le roi de Portugal. Ce jeune prince, qui seul, croyons-nous, parmi tous les souverains de l'Europe, s'intéresse à la numismatique, ne négligea, depuis cette acquisition, aucune occasion d'enrichir son médaillier national. C'est ainsi,

qu'en 1865, il acquit au prix considérable de 600,000 réis (fr. 3,333-33) une monnaie d'or du roi Alphonse, que M. Teixeira croit être Alphonse II (1211-1223). Cette belle pièce avait été trouvée dans les murs de Trancoso; elle était toute une révélation d'un monnayage inconnu, elle appartenait à un prince dont on n'avait encore aucune monnaie, enfin l'*exemplaire était unique*. Toutes ces circonstances expliquent et justifient parfaitement le prix vraiment royal qui en fut donné. Si, par exemple, en France, apparaissait une de ces monnaies d'or de la reine Blanche, qu'on cherche en vain depuis trois siècles, peut-on prévoir à quel prix elle serait poussée dans la chaleur des enchères?

M. Teixeira, l'auteur du curieux catalogue dont nous venons de donner le titre, l'a rédigé avec amour. Il en a fait le *vade mecum* des amateurs qui voudront se renseigner sur la numismatique portugaise, numismatique jusqu'ici, si peu cultivée et si peu connue.

R. Ch.

Aureus de l'empereur Arcadius, à bélière. — Depuis quelque temps, des monnaies romaines, byzantines ou mérovingiennes, *à bélière*, ont été assez souvent trouvées

dans les tertres qu'on fouille ou qu'on rase, tandis qu'autrefois on n'en entendait jamais parler. En voici encore une à fleur de coin, découverte l'année passée et qui se trouve actuellement dans le cabinet de M. *Bloembergen-Santée*, à Leeuwarde. Elle est de l'empereur *Flavius Arcadius*, qui fonda l'empire byzantin, fils du grand Théodose et frère d'Honorius, qui régna à Rome. Cette monnaie fut frappée entre les années 382 et 408. Les lettres M. D. du revers sont expliquées par : M(*andato*) D(*ecurionum*).

J. Dircks.

Nous devons rectifier une faute d'impression qui s'est glissée, page 457 du volume précédent, et qui pourrait troubler le sommeil de nos amateurs de jetons, si nombreux aujourd'hui. Le jeton de Charles Van Laethem, n'est pas de 1611, mais de 1617.

R. Ch.

Depuis les planches que nous avons données, en 1866, des nouvelles monnaies décimales des États romains [1], le coin de la pièce d'un franc a été quelque peu modifié. Les dimensions de l'effigie de Pie IX ont été agrandies, et la légende est devenue tout à fait la même que celle de la pièce de deux francs et du demi-franc. C'est-à-dire avec l'abréviation PON.(*tifex*) au lieu de PONT.(*ifex*).

R. Ch.

[1] Pl. XX et XXI.

Dans le volume précédent de ce recueil, page 175, nous avions fait remarquer que M. Brambilla n'était pas d'accord quant à la durée du règne d'Ardouin, roi d'Italie, avec les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*. M. Brambilla nous objecte, avec beaucoup de raison, que les savants pères de Saint-Maur ne se sont appuyés que sur l'autorité de Muratori, pour ce qui regarde Ardouin ; et que, cependant, Muratori lui-même, dans ses *Annali d'Italia*, admet qu'Ardouin ne cessa de régner qu'en 1014, après la complète déroute que lui firent essuyer les armées de l'empereur Henri.

Il faut bien reconnaître, dit M. Brambilla, dans l'histoire d'Ardouin telle que la donne *l'Art de vérifier les dates*, une de ces inexactitudes qu'il est impossible d'éviter dans un ouvrage aussi étendu, et convenir qu'après la narration de Muratori, les savantes recherches d'Endler et de Provana sur le règne d'Ardouin, la durée de ce règne est parfaitement établie de 1002 à 1014 (septembre).

R. Ch.

Étude historique sur les monnaies frappées par les grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par M. Laugier, attaché au cabinet des médailles, etc., etc., Marseille, 1867, in-8°, 52 pages et 4 planches. (Tiré à part, à 100 exempl., des mémoires de la Société de statistique de Marseille.)

Les monnaies des grands-maitres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ont été depuis quelques années l'objet des recherches de plusieurs numismates. Nous avons cité,

jadis, les travaux de MM. Friedlaender, Lambros, Vreto, Victor Langlois, etc. Plus récemment encore, M. Furse a fait imprimer à Malte un volume in-4° sur le même sujet; ouvrage important, dit-on, mais que nous demandons en vain, depuis 1864, à tous les échos de la librairie.

M. Laugier, qui arrivait après les autres, a dû nécessairement profiter des recherches de ses devanciers; mais il en a fait un résumé clair, substantiel et fort intéressant. Il a, surtout, su retracer et condenser en quelques pages, l'histoire si curieuse de ce singulier couvent qui débute par un hopital pour aboutir à une principauté souveraine. Exemple effrayant de l'accroissement de richesses et d'autorité qu'une congrégation religieuse, humble et modeste dans ses commencements, peut acquérir en quelques années.

L'auteur nous peint ensuite la rapide décadence de l'ordre, au siècle dernier. Et, en effet, les Turcs n'étant plus à craindre, la raison d'être n'existait plus pour les chevaliers qui devaient les combattre. A mollis par le luxe, la paix, le relâchement des mœurs, ils tombèrent sans bruit et presque sans défense, honteusement.

Après la prise de l'île par Bonaparte et la fuite à Trieste du grand-maître de Hompesch, on s'occupe généralement peu de savoir ce que devinrent les debris épars de l'ordre. Cette histoire d'outre-tombe, cependant, ne manque pas d'intérêt. Nous laissons, ici, la parole à l'auteur.

« Sous le magistère d'Emmanuel de Rohan, l'empereur de Russie, Paul Ier, s'était déclaré le protecteur de l'ordre. La cour de Vienne ayant forcé Hompesch à abdiquer son titre, Paul Ier s'en empara aussitôt et se nomma grand-

maître. Le bailli de Litta lui porta à Saint-Pétersbourg les insignes de la souveraineté de Malte. Ce nouveau chef des Hospitaliers avait l'intention de créer un nouveau prieuré russe pour la noblesse de ses États et voulait fonder une quantité de riches commanderies qui devaient soutenir l'ordre, mais il ne trouva aucun appui chez les souverains de l'Europe qui étaient intéressés à la conservation des chevaliers; puis, sa mort, arrivée en mars 1801, arrêta tout, et son successeur, Alexandre Ier, qui ne partageait nullement ses idées, ne donna point suite à tous ces projets.

« Après la mort de l'empereur Paul, le pape Pie VII nomma à la grande-maîtrise le bailli Jean de Tomassi. Celui-ci chercha à obtenir du gouvernement anglais la restitution de l'île de Malte, mais n'ayant pu y parvenir, il fixa définitivement sa résidence à Catane, en Sicile, où il mourut le 13 juin 1805.

« Un mois auparavant, l'ancien grand-maître, Ferdinand de Hompesch, mourait à Montpellier, au moment où Napoléon s'occupait d'améliorer sa situation pécuniaire. Repoussé de sa famille, qui ne lui pardonna jamais d'avoir survécu à la chute de Malte, tracassé par ses créanciers et voyant qu'il n'avait rien à espérer de la Russie, il était venu en France dans le but d'obtenir des secours du gouvernement.

« Le 25 décembre 1804, il s'était fait recevoir membre de la confrérie des pénitents bleus de Montpellier, et c'est dans la chapelle qui leur appartenait qu'il fut inhumé. Son état était tellement voisin de la misère que ses médecins ne purent être rétribués pour leurs soins; il ne resta rien non plus pour fournir aux dépenses de son enterrement.

« Après la mort de Jean de Tomassi, l'assemblée générale, réunie dans l'église conventuelle de Catane, déclarant son insuffisance pour nommer un grand-maître, ne proclama qu'un lieutenant de magistère et élut le bailli Guevara Suardo, qui mourut en 1814, et eut pour successeur Giovanni Centellès.

« Le 12 mai 1827, le troisième lieutenant de magistère, Antonio Busca, obtint du pape Léon XII la permission de transférer la résidence de l'ordre dans les États romains; c'est à Ferrare qu'il établit la maison conventuelle des chevaliers; mais à la mort de Busca, en 1834, elle fut transférée à Rome, où elle est encore. »

Ainsi, cette grande et forte institution, qui pendant des siècles avait servi de boulevard à l'Europe contre l'invasion des Turcs, n'est plus qu'une ombre errante, une vaine parodie de son glorieux passé. Son rôle et son utilité se bornent, aujourd'hui, à fournir (avec dispense du vœu de chasteté) le prétexte à quelques *petits-crevés* de se mettre un morceau de ruban à la boutonnière. Il était difficile de tomber plus bas.

Et cependant qui sait si, de même que les jésuites, les chevaliers de Malte ne doivent pas renaître, un jour, plus riches, plus puissants que jamais. Il est prudent, en fait de restaurations, de ne jurer de rien. N'a-t-on pas vu revenir sur l'eau tant de vieilles choses qu'on croyait englouties, noyées, disparues pour toujours ?

Mais laissons là les réflexions philosophiques, et ne quittons pas M. Laugier sans parler des jolies planches qu'il a jointes à son livre et qu'il a gravées lui-même. M. Laugier, comme artiste, est une vieille connaissance

des lecteurs de la Revue. Ils se souviendront, sans doute, des charmants dessins qu'il nous a jadis fournis pour des articles de son ami, M. C. Penon, sur des monnaies byzantines inédites, et surtout des trois planches de monnaies massaliotes, dans lesquelles il a fait preuve d'une aptitude exceptionnelle pour la reproduction des médailles [1].

R. Ch.

Errare humanum est. Quand on a commis une erreur, — et qui peut se vanter de n'en jamais commettre? — le plus simple, le mieux est d'en convenir franchement et de la rectifier. C'est ce que nous faisons ici. En parlant de la médaille offerte à M. de la Faille (t. V, 4e série, p. 525), nous avons nommé, comme son auteur, M. Vander Kellen, dont la typographie avait fait Vander Vellen. Mais à tout seigneur tout honneur ; M. Vander Kellen n'a gravé de cette pièce que le côté de la tête. Le revers, dont l'idée ou le dessin est dû à M. Ferdinand de Witt, de Groningue, a été exécuté par M. J.-Ph. Menger, attaché également à l'hôtel des monnaies d'Utrecht.

H. v. I.

Notre honorable confrère, M. le comte Nahuys, nous communique le document suivant qui peut présenter quelque intérêt pour l'histoire de la monnaie au siècle

[1] T. V, 2e série, pl. XIV à XVIII. — T. VI, 2e série, pl. VII. — T. I, 3e série, pl. XIX à XXI et pl. XIII, XIV, XXV, XXVI et XXVII.

dernier. Il concerne l'exécution de l'ordonnance de Marie-Thérèse, du 19 septembre 1749.

Copie d'une lettre de M. de Claviet, secrétaire d'ambassade de Leurs Hautes Puissances les États généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, à Bruxelles, relativement à la démonétisation des anciens escalins dans les Pays-Bas autrichiens.

TEXTE.

HOOG MOGENDE HEEREN,

De 7 dezer zijn de gedeputeerden van de provincien en steeden alhier vergadert geweest, en hebben geresolveert en vastgestelt, dat de oude schellingen gangbaar zullen blijven à 6 3/4 stuijvers, en om dezelve te vernietigen buijten schade van de particulieren, zullen de provincien en steeden gezamentlijk gehouden zijn, alle maanden een somme van honderd duijzend guldens van *permissie-schellingen* in de munt te brengen, zijnde ieder provincie en stad in het particulier getaxeert, na rato van den subsidie, die zij jaarlijks mocten opbrengen.

Waarmede, etc.

Brussel, den 10 november 1749.

(*Geteekent*) DE CLAVIET.

TRADUCTION.

HAUTS ET PUISSANTS SEIGNEURS,

Les députés des provinces et des villes, ont été assemblés le 7 de ce mois, et ont résolu et arrêté que les anciens escalins continueront à avoir cours à raison de 6 3/4 sou, et afin de pouvoir procéder à leur démonétisation sans occasionner de dommage aux particuliers, les provinces et les villes seront ensemble tenues de verser tous les mois, à l'hôtel de la monnaie, une somme de cent mille florins en *escalins de permission* (1), chaque province et chaque ville ayant été taxée à raison du subside qu'elles sont tenues de fournir annuellement.

Avec lesquelles, etc.

Bruxelles, le 10 novembre 1749.

(*Signé*) DE CLAVIET.

(1) C'est-à-dire en anciens escalins *tolérés*.

Berliner Blätter für Münz-, Siegel- und Wappenkunde. X. Heft. (Vierten Bandes, erstes Heft.) Berlin, Ferdinand Schneider, 1867, in-8°, avec 4 pl. et une lith.

La dernière livraison de la *Revue de Berlin* contient les articles suivants :

1° La biographie de Dominique Sestini, le fameux numismate de Florence.

Le troisième volume de la Revue s'ouvrait par la biographie d'un numismate allemand, Beger. Il paraît que désormais chaque nouveau volume commencera par une biographie de numismate célèbre. M. J. Friedländer, l'auteur de la vie de Sestini, s'est servi, pour son travail, de nombreuses lettres adressées à son père par l'illustre numismate, depuis 1810, jusqu'à la mort de Sestini, arrivée en 1832.

2° Monnaies de diverses nomes, frappées sous Domitien, par M. J. Friedländer.

M. le vice-consul de Prusse à Alexandrie a envoyé au cabinet de Berlin quelques monnaies de nomes de Domitien, ressemblant aux bronzes romains de deuxième grandeur. On ne connaissait de cette série intéressante que les pièces frappées sous les empereurs Trajan, Adrien et Antonin le Pieux.

3° Élée d'Épire, par M. J. Friedländer.

4° Monnaies inédites du moyen âge allemand (XIIe XIIIe et XIVe siècles), par M. H. Dannenberg.

5° Notes relatives aux monnaies de Raguse et empruntées à des documents écrits, par M. le Bon de Koehne.

6° Deux articles de blason et de sigillographie, du même. Le premier est consacré à l'étude des armoiries serbes; le second aux sceaux de la Bosnie et de la Servie.

Les *Mélanges* donnent la description des monnaies et des médailles récemment frappées, et de nombreuses notices biographiques.

CAM. P.

Münzstudien. — Neue Folge der Blätter für Münzkunde. Herausgegeben von H. GROTE. *Nr. XV. Fünfter Band, Drittes Helft.* Leipzig, Hahn, in-8°, 3 pl.

Cette livraison, qui termine le cinquième volume des *Études monétaires,* est consacrée à la seconde partie du travail de M. L. Hölzermann sur les monnaies de Lippe. Nous avons sous les yeux l'époque moderne, qui s'étend de 1524 à 1840.

La même livraison contient des notes supplémentaires aux articles sur les monnaies de l'évêché de Verden et les monnaies de Waldeck au moyen âge.

CAM. P.

Die wichtigsten Exemplare in meiner Sammlung römischer Münzen, vom Dr ELBERLING. Luxemburg, 1867, in-4°, 2 pl.

M. le docteur Elberling poursuit la publication des pièces romaines les plus remarquables de son cabinet. Cette fois, il étudie les médailles auxquelles M. Cohen a consacré le troisième volume de son grand ouvrage. Il joint à son travail deux planches représentant cinquante et une monnaies d'empereurs et d'impératrices, depuis L. Verus

jusqu'à Élagabale. Les catalogues raisonnés de M. Elberling sont très-intéressants par les détails historiques et numismatiques qui accompagnent la description de chaque pièce. Il donne, dans son dernier travail, à peu près deux cents médailles différentes, et s'arrête à Julia Mæsa.

CAM .P.

Pour poursuivre jusqu'à notre époque l'*Histoire numismatique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, il reste plusieurs lacunes à combler. La plus considérable, la plus intéressante est celle du règne de Guillaume Ier, de 1814 à 1830. Les lecteurs de la Revue apprendront avec plaisir que M. Geelhand de Merxem, s'est décidé à entreprendre cette œuvre assez longue et pour laquelle de nombreuses planches sont indispensables. Le prospectus, accompagné d'un bulletin de souscription, leur sera prochainement adressé.

R. CH.

Les légions du Rhin et les inscriptions des carrières, par CHARLES ROBERT, *de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* Paris. Franck, 1867, in-4°, 50 pages.

Ce mémoire sert d'introduction à un travail considérable et fort étendu sur les légions romaines des deux Germanies, et les monuments épigraphiques qu'elles nous ont laissés. Il contient les détails les plus curieux, les plus précis, les plus circonstanciés sur les institutions militaires de l'empire. L'auteur en résume l'histoire, généralement si peu connue,

avec cette méthode, cette lucidité d'exposition dont les savants français possèdent particulièrement le secret, à la différence de leurs confrères d'outre-Rhin, chez la plupart desquels l'érudition ne semble profonde, qu'en tant qu'elle soit bien obscure, bien nébuleuse.

On croirait, à voir les tableaux administratifs dont M. l'intendant général Robert a enrichi son travail, et à l'aide desquels il lui a donné cette forme synoptique, si chère aux administrateurs et aux statisticiens, qu'il a eu à sa disposition les archives des légions romaines, comme il a celles des régiments français.

Les numismates s'arrêteront spécialement au troisième tableau « récapitulant les légions qui figurent sur les monnaies de Septime-Sévère, de Gallien, de Victorin et de Carausius. » Ils y trouveront des rectifications nombreuses aux ouvrages de Mionnet, Cohen, Banduri, Grotefend, Borghesi, etc.

Le travail de M. Robert sera divisé en quatre parties :

I. Histoire et emplacement des légions des deux Germanies, pendant l'empire.

II. Autels votifs de Norroy-sous-Prény et inscriptions réunies par le docteur Freudenberg.

III. Culte d'Hercule dans les carrières.

IV. Les Vexillaires.

L'introduction, qui seule a paru jusqu'ici, fait désirer vivement la publication du mémoire entier. Il était impossible de mieux affriander les lecteurs.

R. Ch.

M. C.-F. Trachsel vient de faire paraître la seconde livraison de sa monographie des monnaies et médailles du canton des Grisons, dont nous avons annoncé la publication dans le volume de l'année dernière, page 466. Cette seconde livraison se compose d'une planche et de deux feuilles d'impression; elle comprend les monnaies des évêques de Coire, Beatus à Porta, 1565-1581; Pierre II, Rascher, 1581-1601; Jean V, 1601-1627; Joseph Mohr von Zernetz, 1627-1635; Jean VI, 1636-1661; et Ulrich VI von Mont, 1661-1692.

R. Ch.

M. Meyer, conservateur du cabinet royal des médailles, à La Haye, nous a fait récemment parvenir le rapport annuel sur les acquisitions faites pour le dépôt confié à ses soins, pendant l'année 1866. La publication de semblables documents est une mesure excellente dans l'intérêt des collections publiques et sur l'utilité de laquelle on ne peut trop insister.

R. Ch.

The numismatic chronicle. Le troisième cahier de 1867, ou le N° XXVII de la nouvelle série, contient :

1° Médailles des Ptolémées (*suite*). Remarques sur les statères des Ptolémées, par Reginald Stuart Poole, Esq., 42 pages;

2° Les monnaies des deux Eudoxie, Placidia et Honoria,

de Théodose II, Marcian et Léon Ier, frappées en Italie, par .-F.-W. de Salis, Esq., 13 pages et 2 planches;

3° Les premières monnaies arméniennes (*suite*), par Edward Thomas, Esq., 29 pages;

4° Nouvelles publications relatives à la numismatique, et mélanges, 5 pages.

R. Ch.

M. Charles Robert, l'auteur de la *Numismatique de Cambrai*, se propose de donner un supplément à cet important ouvrage. Il invite MM. les amateurs à lui communiquer les omissions qu'ils auraient remarquées dans son livre. On peut adresser les communications, soit directement à l'auteur, soit au président de la Société royale de Numismatique, rue de la Senne, 40, à Bruxelles.

R. Ch.

Le n° 2 (mars, avril) de la *Revue numismatique française* de 1867, qui n'a été distribué qu'au milieu du mois de décembre dernier, se compose des articles suivants :

1° Troisième lettre à M. de Saulcy sur la numismatique gauloise, par M. E. Hucher, 6 pages;

2° Médailles de Méléagre, roi de Macédoine, 2e partie, par M. Ferd. Bonpois, 15 pages;

3° Les portraits des proconsuls d'Asie et d'Afrique sur les monnaies, par M. Waddington, 25 pages et une planche;

4° Poids des médaillons d'or impériaux, par M. F. Lenormant, 8 pages;

5° Monnaies baronales inédites, par M. L. Chauffier, 10 pages et une planche;

6° Introduction à l'étude des jetons (2e article), par M. A. d'Affry de la Monnoie.

R. Ch.

Nous avons une bonne nouvelle à apprendre aux lecteurs de la revue. Le deuxième annuaire *de la Société française de numismatique et d'archéologie* va paraître. La publication de cet important et luxueux volume avait été quelque peu retardée par suite de circonstances diverses, et principalement, croyons-nous, à cause de l'exposition internationale qui avait absorbé toute l'activité parisienne. Pour rattrapper le temps perdu, on annonce que le troisième annuaire, celui au millésime de 1868, sera distribué avant le 15 avril prochain.

R. Ch.

Nouvelles découvertes archéologiques faites à Constantinople, par le Dr Dethier, directeur du collége autrichien. A Constantinople, imprimerie centrale, 1867, in-4°, 29 pages et une planche.

Parmi les médailles dont il est parlé dans cette brochure figure le grand médaillon d'or du dernier Constantin (XIV), conservé au cabinet de Vienne. Eckhel cite cette pièce comme *douteuse,* M. de Saulcy ne l'admet, ni comme

monnaies, ni comme médaille, mais bien comme une bulle détachée d'un document. M. Sabatier, la croyant, sans doute, tout à fait fausse, la passe sous silence.

Le docteur Dethier s'est fait, lui, le champion de son authenticité.

C'est un procès qu'il serait téméraire de juger sans avoir les pièces, ou plutôt la pièce, sous les yeux.

R. Ch.

Nouvel essai d'interprétation et de classification des monnaies de la Gaule, par A. Filloux, conservateur du musée de Guéret, etc., etc. Deuxième édition remaniée et augmentée de huit chapitres, six planches. Paris, Rollin, 1867, in-8°.

Les amateurs de la numismatique mystique, symbolique et romantique pourront, ici, s'en donner à cœur joie. M. Filloux explique tout, devine tout, sonde, sous les dehors de quelque grossière figure, de quelque rudiment informe des plus barbares monnaies gauloises, toute la profondeur des mystères de l'antiquité, « les mœurs, les croyances, le culte des vieilles civilisations orientales, etc. » Ces choses-là peuvent être très-belles, mais nous leur préférons les explications simples, judicieuses et positives de M. de Saulcy, — affaire de goût. — *De gustibus non disputandum.*

R. Ch.

NÉCROLOGIE.

M. P.-O. Vander Chijs est mort subitement, à Leyde, le 4 novembre dernier. Il était conservateur du médaillier de l'Université, et s'était fait un nom connu dans la science par son grand ouvrage sur les monnaies frappées dans les Pays-Bas, avant la pacification de Gand.

Comme c'est le cas pour la plupart des numismates, le goût de rassembler des monnaies se manifesta en lui de fort bonne heure : l'innombrable quantité de monnaies étrangères de tous les temps et de tous les pays, qui était en circulation en Hollande, avant l'introduction des cents du système actuel, fournissait ample matière à ses recherches. M. Vander Chijs, sorti de l'enfance, put bientôt augmenter sa collection naissante et visiter les cabinets. Il étudiait les belles-lettres sous la direction de C.-J.-C. Reuvens, et c'est à cette époque qu'il commença à apprendre la numismatique ancienne. A la mort de son professeur, il fut nommé directeur du cabinet de numismatique, lequel ne comprenait alors qu'une collection de médailles grecques et romaines, réunie par M. Reuvens, et léguée par lui à l'Université. Vander Chijs, qui témoignait le plus grand zèle pour toût ce qui touchait à l'archéologie nationale, conçut à cette époque le plan d'un dictionnaire qui devait comprendre toutes les antiquités du pays. Déjà il avait réuni de nombreux matériaux, quand il se vit arrêté dans ses projets par de nouvelles occupations.

Cependant il écrivait son traité sur l'utilité de la numismatique et commençait la publication d'un journal de numismatique, dont deux volumes ont vu le jour. La table du deuxième volume, faite, à sa requête, par un de ses amis, est restée manuscrite.

Sur l'invitation de M. K. Kaan, de Harlem, la Société Teyler mit au concours la question de la description des monnaies frappées dans toutes les provinces néerlandaises avant la pacification de Gand. Vander Chijs, depuis longtemps, se proposait de publier une édition corrigée et augmentée de la description des monnaies des comtes de Hollande, de K. van Alkemade, et, dans ce dessein, il avait réuni de nombreux dessins et extraits de tarifs et d'ordonnances; aussi résolut-il immédiatement de répondre à la question proposée. Aidé de sa digne femme, qui recopiait le texte, il parcourut une grande partie de la Hollande, et visita tous les médailliers connus. Il fit dessiner les pièces inédites les plus intéressantes et put goûter la satisfaction de voir en quelque sorte son travail couronné d'avance.

Vander Chijs trouvait avec raison que le temps laissé à la réponse était trop court pour qu'il pût aller visiter toutes les collections, et surtout pour qu'il pût décrire et dessiner les monnaies de son ouvrage. Devant cette impossibilité, il prit l'engagement de faire toutes les recherches nécessaires, après le couronnement de son travail, pour le compléter. En même temps, on restreignait la question à la plupart des provinces néerlandaises du Nord.

Vander Chijs s'est acquitté de la tâche qu'il s'était imposée avec un zèle infatigable. Le « Messager universel d'art et de littérature » a rendu compte des diverses par-

ties de l'ouvrage à mesure qu'elles voyaient le jour. L'âge et les premières atteintes de la maladie qui vient de l'emporter précipitamment, lui rendirent l'accomplissement de sa tâche de plus en plus difficile. La dernière partie, sortie de la presse au commencement de cette année, porte des traces de défaillance. Cependant le laborieux numismate put mener son entreprise à bonne fin. Parfois il lui arrivait de se tourmenter parce qu'il voyait son œuvre mieux appréciée à l'étranger que dans son propre pays. Un des grands mérites de P.-O. Vander Chijs aura certainement été son zèle infatigable. Il se livrait tout entier aux devoirs de ses fonctions et à tout ce qu'il avait une fois entrepris. La mort seule mit fin à son activité.

J. F. G. Meyer.

La Haye, 7 novembre 1867.

Le 11 octobre dernier est décédé à Liége, à l'âge de soixante-deux ans, M. le chevalier Alphonse-Ferdinand de Le Bidart de Thumaide, ancien membre fondateur de notre Société. Depuis plusieurs années, M. de Le Bidart avait cru devoir donner sa démission, à cause de l'état de sa santé qui lui rendait toute occupation et tout travail impossibles.

R. Ch.

Un de nos meilleurs graveurs en médailles, M. Adolphe Christian Jouvenel, est décédé à Bruxelles, le 9 sep-

tembre dernier, à l'âge de soixante-neuf ans. On trouve dans le tome V, 1re série de cette Revue, pp. 109 et suivantes, la liste des œuvres de Jouvenel jusqu'en 1849. Cette liste sera continuée jusqu'à la mort de l'artiste.

R. Ch.

On annonce la mort de M. Honoré d'Albert de Chevreuse, duc de Luynes, membre de l'Institut, l'un des plus grands seigneurs de France et l'un des Mécènes de notre temps [1].

Le duc de Luynes était à Rome. Il y soignait des soldats blessés; il donna son manteau à l'un d'eux; un refroidissement le prit, et quelques heures après il n'était plus.

(*Écho du Parlement.*)

[1] Auteur de nombreux et importants travaux sur la numismatique grecque.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 7 octobre 1867.

Sur la proposition de M. Cam. Picqué, le titre d'*associé étranger* est conféré à M. Adolphe Ricard, avocat, correspondant du ministère d'État pour les monuments historiques, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier.

Sur la proposition de MM. Chalon et Vanden Broeck, le même titre est conféré à M. Camille Brambilla, à Pavie, auteur de plusieurs dissertations sur la numismatique italienne.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 4e TRIMESTRE 1867.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France, 1863. 1er, 2e, et 3e trimestres 1866.

Messager des sciences historiques, etc. Année 1867, 3e livraison.

Le Cabinet historique, 13e année, 6e, 7e, 8e et 9e livraisons, juin et juillet, août-septembre 1867.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 28e année, 6e série, t. III, 4e livraison, 1867.

Die wichtigsten Exemplare in meiner Sammlung Roemischer Münzen. Luxembourg, 1867, vom Dr Elberling.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, 3e série t. I, 1867.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. IX, 4e livraison, 1867, et rapport sur la situation de la Société en 1866.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres, etc., de Belgique, 36e année, 2e série, t. XXIV, nos 9 et 10, 1867.

Bullettino di numismatica italiana, no 1, plus le programme.

Un plomb des innocents et deux jetons inédits trouvés en 1866, par Ed. Van Hende. Lille, 1867.

Die Münzen und Medaillen Graubündens beschrieben und abgebildet von C.-F. Trachsel. Berlin, 1867.

Les légions du Rhin et les inscriptions des carrières, par Charles Robert. Paris, 1867.

Revue numismatique française. Année 1867. Nouvelle série, t. XII, no 2, mars et avril 1867.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, 1867, 4e livraison.

The coins of the ancient Britons. Arranged and described by John Evans, 1864, hommage de l'auteur.

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournay, t. IX, janvier 1866.

CABINET NUMISMATIQUE.

Offert à la Société par M. Durant :

		Argent
Monnaies	d'Alost	3
—	d'Anvers	1
—	d'Arras	1
—	de Bruges	5
—	de Bruxelles	2
—	de Cambrai	1
—	de Cassel	1
—	de Courtrai	1
—	de Douai	4
—	de Flandre	5
—	de Gand	8
—	de Hainaut	6
—	de Halen (Limbourg)	1
—	de Liége	4
—	de Lille	12
—	de Louvain	2
—	de Lorraine	1
—	de Luxembourg	1
—	de Strasbourg	1
—	de Valenciennes	2
—	de Verone	2
—	de Vilvorde	1
—	d'Ypres	6
—	indéterminées	20
		91

Une petite bague en argent, du diamètre de 9 millimètres, sur laquelle se trouve l'inscription suivante : S. RANBVRE.

Offert à la Société par M. Chalon :	Médaille de Th. Weustenraad.	1
— —	Tir national de Belgique	1
		93

Bruxelles, le 12 décembre 1867.

Le Bibliothécaire,
GUIOTH.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le comte Maurin Nahuys *à M.* R. Chalon, *président de la Société royale de Numismatique.*

Utrecht, le 27 janvier 1868.

Cher et très-honoré Président,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques communications relatives à la numismatique, dont vous pouvez faire tel usage que bon vous semblera, dans votre excellente revue.

M. C.-F. Herbst, à Copenhague, a publié trois traités numismatiques et archéologiques, à propos de trouvailles faites en Danemark. (Extraits des mémoires de la Société royale des antiquaires du Nord, à Copenhague.)

Le premier de ces traités est intitulé *Sandö Fundet* (Kjöbenhavn, 1866, in-8°), avec une planche, sur laquelle sont représentées 12 monnaies du moyen âge, et des figures intercalées dans le texte.

M. Herbst y donne la description de quatre-vingt-dix-huit pièces d'argent trouvées en 1863, à Sandö, une des îles de Feroër, en creusant la tombe d'un jeune homme. Cette découverte a répandu beaucoup de lumière sur la numismatique norwégienne et a rempli plusieurs lacunes. La trouvaille était composée de 24 monnaies anglaises,

parmi lesquelles 3 d'Ethelred II, 9 de Canut le Grand, 4 de Harald, 8 d'Édouard le Confesseur; 1 d'Irlande; 4 de Danemark, parmi lesquelles une de Hardi Canut (1035-1042); 18 de la Norwége, parmi lesquelles, de Magnus le Bon (1035-1047), de Harald (1046-1066), de Magnus, fils de Harald (1066-1069), ensuite 1 de l'empereur Conrad II (1024-1039); 2 de Bruno III de Brunswick (1038-1057); 1 de Théodoric, duc de Lorraine (959-1032); 1 d'Eberhart, évêque d'Augsbourg (1029-1047); 1 de Bernold, évêque d'Utrecht (1027-1054); 1 d'Étienne Ier de Hongrie (1000-1038); puis encore des monnaies de Brisac (?), Celle, Deventer, Duisbourg, Goslar, Huy, Magdebourg, Spire, Thiel, Wurtzbourg, etc.

Le second de ces traités est intitulé *Beskrivelse af Bjergsted Fundet* (Kjöbenhavn, 1867, in-8°), accompagné d'une belle planche représentant 35 bractéates, et de figures intercalées dans le texte.

L'auteur de ce mémoire donne, à propos d'une trouvaille faite près de Bjergsted, village situé en Jutland, un aperçu de la numismatique ancienne du Danemark. Ce ne fut qu'en l'an 1000 environ qu'on commença à frapper des monnaies en Danemark, sous le règne du roi Svend (*Sueno*). Après la conquête de l'Angleterre, par son fils Canut le Grand, l'art de fabriquer des monnaies s'est répandu dans tout le Nord.

Jusqu'alors on s'était servi de barres d'or ou d'argent, dont on avait l'habitude de couper autant de morceaux que l'on avait besoin pour faire l'échange contre des produits d'autre nature.

Très-souvent, on trouve en Danemark, en labourant la terre, de ces barres variant entre elles d'épaisseur et de longueur.

Ce fut en 1860, qu'un paysan, en voulant pratiquer un nouveau chemin à travers la bruyère, près dudit village de Bjergsted, découvrit un pot en argile contenant 148 bractéates et 3 demi-bractéates. Parmi ces pièces il y avait 53 variétés, dont 40 appartiennent au Danemark, lesquelles, ce qui est très-remarquable et ce qui fait que la trouvaille offre encore beaucoup plus d'importance, sont toutes inédites, et, qui plus est, elles sont toutes d'un type qui jusqu'alors était inconnu.

A la Norwége, appartenaient 12 variétés, parmi lesquelles on remarque une demi-bractéate, tandis qu'il s'y trouvait deux exemplaires de la demi-bractéate d'Utrecht, représentée dans l'ouvrage de M. P.-O. Vander Chijs, *de Munten der bisschoppen van de heerlykheid en de stad Utrecht*, pl. XXXI, dernier supplément, n° 6.

Le troisième mémoire, intitulé *Brangstrup - Fundet* (Kjöbenhavn, 1867, in-8°), traite d'une riche découverte faite près du village de Brangstrup, dans la province de Fionie.

Le 9 septembre 1865, un paysan labourant sa terre, trouva deux barres d'or allié d'argent, et courbées en forme d'anneau, ayant servi comme moyen d'échange, avant l'époque à laquelle on commença à frapper des monnaies en Danemark. Ces deux barres ont ensemble une valeur intrinsèque de 812 rigsdalers, ce qui équivaut à 4,595 francs.

Auprès de ces barres, se trouvaient 6 monnaies

romaines d'or, et deux ornements également en or. En fouillant le même terrain, il trouva, le 11 du même mois, 40 monnaies romaines, 11 ornements différents et 2 anneaux massifs, le tout en or.

Les 46 monnaies romaines d'or sont de Trajan-Dèce, Postume, Aurélien (2 pièces); Tacite, Probus (3 pièces); Carus, Numérien, Carin, Magnia Urbica, femme du précédent (2 pièces); Dioclétien (5 pièces); Maximien Hercule (3 pièces); Constance Chlore (2 pièces); Hélène, femme du précédent, Sévère II, Maximin II, Licinius le vieux (2 pièces); Constantin le Grand (14 pièces); Constantin II, le jeune (2 pièces); Constance II (2 pièces).

Par conséquent ces pièces appartiennent à l'époque entre l'an 249 et l'an 351. Ce qui comprend justement une période d'un siècle.

Ce savant mémoire est accompagné d'une planche sur laquelle sont représentés 10 ornements différents et 3 monnaies romaines, tandis que le texte est enrichi de plusieurs gravures en bois représentant des ornements et un font de baptême.

Tous les objets provenant de ces trois riches trouvailles sont placés, soit dans le cabinet royal des monnaies et médailles, soit au musée royal d'antiquités du Nord, à Copenhague.

Le gouvernement danois, afin d'empêcher que des objets ainsi trouvés, ne soient vendus et dispersés, en paie la valeur intrinsèque et en devient le propriétaire.

On publiera à Copenhague un catalogue raisonné de la belle et riche collection de feu M. Thomsen, qui sera orné de gravures pour lui donner le caractère d'une œuvre

numismatique. Ce catalogue offrira un grand intérêt pour ceux qui s'occupent des monnaies du moyen âge.

De 1860 à 1863, on a fait dans le duché de Slesvic des découvertes extrêmement intéressantes, on y avait trouvé dans des marais et tourbières un grand nombre de glaives, lances, flèches en fer, boucliers, arcs, vêtements, ornements et probablement aussi des monnaies. Tous ces objets ne furent pas transportés au musée royal d'antiquités, à Copenhague, mais on fonda un musée à Flensbourg, en Slesvic, où ils furent placés ; depuis, ce musée s'est beaucoup agrandi. En 1864, lorsque la guerre éclata entre le Danemark et la Confédération germanique, le conservateur du musée voulut sauver cette belle collection et l'envoya vers le Nord. Lorsque la Prusse réclama, après la paix, la restitution des archives des duchés et la collection d'antiquités de Flensbourg, en vertu du traité, personne ne savait ce qu'elles étaient devenues. Toutes les recherches furent vaines. En attendant, les chambres prussiennes déclarèrent qu'elles ne consentiraient pas à ce que la Prusse payât la part de la dette de l'État danois, afférente aux duchés, avant que les archives et la collection d'antiquités dudit musée fussent délivrées au gouvernement prussien.

Vendredi, 17 janvier dernier, la collection a été enfin retrouvée. Elle était emballée dans trente grandes caisses, déposées dans une brasserie, à Korsöer, petit port sur le Belt, à 14 lieues de Copenhague. Aujourd'hui elle a été livrée à la légation de Prusse.

Le gouvernement danois avait eu soin de faire faire des dessins en couleur de tous les objets dont était composée cette collection.

Après m'être arrêté aussi longtemps dans les régions du Nord, pendant une saison aussi rigoureuse, vous me permettrez sans doute bien, Monsieur le Président, de prendre mon vol et de me reposer un instant dans un climat plus doux, je veux dire brûlant. La différence vous semblera un peu grande, mais, de grâce, n'allez pas m'accuser, à cause de cela, d'aimer les extrêmes. C'est donc de la Nubie que je voudrais vous entretenir un moment.

Il n'y a pas bien longtemps que les seules monnaies qui avaient cours en Nubie, étaient les piastres espagnoles; et seulement celles d'entre elles qui portaient l'inscription « Carolus IIII » étaient acceptées pour leur valeur réelle, pourvu que le chiffre IIII y fût bien visible; car le peuple pensait que les piastres avec Carolus III devaient avoir une valeur inférieure, attendu qu'elles ne portaient que le chiffre 3, tandis que celles de Charles IV portaient le chiffre 4. Par conséquent, les piastres de Charles III n'y furent estimées qu'à un sixième au-dessous de leur valeur réelle.

Les monnaies des Ferdinand perdaient un douxième.

M. Burckhardt dit, dans ses *Travels in Nubia*, p. 289, que, pendant son séjour à Shendy, il trouva un forgeron employé secrètement à ajouter un trait de plus aux piastres de Charles III, afin qu'on les acceptât pour leur valeur réelle. Cet expédient lui rapportait un bénéfice de deux mesures de dhourra pour chaque piastre ainsi modifiée.

Les monnaies d'or n'avaient pas cours en Nubie.

MAURIN NAHUYS.

Lettre de M. Domenico Pierrugues à M. R. Chalon, *président de la Société royale de numismatique.*

Monsieur,

La médaille dont j'ai l'honneur de vous envoyer une image photographiée (1), a été trouvée à Cimiéz (*Cimelium*), dans le voisinage de Nice. J'en ai fait l'acquisition et elle est conservée, aujourd'hui, dans mon cabinet.

Dans l'intérêt de la science, je me fais un devoir de vous la communiquer pour être publiée dans la Revue que vous dirigez, certain de faire chose agréable aux numismates et aux archéologues. Nos savants, d'ici, la considèrent comme une *restitution* de Caligula ; ce qui la rendrait doublement curieuse. Car, si nous en croyons Suetone (*in Calig.*, 23), ce prince éprouvait une antipathie manifeste pour Agrippa et pour tout ce qui rappelait son nom.

Je ne m'étendrai pas en longs commentaires sur cette précieuse médaille ; je vous laisse le soin d'en dire votre opinion et votre avis. Veuillez seulement remarquer que la photographie n'a pas pu rendre suffisamment l'admirable expression de la tête qui, sur la médaille elle-même, reproduit, d'un style magistral, cet air sévère et farouche

(1) *Voy.* pl. X, n° 10.

(*torvitas*) qui, selon l'expression de Pline, était le caractère saillant de la physionomie d'Agrippa.

Veuillez, agréer, etc.

DOMENICO PIERRUGUES.

Florence, 30 janvier 1868.

MÉLANGES.

Parmi les œuvres les plus remarquables que la gravure ait récemment produites, nous nous plaisons à signaler aux lecteurs de la Revue la charmante médaille que M. Léopold Wiener, notre habile et fécond artiste, vient d'exécuter pour le gouvernement, à l'occasion du mariage du comte de Flandre. Cette médaille, dont nous donnons la représentation, planche XI, offre d'un côté les têtes superposées de S. A. R. le comte de Flandre et de la gracieuse princesse de Hohenzollern; de l'autre, leurs écussons d'armoiries au milieu d'un cercle de petits amours qui les entourent comme une guirlande de fleurs animées.

M. L. Wiener a, pour cette fois, abandonné les tableaux dramatisés, les allégories à personnages dans lesquelles il excelle. Nous ne saurions lui en faire un reproche; car, des meilleures choses il ne faut abuser, et l'art aime surtout la variété.

R. Ch.

Numismatique. Un plomb des innocents et deux jetons inédits trouvés en 1866, par Ed. Van Hende. Lille, impr. de L. Danel, 1867, in-8°, 8 pages et une planche.

M. Van Hende, l'auteur de la *Numismatique lilloise*,

continue ses recherches et publie, dans le Bulletin de la commission historique du département du Nord, les pièces nouvelles qu'il a la chance de rencontrer. Les deux jetons dont il est question cette fois-ci, ont été trouvés, l'un dans la collection de M. Vernier, à Roubaix, l'autre à Lille, dans les terrassements des fortifications. Le premier appartient aux dernières années du règne de Philippe le Bon et porte la double légende : *Vive Bourgongne et Lille ; vive Bourgongne et Carolois* (Charolais)! Le vers, plus patriotique que poli, qui complète cette seconde légende ne figure pas sur la pièce. Il n'est, du reste, que trop connu. L'autre jeton, de l'époque de Maximilien, est celui d'un maître de la monnaie de Flandre. Ses légendes sont en langue flamande ; il y avait alors, dit M. Van Hende, une recrudescence de *mouvement flamand* qui s'étendit jusqu'à Lille. C'était une manière de protester contre le gouvernement du père et tuteur du jeune Philippe le Beau.

La troisième découverte de M. Van Hende est une grande médaille de plomb, portant la date de 1549, et dont l'une des légendes, *pour les innocens,* ne laisse rien à deviner.

Les numismates, si toutes les pièces étaient aussi explicites, seraient moins exposés à faire des conjectures et des systèmes parfois singulièrement hasardés. Mais où serait alors le plaisir d'être *savant* quand tout le monde le serait ?

R. Ch.

MM. Selling et Sahlström, à Gothenbourg, ont distribué, en novembre dernier, leur second catalogue de monnaies et médailles à prix fixés. Ainsi que dans le premier, on n'y trouve encore que des pièces appartenant aux trois royaumes scandinaves.

R. Ch.

Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que la suite du grand ouvrage de M. Guioth, sur les médailles du règne de Léopold Ier, ne se fera plus longtemps attendre. Déjà plusieurs planches sont gravées et l'impression du texte (qui d'ailleurs est terminé) va commencer prochainement. Nous engageons les numismates belges à concourir, par leurs souscriptions, à l'érection de ce monument national.

R. Ch.

M. le Dr E.-G. Gersdorf, conseiller aulique et directeur en chef de la bibliothèque de l'université, à Leipzig, l'un des doyens de la numismatique, qu'il cultive, avec ardeur, depuis plus de quarante ans, s'est attaché à enrichir le plus possible le cabinet des médailles annexé à la bibliothèque et confié à ses soins. Cette collection s'est accrue, tant par des donations que par des achats, d'environ soixante-quinze mille pièces, depuis 1850.

Il y a trois ans, M. Gersdorf a eu l'heureuse idée de joindre au *Numismatischer Verkehr* de M. Thieme, une

Revue périodique et trimestrielle, sous le nom de *Blätter fur Münzfreunde*, dont chaque numéro se compose d'une feuille in-4° et d'une planche, parfois imprimée en relief et en couleurs métalliques. Cette publication, fort utile pour se tenir au courant de la science et du mouvement numismatique, enregistre avec soin les ouvrages nouveaux sur la matière et reproduit les médailles et les monnaies les plus remarquables et les plus curieuses qui paraissent, tant en Europe qu'en Amérique et dans les colonies orientales. On y rencontre aussi des articles de fond très-intéressants et des analyses critiques d'ouvrages fort bien faites. Nous citerons spécialement l'examen du dernier ouvrage de M. Leitzmann — sa *Bibliotheca numaria* (Weissensee, 1867, in-8°) — et un article, inséré dans le premier numéro de cette année, sur la médaille de *Secundus*, pièce publiée d'abord par M. Pinchart, et dont il a déjà été plusieurs fois question dans cette Revue.

R. Ch.

M. le colonel Maillict [1], qui publie, dans notre Revue, le catalogue le plus complet qu'on ait jamais entrepris des *Monnaies obsidionales ou de nécessité*, va joindre à cet important travail la partie la plus précieuse pour la plupart des amateurs, la représentation de toutes les pièces signalées dans son catalogue. Ces planches formeront un atlas de format in-4° et seront livrées, aux souscripteurs

[1] Rue du Méridien, 6, à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles).

seulement, par cahiers de 10 planches et au prix de 20 *centimes par planche.*

M. Mailliet réclame de MM. les amateurs la communication ou les empreintes de celles de ces monnaies qu'il ne possède pas en nature et dont il n'a que des dessins parfois peu satisfaisants. Chacun voudra, sans doute, concourir ainsi à rendre ce recueil le plus parfait qu'il sera possible. C'est, nous paraît-il, un véritable devoir pour les numismates.

R. Ch.

Pendant l'année 1867, il a été frappé à la Monnaie de Bruxelles :

En pièces de 20 francs, d'or . . . fr.	26,866,140
En pièces de 5 francs, d'argent . . .	18,465,720
En monnaies d'argent, d'après les clauses de la convention monétaire du 23 décembre 1865, savoir :	
En pièces de 2 francs	7,578,000
En pièces de 1 franc.	6,652,000
En pièces de 50 centimes	507,000
Ce qui, joint aux fabrications de 1866, fait, pour les trois espèces de pièces, un total général de :	
En pièces de 2 francs	11,462,000
En pièces de 1 franc	9,693,000
En pièces de 50 centimes	3,910,000
Total. . . fr.	25,065,000

Le Contrôleur, A. Brichaut.

La dernière médaille, frappée à Parme, en l'honneur de l'archiduchesse, ci-devant impératrice Marie-Louise, est celle qui rappelle la construction du pont sur le Stirone, en 1843. Les amateurs qui font la collection des napoléonides, seront heureux d'apprendre qu'ils peuvent se procurer cette belle médaille, au prix de 8 francs, en s'adressant à M. le docteur Luigi Pigorini, directeur du Musée des antiques, à Parme.

R. Ch.

Par un des derniers actes de son intelligente administration, M. le Ministre de l'Intérieur, Alp. Vandenpeereboom, a enrichi le dépôt des coins de la Monnaie de Bruxelles, d'un accroissement considérable, en y faisant rentrer, par suite d'acquisition, les poinçons et matrices délaissés par feu le graveur général des monnaies, P.-J. Braemt.

On assure qu'à l'exemple de ce qui existe à Rome et à Paris, il est question d'organiser, ici, un système de reproduction des anciens coins et d'en permettre la frappe à des prix fixés par un tarif. La seule difficulté que ce projet puisse rencontrer consiste dans les dispositions de la loi sur la comptabilité qui ne permettent pas à l'État d'être fabricant et vendeur. Il faudrait que cette entreprise fût faite pour le compte, soit du directeur ou du graveur de la Monnaie, soit d'un particulier, sous la surveillance de l'administration et à charge, par l'entrepreneur, de remettre

au gouvernement un certain nombre de pièces pour les collections publiques.

R. Ch.

La Revue archéologique, dans le numéro de janvier 1868, a eu la bonne fortune de pouvoir offrir, comme étrennes, à ses lecteurs, un article de M. F. de Saulcy sur la *numismatique des Éduens et des Séquanes*, article probablement détaché du grand travail d'ensemble, attendu depuis trop longtemps, sur la numismatique de la Gaule.

R. Ch.

Le n° XXVIII de la Revue numismatique anglaise qui complète le vol. VII de la nouvelle série, contient, entre autres choses, la première partie de la description des médailles romaines en or du cabinet du duc de Blacas, par M. Fréd. W. Madden. On sait que le British Museum, dont M. Madden est l'un des savants et zélés directeurs, fit inopinément l'acquisition des immenses collections d'antiquités grecques, romaines, égyptiennes, etc., que le dernier duc et son père, avant lui, avaient réunies. Pendant qu'on discutait en France la valeur de ce trésor et qu'on nommait des commissions pour l'examiner, faire des rapports, etc., le musée tout entier traversait le détroit.

Le nombre des pièces d'or romaines de la collection Blacas s'élève à 515. M. Madden, dans ce premier article

de soixante et dix pages, en décrit 184, parmi lesquelles se trouvent des raretés et des curiosités de premier ordre.

Après les monnaies d'or, M. Madden se propose de faire connaître également les plus remarquables pièces de la série grecque, les *æs grave* étrusques, latins et romains, enfin les monnaies romaines d'argent et de bronze. Cette dernière série ne forme pas une des moindres parties de la collection. L'érudition si sure et si vaste de M. Madden ajoute beaucoup à l'intérêt d'un pareil catalogue.

R. Ch.

Bijdragen tot de numismatiek van Gelderland, door W.-J. de Voogt, Arnhem, Is.-An. Nijhoff en zoon, 1867. 1 vol. in-8°, 99 pages et 4 planches.

Sous le titre modeste d'*Additions à la numismatique de la Gueldre*, M. de Voogt refait en quelque sorte l'ouvrage de M. Vander Chijs, qui date de 1853. Il y a longtemps que notre collaborateur étudie la numismatique de sa province. Ce ne sont pas seulement les monnaies, les médailles, les jetons et les méreaux qui ont sollicité son attention, mais encore les monuments écrits. Les archives de l'ancienne Nimègue ont été feuilletées et refeuilletées par lui. Une partie de ses intéressantes découvertes a été publiée dans l'important recueil de M. Nijhoff, *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*, nouvelle série, IV° partie. Aujourd'hui, nous trouvons à la fin des *Bijdragen* quatre pièces manuscrites ayant trait à la

frappe des monnaies de la Gueldre. Elles datent de Guillaume Ier de Juliers, de Renaud IV, de Philippe le Beau, de Guillaume II et de Philippe II.

La nouvelle publication de M. de Voogt commence par la description des monnaies frappées par la ville de Nimègue. Les plus anciennes ne remontent pas au delà du xve siècle. Pour donner une idée de la conscience que l'auteur à mise à recueillir les monnaies de sa ville natale, nous dirons qu'il n'en décrit pas moins de cent dix-huit, sans compter les variétés. Renaud Ier, comte de Gueldre, compte sept pièces variées. La duchesse Eléonore n'était citée par Vander Chijs que pour deux monnaies d'argent de bas aloi. M. de Voogt publie d'elle un magnifique gros au lion, type remarquable et tout nouveau en Gueldre.

Quant à l'exécution matérielle de l'ouvrage, nous regrettons que l'auteur n'ait pas adopté le format in-4° de M. Vander Chijs. Cela eût permis de joindre les *Additions* au *Corpus* des monnaies de Gueldre. C'est notre collaborateur M. Hooft van Iddekinge qui a dessiné et gravé les quatre planches qui accompagnent le texte de M. de Voogt.

Cam. P.

Un double numéro de la Revue numismatique française de 1867, comprenant les mois de mai, juin, juillet et août, a paru dans le courant de février dernier. Parmi les articles qu'il contient, nous remarquons, comme concernant la Belgique, une notice de M. Deschamps de Pas, inti-

tulée *Contrefaçon des monnaies de Charles VI par Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne et comte de Flandre.*

L'ordonnance de Charles VI, en date du 21 décembre 1412, autorisait Jean Sans-Peur à imiter, pour son compte et à ses noms et armes, la monnaie française. M. Deschamps de Pas regarde comme extrêmement probable qu'avant cette permission, le duc avait tout simplement contrefait la monnaie royale. Un *double blanc* aux fleurs de lis et portant la légende singulière : ✠ KAROLVS : FRANCORV : R · FL, lui paraît ne pouvoir être que le produit de cette contrefaçon à laquelle il attribue également un autre *blanc*, aux légendes régulières, mais d'une fabrication excessivement négligée.

R. Ch.

Sigillographie de Toul, par Charles Robert, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Rollin, 1868, in-4°, 288 pages et 41 planches gravées sur cuivre.

Voici bien l'un des livres les plus remarquables qui aient paru depuis longtemps, sur la sigillographie, si pas par l'importance et l'étendue du sujet, du moins par la manière dont l'auteur l'a traité. A propos des sceaux des évêques et des diverses autorités qui se partageaient le pouvoir et la juridiction civile, M. Robert a fait en traits rapides et tracés de main de maître une véritable histoire de la ville de Toul. Il nous montre d'abord la cité gallo-romaine fidèle,

une des dernières, à l'autorité de l'Empire, tandis que les Franks Saliens, les Franks Ripuaires et les généraux romains indépendants se partageaient déjà les Gaules. Après s'être soumise à Clovis qui ralliait à lui, à l'aide du clergé, la majorité du pays, Toul échut en partage aux rois d'Austrasie. A la chute de la première race, elle lutta pour les derniers Mérovingiens contre la famille ripuaire de Pépin. Ses instincts conservateurs lui firent plus tard soutenir, contre la maison de Saxe, la cause des Carlovingiens, qu'elle n'abandonna qu'à la dernière extrémité.

Henri l'Oiseleur, donna alors, à l'évêque Gauzelin, qui déjà jouissait dans la ville d'une grande autorité, le comté de Toul, en l'unissant à l'église de Saint-Étienne et de Sainte-Marie. C'est à partir de cette époque que les évêques entrèrent en possession des droits régaliens d'émettre la monnaie publique et de la signer de leur nom.

On sait que cette souveraineté dura jusqu'à la conquête des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, par le roi de France, Henri II, et la cession que lui firent les évêques, le 5 janvier 1556.

Nous n'entreprendrons pas l'analyse d'un livre qu'il faut lire en entier, où rien n'est ni superflu ni inutile. M. Robert, l'auteur de la magnifique *Monographie monétaire de Cambrai*, des *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul*, des *Études numismatiques sur le Nord-Est de la France*, etc., a donné le droit d'être exigeant. Mais son nouvel ouvrage n'a rien à craindre de la comparaison de ses aînés.

On admire souvent, et non sans raison, ces monuments de science et de patience que certains moines ont édifiés

dans les longs et doux loisirs du cloître. N'est-il pas mille fois plus étonnant de voir un haut fonctionnaire, chef d'une administration extrêmement importante, et par-dessus tout cela un homme du monde, produire des livres dont le bénédictin le plus érudit aurait le droit d'être fier?

Les planches du beau livre de M. Robert ont été dessinées par lui et gravées sur cuivre par M. E. Cartier, fils de notre ancien maître et ami, le fondateur de la *Revue française*.

R. Ch.

La *Gazette numismatique* de M. Leitzmann nous annonce la création d'une Société de numismatique à Dresde. Depuis assez longtemps, des numismates et des généalogistes de cette ville avaient l'habitude de se réunir dans le dessein de s'éclairer réciproquement. A plusieurs reprises, il avait été question de fonder une Société régulière et officielle, et la proposition avait paru sourire à de nombreux amis de la science.

Enfin, le 8 novembre dernier, une Société de numismatique, d'art héraldique et de sigillographie se constitua. Le bureau est composé de MM. Gautsch, président; Schencke, secrétaire et Wiedemann, trésorier. La jeune Société a noué immédiatement des relations avec les cercles archéologiques de son voisinage, et elle se propose de publier les travaux de ses membres.

M. Leitzmann nous apprend encore qu'une collection de monnaies, d'armes et de livres spéciaux est commencée.

Nous nous empressons de souhaiter ici à nos confrères de Saxe une longue et productive carrière.

CAM. P.

M. I. et A. Erbstein, avocats à Dresde, annoncent la mise en vente de la première moitié de l'immense collection de médailles et de monnaies formée par feu le lieutenant-colonel de Schulthess-Rechberg. La vente aura lieu le 2 juin, à Dresde. Le premier volume ne compte pas moins de 436 pages et de 4,000 numéros. Il comprend les monnaies des empires (empire d'Allemagne et vicaires impériaux, Autriche et Russie); les monnaies des royaumes (Bohême, Danemark, Angleterre, Écosse, France et Navarre, Pologne, Prusse, Suède et Norwége, Espagne, Hongrie, etc.); les monnaies des papes, des archevêques, des évêques, des ordres militaires (ordres germaniques, de la Livonie, des Chevaliers de Saint-Jean à Rhodes et à Malte), des seigneurs ecclésiastiques de l'Allemagne et de l'étranger; et les monnaies des vieilles maisons princières d'Anhalt, de Bade, de Bavière, de Brandebourg, de Brunswick (avec le Hanovre), de la Gueldre et de Henneberg.

Ce catalogue, qui peut servir de supplément au *Thaler-Cabinet* de M. Schulthess-Rechberg, sera publié en deux éditions qui coûteront respectivement 2 thalers et 1 thaler.

CAM. P.

M. Alvaro Campaner, de Barcelone, vient de reprendre la publication, quelque peu retardée par un deuil de famille, de son *Memorial numismático español.*

Le premier *cuaderno* du tome II se compose de 56 pages de texte et d'une planche représentant des monnaies coloniales d'Espagne inédites ou peu connues. L'article de M. Campaner auquel se rapportent les cinq premiers numéros de cette planche, est précédé d'un long tableau donnant la liste générale de toutes les *médailles de proclamation* des rois d'Espagne, depuis Philippe III jusqu'à la reine Isabelle II.

M. Jacobo Zobel de Zangroniz a inséré, dans cette livraison, un mémoire sur une monnaie inédite qu'il attribue à Serpa, dans l'Espagne ultérieure. Huit pages de *mélanges* viennent ensuite; nous y avons remarqué la mention de ce que contient la 1re livraison de cette année de la *Revue numismatique belge.*

L'éditeur annonce, pour le numéro suivant, une étude de M. Aloïss Heiss, sur l'interprétation des caractères celtibériens.

R. Ch.

La Monnaie de Bruxelles est occupée, en ce moment, à fabriquer, pour le royaume d'Italie, une partie considérable du numéraire de bronze, en pièces de 10 *centesimi.* Les coins de ces pièces sont reproduits d'après les poinçons du graveur en chef des monnaies italiennes, M. Ferraris. Au lieu de porter la lettre monétaire de l'un des ateliers

d'Italie, les pièces de Bruxelles ont à l'exergue du revers le monogramme OM, accosté de deux points, formé, dit-on, des initiales des deux entrepreneurs de cette fabrication.

R. Ch.

M. Ch. Robert, dans son savant *Mémoire sur les légions romaines*, avait trouvé l'occasion de rétablir les légendes, jusqu'à présent mal lues, de plusieurs médailles. Comme le beau travail de M. Robert est plutôt un livre d'histoire qu'un traité de numismatique, et que beaucoup d'amateurs de médailles romaines peuvent ne pas le connaître, nous croyons utile de donner, à ces rectifications, le plus de publicité possible. C'est pourquoi nous les reproduisons, ici, avec la permission de l'auteur.

R. Ch.

MONNAIES MAL LUES.

GALLIEN.

Des erreurs de lecture se sont introduites dans les ouvrages de numismatique, en ce qui concerne les numéros des légions inscrits sur les monnaies de Gallien :

Leg. I Augusta. — On donne à Gallien une lég. *I Aug.* qui n'a jamais existé ; j'ai rétabli le numéro d'ordre, qu'un examen plus attentif ou qu'une meilleure conservation de la pièce aurait assurément laissé voir.

Leg. IIII Italica.—La monnaie où l'on a cru lire, *Leg. IIII*

Italica, porte le n° 3, qui n'a jamais été dépassé dans ce groupe de légions, créé par Marc-Aurèle.

Leg. VIIII Aug. — Il faut supprimer une prétendue lég. *VIIII Aug.*, au type du lion, donnée par Mionnet, M. Cohen, etc. Cette légion ne peut être que la *VIII Aug.*, si cette dernière a jamais eu le lion sur son bouclier, ou que l'une des légions connues, d'un autre surnom, auxquelles ce signe distinctif appartenait.

Leg. VI Maced. — Il faut également supprimer une lég. *VI Macedonica,* reproduite par Mionnet et M. Cohen, d'après Banduri. Les seules légions portant le surnom de *Macedonica,* sont : la *IV,* qui avait été licenciée sous Vespasien après la défaite de Civilis (*voy.* plus loin la 3e période), et la *V,* qui a duré jusqu'à la fin de l'empire. C'est de celle-ci qu'il s'agit. On aura pris pour le numéro de la légion le chiffre VI, indiquant combien de fois la légion avait été déclarée par Gallien *pia felix* ou *pia fidelis.*

Leg. IIXX. — On doit faire justice d'une légion *IIXX*, au type du capricorne, mentionnée par Mionnet, et après lui par M. Cohen, comme la dix-huitième, et placée dans la nomenclature, avant la *XX* et la *XXII.* — La dix-huitième légion avait disparu avec l'armée de Varus (*V.* plus loin 1re période); c'est de la XXII qu'il s'agit; le capricorne était le signe distinctif de cette dernière légion.

Leg. XXI Gemina. — Une prétendue lég. *XXI Gemina,* avec une Victoire et un lion, qui est donnée par Banduri, n'a pas existé; c'est une *XIII Gemina,* sur les monnaies de laquelle ce type est connu. — Il faut aussi supprimer une lég. *XXII Gemina,* au type du capricorne, qui n'est autre que la *XXII Primigenia.*

VICTORIN.

M. Grotefend (*Real. encyclop.*) dit que la légion *X Gemina* figure sur les monnaies gauloises, sous Victorin; c'est au contraire la légion *X Fretensis,* dont le surnom se lit sur les pièces de ce prince, si l'on en croit M. Cohen (*Descrip. hist. des monn. rom.*). La présence de cette dernière légion sur les monnaies de Victorin est assez insolite, car les légions d'Orient ne figurent guère sur les monnaies latines. On pourrait expliquer ce fait en remarquant qu'il ne s'agissait sans doute que d'un détachement employé en Occident. On devra néanmoins s'étonner de la présence du taureau, signe distinctif de la *X Gemina,* sur une monnaie de la *X Fretensis.*

CARAUSIUS.

Le catalogue Hunter et M. Cohen donnent *leg. I. M. in,* avec un point d'interrogation. C'est évidemment lég. *I. Minervia,* ainsi que le prouve l'image du bélier, que les *Minerviens* mettaient sur leur bouclier.

Borghesi (*OEuvr. compl.,* t. IV, p. 115) parle d'une médaille de Carausius, sur laquelle on aurait lu : lég. *VIIII,* avec un taureau pour emblème; il faut lire légion *VIII,* ainsi que M. Léon Renier le fait remarquer dans une note de cette importante publication. Il faut ajouter que le taureau appartenait à la légion *VIII,* d'après une autre monnaie bien connue de Carausius.

Leg. XXI Ulpia. — Le catalogue Hunter et, d'après lui, M. Cohen, nos 134 et 135, donnent à Carausius une *XXI Ulpia,* qui n'a jamais existé. C'est évidemment la *XXX Ulpia,* ainsi que le prouve d'ailleurs le type de Neptune. (*Voir* plus loin la dix-septième période.)

Leg. XXV V. — Le catalogue Hunter et M. Cohen, n° 137,

indiquent une légion *XXV*, qui n'est pas connue sous l'empire; c'est une *XX Valeria Victrix*, au type habituel du sanglier.

Nous avons rendu compte, dans le numéro précédent, p. 100, d'un mémoire de M. Laugier, inséré dans le *Répertoire* de la Société de statistique de Marseille, sur les monnaies des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il existait de ce mémoire un tirage à part de cent exemplaires. L'auteur vient d'en donner une seconde édition, revue et augmentée, principalement en ce qui concerne le monnayage à Malte. Cette nouvelle édition se distingue aussi par un plus grand luxe d'impression.

R. Ch.

M. Charles Wiener qui, après avoir successivement travaillé pour différents pays et avoir occupé à Lisbonne la place de graveur en chef de la Monnaie, est revenu se fixer en Belgique, vient de terminer deux médailles parfaitement réussies. L'une à la mémoire du dernier archevêque de Malines, le cardinal Sterckx; l'autre en l'honneur de son successeur, le R. P. Victor Dechamps, ci-devant évêque de Namur.

R. Ch.

Si l'on en croit les bruits répandus dans la foule, les vieux quartiers de Paris tombés, depuis peu de temps,

sous la pioche municipale, ont livré un assez grand nombre d'anciennes monnaies cachées dans l'épaisseur des murs. Pour ma part, j'ai vu plusieurs *saluts* d'or de Henri VI, roi de France et d'Angleterre, extraits d'une cachette pratiquée dans une très-vieille maison de la rue du Four-Saint-Germain. Ils étaient au nombre de sept dont un monnayé à Paris, entre 1422 et 1436, et marqué d'une couronne. Les autres portaient la marque des ateliers de Saint-Lo et de Rouen, un lis ou un léopard. Tous étaient superbes de conservation. Une circonstance favorable m'a permis d'acquérir le plus rare et le plus beau. Ces monnaies, au moment de leur découverte, étaient renfermées dans une espèce de tire-lire en poterie. Hélas ! ce curieux objet, dont la date était incontestable, n'a revu le jour, après quatre siècles, que pour être brisé et jeté aux immondices.

(*Extrait d'une lettre de* M. Félix Doinet).

Les démolitions qui vont avoir lieu à Bruxelles, et qui vont atteindre huit à neuf cents maisons dans la partie la plus ancienne de la ville, amèneront, sans doute, aussi, la découverte d'objets précieux ou curieux à conserver.

Il est à espérer que l'administration communale en traitant avec la *compagnie anglaise,* aura eu la précaution de faire, à cet égard, les réserves nécessaires pour que ces objets restent dans le pays et n'aillent pas s'engouffrer dans le British Museum. Le gouvernement, qui intervient, pour une large part, dans les frais de cette grande entreprise.

n'avait-il pas aussi le droit de mettre à son subside quelques conditions?

R. Ch.

M. Victor Bernat, horloger, place de la Cité, n° 4, à Rodez (Aveyron), est possesseur d'un dépôt de monnaies gauloises d'argent, que l'on croit, dit-il, devoir attribuer aux Volckes Tectosages ou Tolosates. Il offre dix variétés de ces monnaies en retour d'un mandat de 14 francs à lui envoyer par la poste. Ces pièces ont été trouvées en défrichant un terrain, à Goutrens, arrondissement de Villefranche.

R. Ch.

Les membres de la Société royale de Numismatique sont *officiellement* invités à prendre part aux fêtes jubilaires qui auront lieu à Lund, en Suède, à l'occasion du deux-centième anniversaire de la fondation de l'Université, les 25, 26 et 27 mai prochain.

R. Ch.

Nous recevons, à l'instant, l'*Annuaire de la société française de Numismatique, pour* 1867. Il sera rendu compte de ce splendide volume dans notre prochaine livraison.

R. Ch.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 1er TRIMESTRE 1868.

Revue numismatique anglaise, 1867, 2e, 3e et 4e parties. Nouvelle série, nos 26, 27 et 28.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres, etc., de Belgique, 36e année, 2e série, t. XXIV, nos 11 et 12, 1867. 37e année, 2e série, t. XXV, nos 1 et 2, 1868.

Die Münzen und Medaillen Graubündens beschrieben und abgebildet von C.-F.-T Trachsel. Berlin, 1867.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 6e année, mars, avril, mai et juin, 1867.

Förteckning öfver Mynt och Medaljer M. M. Selling et Sahlström i Göteborg, Torggaten, no 22, 2 trappor upp, no 2, november 1867.

Revue trimestrielle, 2e série, 16e volume, 14e année. t. III, octobre 1867; 17e volume, 15e année, t. Ier, janvier 1868.

Messager des sciences historiques, etc. Année 1867, 4e livraison.

Revue numismatique française. Année 1867. Nouvelle série, t. XII, nos 3 et 4, mai et août.

Memorial numismático español, T. Ier, 1866.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. T. IX, 1865-66-67.

Contrefaçon des monnaies de Charles VI, par Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, comte de Flandre, par L. Dechamps de Pas.

Bulletin de l'institut archéologique liégeois. T. VIII, 2e livraison, 1868.

Memorial numismático Español. Año II, cuaderno primero. Primer trimestre, 1868.

Bijdragen tot de numismatiek van Gelderland, door W.-J. de Voogt. Arnhem, 1867.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, juillet à octobre 1867, 2 livraisons.

CABINET NUMISMATIQUE.

MONNAIES OFFERTES A LA SOCIÉTÉ PAR M. F. SÉGUIN,

DE GENÈVE.

		Argent.	Bronze.
Pierre Ier, 1689-1725 . .	10 copeks, 1707	1	»
	5 id.	2	»
	Bronze.	»	2
Anne, 1730-1740	½ copek, 1734.	»	1
	1 id. 1735.	»	1
	1 id. 1736.	»	1
	2 id. 1738.	»	2
	¼ id. 1734-1735	»	3
Ivan, 1740-1741	10 copeks, 1741.	1	»
Élisabeth, 1741-1762 . .	½ de rouble.	3	»
	Pièces de 10 copeks	3	»
	Id. 5 id.	7	»
	1 copek, 1756.	»	1
	1 id. 1761.	»	1
Catherine II, 1762-1796.	½ de rouble.	2	»
	20 copeks	2	»
	15	1	»
	10 copeks	4	»
	5 id. 1763.	»	1
	5 id. 1777.	»	1
	5 id. 1792.	»	1
	5 id. 1793.	»	1
	1 id. 1794.	»	1
	1 id. 1795.	»	1
	3 demi-copek, 1788	»	3
	¼ copek, 3 pièces dites Polancka, 1789.	»	3
	¼ copek dit Polonska, 1790 . . .	»	1
Pierre III, 1762	4 copeks, 1762	»	1
	Id. id.	»	1
	A reporter	26	27

		Argent.	Bronze
	Report.	26	27
Paul Ier, 1796-1801. . .	½ rouble, 1798	1	»
	¼ id. 1797	1	»
	10 copeks, 1798	1	»
	5 id. 1797, 1798, 1801 . . .	3	»
	Pièce de 2 copeks, 1801.	»	1
	1 copek, 1801.	»	1
	½ id. 1798.	»	1
	¼ id. 1797.	»	1
	¼ id. 1798.	»	1
Alexandre Ier, 1801-1825.	¼ de rouble, 1810	1	»
	10 copeks, 1802, 1804.	3	»
	2 id. 1802	»	1
	2 id. 1814	»	1
	2 id. 1818	»	1
	½ id.	»	2
Nicolas Ier, 1825-1855 . .	1 rouble, 1848	1	»
	½ id. 1849	1	»
	¼ id. 1848	1	»
	10 id. 1848, 1850.	5	»
	5 id.	5	»
	½ rouble	1	»
	¼ id.	1	»
	20 copeks	1	»
	10 id.	1	»
	5 id.	1	»

Suite complète des monnaies de cuivre en relation avec celles d'argent. Elles n'ont plus cours.

	5 copeks, 1840.	»	1
	2 id. 1840.	»	1
	1 id. id.	»	1
	½ id. 1841.	»	1
	¼ id. 1840.	»	1
Alexandre II.	¼ de rouble.	4	»
	20 copeks	4	»
	10 id.	1	»
	5 id.	2	»
	Totaux	63	42

Le Bibliothécaire,

Guioth.

MÉLANGES.

M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, président de la Société française de numismatique, M. J. Sabatier, vice-président, et M. Aloïs Heiss, auteur du magnifique ouvrage sur les monnaies de l'Espagne, viennent de recevoir de S. M. le Roi de Portugal la décoration de l'ordre du Christ, distinction d'autant plus flatteuse pour des numismates qu'elle émane d'un prince numismate lui-même.

R. Ch.

Deux dépôts de monnaies. — Il y a quelques années, la tour d'un village de la Frise, nommé Mantgum, fut démolie et les matériaux vendus aux enchères. Une poutre provenant de cette démolition devint la propriété d'un riche paysan du nom de J.-H. Kalma, qui la fit scier et trouva, dans l'intérieur du bois, un petit trésor composé de quatre pièces d'or et d'une vingtaine de pièces d'argent, dont voici la liste :

1° *Angelot d'Edward IV, d'Angleterre* (1461-1483). L'archange saint Michel et le dragon : ⁝⁝ EDWARD × DEI × GRA × REX · ANGL' × ⁝ FRANC ⁝⁝ — Vaisseau portant les armoiries de l'Angleterre. La croix flanquée d'un Ꞓ et d'une rose : ⁝⁝ PER × CRVCEM × TVA × SALVA × NOS · XPC' × REDEMP ⁝⁝

2° *Florin d'or de Francfort*, de l'an 1495.

Saint Jean-Baptiste portant l'Agneau. A ses pieds les armes de la ville impériale : MO · NO · FRANCF 1495.

— Globe avec la croix, dans un cartouche ogival : ✠ MAXIMILIANVS · ROMA · REX ·

3° *Florin d'or de Frédéric Sigismond, markgrave de Brandenbourg* (avant 1498).

Type du Saint Jean-Baptiste, comme ci-dessus ; mais entre les jambes du saint, une tête de chien tournée à droite : FRID ⁝ ✠ ⁝ SIGISM · MARCH ⁝ BRAND · ·

— Quatre écussons d'armoiries : ✠ MONETA ⁝ NOVA ⁝ AVR ⁝ SWOB' ACH'. (Cat. de Renesse, n° 24026.)

4° *Florin Philippus*, d'Anvers.

Saint Philippe tenant devant lui les armoiries de Bourgogne-Autriche, etc. : ✠ S ⁜ PHE ⁜ INTERCD × PRO ⁜ NOBIS × ✠ × ·

— Croix ornée et fleurdelisée ayant, en cœur, le lion, anglée de deux lis et de deux couronnes : ✠ MO ⁜ AV ⁜ ARCHIDVCV × AVSTRIE ⁜ DVCV ⁜ BG ⁜ B × Z. (Van der Chijs, pl. XXII, n° 1.)

Cette pièce a été frappée pendant la minorité du futur empereur Charles-Quint (1506-1515).

Les monnaies d'argent comprenaient les variétés suivantes :

1° Un ange avec l'écu aux deux épées en sautoir : FRIDERICVS : ALBERTVS : JOHANNES.

— GROSSVS : NOVVS : DVCVM : SAXONIE.

2° Id. mais avec : ∘T∘ FRIDERICVS : GEORGIVS. JOHANN.

— Id. mais la légende terminée par ∘T∘, et SAXONIE.

3 à 5° id., avec : FRIDERICVS · IOHANNES · GEORGIVS ∘T∘.

— Id. mais SAXONIE.

6° Un exemplaire avec la légende du n° 1 porte, au-dessus des armoiries, la date 1499.

7-13° Sept autres pièces semblables mais sans date.

14-21° Huit autres étaient à la légende : FRIDERICVS· GEORGIVS, etc.

Cet Albert de Saxe est le fameux *Albrecht der Behemte* mort en 1500), *stammvater des königlichen Haus Sachsen,* comme l'indique l'excellent livre, sous ce titre, du Dr F.-A. Von Laugenn. Leipzig 1858. Ce prince subjugua la Frise et mourut, à Embden, le 12 septembre 1500. Son cœur est déposé dans la cathédrale, sous une plaque de bronze qui porte son nom. Je l'y ai vue en octobre 1866.

Les autres princes qui figurent sur ces monnaies sont les ducs de Saxe Frédéric III (1486-1525); Jean (1486-1532) et George (1500-1539). Toutes ces pieces étaient à fleur de coins. Elles furent, sans doute, cachées pendant les troubles qui suivirent, en 1515, la vente de la Frise faite par George, duc de Saxe, à l'archiduc Charles, depuis Charles-Quint. Les Frisons, qui n'aimaient pas d'être vendus comme des bestiaux, appellèrent à leur aide le guerroyant Charles d'Egmond, duc de Gueldre, qui, jusqu'en 1538, résista, souvent seul, à un monarque dont

les États (ainsi qu'il s'en vantait) ne voyaient jamais le coucher du soleil.

La seconde découverte que j'ai à signaler a été faite en 1866, à Leeuwarden. En creusant une cave à sept pieds environ de profondeur, on rencontra une cinquantaine de petites plaques de cuivre jaune, de formes variées, carrées, octogones, rondes ou à peu près. Les unes ne portaient aucune empreinte; ce n'étaient que des flans préparés ; les autres, déjà frappées, devaient encore être arrondies au moyen de cisailles; d'autres enfin avaient quitté la forme d'embryon et avaient reçu la parure argentée, nécessaire à leur entrée dans le monde.

Ce sont toutes imitations assez grossières, de sols ou doubles sols de Hollande de la fin du xve siècle ou du commencement du xvie. Inutile de dire qu'elles sont l'œuvre d'un faux monnayeur. Au reste, cette industrie avait alors en Frise une espèce de raison d'être. La menue monnaie y était très-rare et l'on dut, en 1505, chercher à remédier à cette disette. (*Vrye Fries*, V, p. 188, et Van der Chijs, p. 156.) Notre faussaire n'était-il qu'un philanthrope-économiste qui voulait venir en aide à ses concitoyens ?

J. Dirks.

Di una moneta turca coniata nella zecca di Parma. Dissertazione del canonico Cipelli don Luigi, professor onorario di lingua ebraica, etc. Parma, 1868, in-8°, 27 pages et une planche.

Il existe, au Musée royal de Parme, une pièce turque et

les coins qui ont servi à la frapper; coins parfaitement conservés et qui paraissent gravés d'hier. Cette monnaie, vulgairement dite piastre, est la *Juzlich* de 100 *parà* ou de deux piastres et demie. Elle porte du côté du *togrà*, la date 1203 de l'hégire (١٢٠٣), qui correspond à 1788-89, date de l'avénement au trône du sultan Sélim III. Au revers, le chiffre 3 (٣), à la fin de la troisième ligne, signifie que la pièce a été frappée dans la troisième année du règne de ce sultan, c'est-à-dire l'an 1205 de l'hégire — 1790-91 de l'ère vulgaire. Tout ceci s'applique à la monnaie originale et légale dont la pièce de Parme ne peut être qu'une contrefaçon. Or, il résulte d'un document trouvé dans les archives de l'État, à Parme, et portant la date du 2 août 1796, que la frappe d'une piastre turque avait été à cette époque défendue. C'est donc en 1796 qu'on a imité, à Parme, la piastre turque de 1790-91.

L'auteur se demande ensuite pourquoi et à quelle occasion on a pu s'imaginer de faire à Parme de la monnaie turque. Il avance, à ce sujet, diverses conjectures, plus ingénieuses les unes que les autres, puis il finit par s'arrêter à la plus simple et nous croyons qu'il a raison. C'était, dit-il, une falsification, une tromperie (truffa). Mais au bénéfice de qui prétendait-on l'exercer? Cette question l'auteur ne l'a pas même posée.

R. Ch.

Rapport sur la collection royale des monnaies portugaises figurant à l'exposition universelle de 1867, *présenté à la Société française de numismatique et d'archéologie*, par M. J. Sabatier, membre titulaire-sociétaire. Paris, 1867, in-8°, 55 pages.

M. Sabatier, le digne vice-président de la Société française de numismatique, avait été chargé par cette compagnie de lui faire un rapport sur la collection monétaire de S. M. le roi don Louis de Portugal, la seule collection étrangère qui figurait à l'exposition universelle, dans la section de l'histoire du travail. Il s'est acquitté de sa tache, ainsi qu'il en a l'habitude, de la manière la plus satisfaisante, ne se contentant pas de donner la liste des monnaies qui composent cette riche collection et d'en indiquer les pièces les plus rares, les plus remarquables.

M. Sabatier, qui ne savait pas le portugais, s'est mis à étudier cette langue, assez pour lire et comprendre les différents auteurs qu'il devait consulter. Il commence son travail par un résumé, nécessairement très-court, mais fort substantiel, des vicissitudes de cette contrée, tour à tour occupée et dominée par les Celtes, les Grecs, les Phéniciens, les Carthaginois, les Romains, les Goths et les Arabes, et qui, depuis, devint le Portugal.

Après cette introduction, contenant une foule de renseignements qu'on aurait de la peine à trouver ailleurs, tels que l'indication des marques monétaires des diverses officines du royaume et des colonies, l'auteur donne, plus *in extenso* et par règnes, l'histoire du monnayage royal depuis Alphonse Ier (1143-1185) jusqu'au roi Louis Ier, aujour-

d'hui régnant. Une revue des pièces les plus rares de cette collection vraiment *royale*, termine le mémoire.

Le *rapport* de M. Sabatier doit faire partie de l'annuaire de la Société française pour 1868; il est donc en quelque sorte inédit. Mais l'auteur en a obtenu un tirage à part à petit nombre d'exemplaires qu'il a distribués à des amis parmi lesquels il a bien voulu nous comprendre.

R. Ch.

On lisait, il y a quelque temps, dans les journaux *sérieux* de France et de Belgique, qu'il circulait, en Italie, des monnaies frappées au nom de divers personnages qu'on suppose occupés à chercher, dans ce pays, des positions princières : de Murat, comme roi de Naples, du prince Napoléon, comme roi d'Etrurie, des ducs de Parme et de Modène à la date de 1868, voire même de Mazzini, comme triumvir de Rome, et de Garibaldi, dictateur perpétuel (DIC. PERP. TR. P.) de la Sicile. Comme cette nouvelle ne portait pas la date du 1er avril, nous crûmes pouvoir, sans nous compromettre, vérifier le *canard* en ayant recours au directeur du *Bullettino italiano,* qui aurait dû en savoir quelque chose. Voici la réponse que nous fit notre obligeant confrère M. Caucich.

« Firenze, 16 avril 1868.

« Monsieur et cher Confrère !

« J'ai reçu votre très-estimée du 20 mars, et sans retard j'ai écrit à Rome et à Naples pour avoir des nouvelles de la

fabrication des pièces, qu'on dit frappées par les prétendants italiens. On me dit qu'il n'y a rien de vrai dans cette annonce. D'ailleurs, habitant la capitale, j'aurais dû voir ces monnaies, si elles étaient réellement sorties de la monnaie de Rome. Il est possible qu'on ait eu l'intention de les frapper, ce qui expliquerait les bruits répandus dans les journaux.

« Excusez le retard mis dans ma réponse, et agréez, Monsieur et cher Confrère, mes salutations les plus empressées.

« Votre très-dévoué,

« A. R. Caucich. »

La Société française de numismatique et d'archéologie, fondée à Paris, il y a trois années à peine, a pris une extension des plus rapides ; ses premiers pas ont été des pas de géant. Accueillie d'abord avec quelque réserve, elle a bientôt vu cette espèce d'opposition ou plutôt d'indifférence faire place à des sentiments plus sympathiques. Et, maintenant, sauf quelques rares exceptions, tous les numismates de France ont adhéré à ses statuts.

Ce n'est plus seulement, comme dans l'origine, une espèce d'académie aux séances mensuelles, c'est un cercle de réunion où se rencontrent des gens qui sympathisent de goûts et d'études, où viennent se retrouver tous les numismates de la France et de l'étranger que leurs affaires ou leurs plaisirs appellent à Paris. On comprend sans peine l'importance que doivent avoir pour le développement

de la science numismatique les nombreuses relations créées sous le patronage de la nouvelle Société, ainsi que l'agrément d'une semblable réunion dans laquelle les émotions malsaines du jeu, le glapissage absurde de petits crevés, sont remplacés par la spirituelle et instructive conversation de savants distingués, par des conférences que donnent l'élite des archéologues de Paris.

La Société française, au lieu d'une Revue, publie chaque année un grand, gros et splendide volume sous le titre modeste, trop modeste, d'*Annuaire*. Celui de 1867, le deuxième de la collection, avait un peu tardé à paraître, sans doute à cause des préoccupations que l'exposition universelle avait occasionnées à la plupart de ses rédacteurs. Nous ne l'avons reçu que dans les premiers mois de 1868 ; mais ce sera bien le cas de dire, ici, qu'on n'a rien perdu pour attendre.

Après les prolégomènes obligés de ces sortes de publications, règlements, listes des membres, des correspondants, rapports des secrétaires, etc., etc., vient un article capital de M. de Saulcy sur « les monnaies des chefs gaulois men- » tionnés dans les commentaires de César » cet article est accompagné de quatre planches représentant soixante-quinze médailles. Le deuxième mémoire, par M. Pistollet de Saint-Ferjeux, traite aussi de la numismatique gauloise « les monnaies des Lingons. » C'est une longue et intéressante discussion, un échange de lettres entre l'auteur et M. de Saulcy ; quatre planches, portant quatre-vingt-quatre médailles, sont jointes à cet article. M. J. Roman fournit ensuite un travail « sur l'organisation militaire de l'empire romain et sur les médailles légionnaires. C'est presque un

article de circonstance, quand partout on discute milice, contingent, réserve, cadres et fusils Chassepot. Ajoutons que le mémoire de M. Roman semble se rencontrer, au moins pour le sujet, avec le livre commencé de M. Ch. Robert.

L'infatigable M. J. Sabatier, qu'on aime toujours à retrouver, a fourni son contingent par un travail sur « les » monnaies romaines de bronze — nature du métal — » modules — poids — dénomination et valeur de divers » nominaux — unité monétaire. » C'est la partie économique et positive de la numismatique généralement trop négligée.

M. Ernest Gariel décrit « quelques monnaies se rattachant à la numismatique française » et qui font partie de sa collection. On y trouve deux pièces, deux carlovingiennes de Nivelles, qui feront envie à plus d'un amateur de notre pays.

L'histoire des « graveurs généraux et particuliers des monnaies de France » a fourni à M. Al. Barre la matière d'un assez long article que personne n'était plus autorisé que lui de traiter.

« Les monnaies communales d'Amiens » par M. Caron occupent cinq pages, mais cinq pages bien remplies.

Une carte numismatique de la Bretagne ou péninsule armoricaine, parfaitement gravée, est expliquée par un commentaire de M. Lecoq-Kerneven. Nous remarquons dans cet article une opinion « nouvelle » et dont il est douteux que MM. les directeurs de l'*Annuaire* acceptent la responsabilité; c'est l'existence d'une monnaie « druidique-celtique antéhistorique » qui remonte « à plus de trois

mille ans, etc., etc. » Les Armoricains ont toujours aimé à faire remonter leur histoire et leurs généalogies jusque « dans la nuit des temps ». Mais devancer les Grecs et les Phéniciens de quatre à cinq siècles dans l'invention de la monnaie, c'est un peu fort.

M. Vallet de Viriville, enlevé depuis à la science, a communiqué ses recherches très-curieuses et très-variées sur ces médailles monétiformes et singulières qu'on croit avoir été faites à l'occasion de l'expulsion des Anglais du royaume de France, en 1451 et années suivantes.

M. Preux, l'intelligent et zélé collecteur de jetons, a trouvé, dans ses tiroirs, matière à compléter et à rectifier le livre de M. Rossignol sur les jetons des états de Bourgogne.

Sous le titre général de *correspondance*, on a réuni ensuite un grand nombre de lettres, adressées, pour la plupart, au président de la Société, et qui sont toutes de véritables et savantes dissertations sur diverses parties de la numismatique.

La *chronique*, qui forme la quatrième division, fourmille également de renseignements précieux et dont la simple énumération dépasserait les bornes que nous impose la Revue.

La *bibliographie numismatique* comprend à elle seule quarante pages d'une impression compacte. Enfin, le volume se termine par une table générale des noms d'hommes et de lieux (et ils sont nombreux) contenus dans l'annuaire de 1867.

Quant à la partie matérielle du livre, inutile de dire qu'elle ne laisse rien à désirer. Les planches, au nombre de dix-neuf sont gravées par Dardel.

Un magnifique médaillon représentant Jacques-Jean Barre, d'après un dessin de Paul Delaroche sert de frontispice au volume.

Nous ne pouvons terminer cette courte analyse sans rendre à M. le vicomte d'Amécourt, président de la Société, la justice qui lui est due. C'est à son zèle infatigable, aux soins incessants qu'il a donnés à l'accomplissement de son œuvre, à sa haute influence personnelle, que la Société française doit en grande partie l'ère de prospérité dans laquelle elle est entrée. M. d'Amécourt a bien mérité de tous les numismates.

R. Ch.

Plusieurs ventes considérables de médailles ont eu lieu depuis notre dernier numéro. Citons d'abord celle d'une fort nombreuse collection de monnaies du Brandenbourg et de la Prusse, qui a commencé, à Berlin, le 27 avril. Le catalogue de cette vente, imprimé avec un luxe auquel les Allemands ne nous ont pas accoutumés, est orné de très-nombreuses vignettes insérées dans le texte et de deux admirables planches photographiées, représentant des *thalers*, avec une perfection telle qu'on croit voir les pièces elles-mêmes.

Le 14 mai, c'était, à Copenhague, la vente de la partie moderne (1788 à 1865) de l'immense collection formée par feu M. Thomsen, directeur du musée des antiquités du Nord. M. Thomsen n'était pas un étranger parmi nous. Il visitait assez souvent notre pays. La dernière fois, peu de temps avant sa mort (c'était, je pense, en 1864, aux fêtes

de septembre), il assista à un raout que donnait le cercle des arts. Je crois le voir encore avec sa bonne et souriante figure, sa taille droite et haute, portant allègrement ses soixante-seize années et les nombreuses décorations qui constellaient sa poitrine. On me demanda plusieurs fois, dans la soirée qui était ce prince ou cet ambassadeur? C'était en effet un prince de la science.

Le 2 juin commençait, à Dresde, la vente de la première partie de la collection Schulthess-Rechberg, dont le catalogue formera deux gros volumes in-8°. Le premier volume, de 438 pages, comprend 3,853 numéros. On en a fait deux tirages. L'un, sur *geringerem papiere*, coûte 5 francs, l'autre, sur un papier un peu plus beau, et pour faire suite au *Thaler-cabinet* de M. Schulthess, est du prix de 10 francs. Ajoutons qu'il est *orné* de trois planches lithographiées, par parenthèse, fort laides.

La collection Schulthess-Rechberg se compose presque exclusivement de thalers; mais il y a là des raretés du premier ordre et quelques pièces précieuses pour notre pays, auxquelles, du reste, on a fait l'honneur des quatre R.

R. Ch.

L'Eucratidion et M. Chabouillet. Depuis bientôt un an, il n'était bruit, dans le monde numismatique, que de la fameuse médaille d'Eucratide, roi de la Bactriane, payée trente mille francs par la bibliothèque impériale de Paris. Ceux à qui il n'avait pas été donné d'aller l'admirer en personne (*non omnibus datur adire Corinthum*), désiraient

d'en avoir au moins la représentation, et de connaître à son sujet l'opinion des maîtres de la science. M. Chabouillet, à la garde de qui ce trésor est confié et qui, du reste, a le plus fait pour parvenir à son acquisition, s'était réservé l'honneur et le devoir d'en rendre compte dans la *Revue française*. Il a tenu sa promesse. La première partie de son travail a paru dans la double livraison (5e et 6e de 1867) qui n'a été distribuée qu'en avril dernier.

Commençons d'abord par déclarer bien haut que nous n'avons aucun motif de suspecter l'authenticité de cette belle médaille, authenticité que tous les connaisseurs de France et de l'étranger, qui l'ont vue, ont été unanimes à reconnaître. Mais M. Chabouillet ne se contente pas de ce genre de preuves; il en veut « d'intrinsèques », et entame à ce sujet un plaidoyer qui nous semble assez maladroit.

Les arguments — inutiles et surabondants — qu'il produit en faveur de sa médaille sont parfois d'une insignifiance, pour ne pas dire plus, qui nuit à la cause au lieu de la servir. Ainsi :

Je citerai d'abord, dit-il, comme des témoins dont la sincérité ne peut être suspectée, les lettres à peine visibles mentionnées dans la description. Ces lettres, venues, malgré le monnayeur, nous apprennent que l'on avait d'abord gravé la légende entière sur une ligne horizontale, mais qu'après avoir reconnu le mauvais effet de cette disposition, eu égard à l'espace occupé par les Dioscures, on s'était décidé à les graver sur une ligne hémicirculaire (*sic*). Si l'on demandait pourquoi ces lettres n'ont pas été entièrement effacées dans le coin, je répondrais, d'accord avec les hommes de l'art, que, pour ce faire, il aurait fallu attaquer trop profondément le champ du

coin, et par là occasionner à cet endroit une cavité devant nécessairement produire un relief qui aurait tout autrement altéré le champ de la médaille que ces lettres à peine visibles. D'ailleurs, le graveur, qui ne prévoyait pas les puissantes lentilles de la science moderne, dut se préoccuper fort peu de l'imperceptible repentir qu'il laissa subsister sur le coin de notre médaille. Nous devons au surplus lui savoir gré de son insouciance, car en nous permettant d'assister à une opération monétaire exécutée il y a plus de deux mille ans, ces lettres qu'il n'a pas tout à fait effacées démontrent invinciblement que notre médaille a été frappée au moyen de coins, fait qui contient implicitement la preuve de son authenticité. Serait-il en effet possible d'admettre que le faussaire qui aurait eu l'audace d'inventer une médaille aussi extraordinaire eût laissé dans le coin de pareils vestiges d'hésitation? etc., etc.

Pourquoi l'imperfection d'un coin serait-elle une preuve que ce coin est l'œuvre d'un artiste officiel plutôt que celle d'un faussaire? Les artistes faussaires sont-ils nécessairement plus forts que les autres? Singulier compliment que fait M. Chabouillet aux graveurs honnêtes et dont ils doivent se tenir très-flattés!

On remarque, au revers de la pièce, une place où le métal a laissé un creux, une caverne; accident de monnayage bien connu et qui se produit quand le flan, à cause du grand relief de la face, ne reçoit pas une pression suffisante pour être convenablement refoulé. Cette *imperfection* est encore une preuve pour M. Chabouillet que la pièce n'est pas d'un faussaire, « nécessairement plus adroit. » M. Chabouillet, on le voit, et ceci n'est pas aimable pour MM. les artistes officiels, tient en haute estime le

talent, la science et l'adresse de MM. les faussaires, incapables, selon lui, de faire la moindre école, la moindre bévue.

Cette médaille, dit M. Chabouillet, a été *frappée au marteau!* Quel homme, si ce n'est un cyclope, a jamais pu remuer un marteau capable d'empreindre une pareille pièce? Les anciens ne connaissaient pas nos presses à vis ou balanciers, mais ils n'en étaient pas réduits au simple marteau. Ils employaient le *mouton*, engin puissant à l'aide duquel on a, sans doute, frappé l'*eucratidion*. Les experts consultés par M. Chabouillet auraient pu le lui dire. Continuons :

Une ligne en relief à peine visible se trouve vers le milieu de ce qui paraît des cheveux du roi (*sic*). Cette ligne c'est le produit d'une fêlure du coin occasionnée par la force et le nombre des coups de marteau qu'il fallut donner afin d'obtenir cette médaille.

Devinez-vous la conséquence que tire l'auteur de cette fêlure? C'est la présomption que le coin s'est cassé à la première pièce qu'on a frappée, et que son Eucratide d'or est et *a toujours été* UNIQUE.

Il serait, cependant, curieux de savoir pourquoi une pareille fêlure se produirait plutôt à la première pièce qu'à la centième? Mais, nous le répétons, à quoi bon des suppositions semblables pour réhausser le mérite — incontesté — de cette précieuse médaille? M. Chabouillet aurait dû se rappeler que qui veut prouver trop ne prouve rien et qu'un avocat maladroit peut gâter la meilleure cause. Au reste, son article tout entier est rempli d'arguments de la

même force. Le poids de la pièce, 20 statères, est encore une preuve de son authenticité, dit-il; « un faussaire ne l'aurait pas imaginé. » Et pourquoi pas? Ces faussaires sont si adroits...

D'ailleurs, pour faire une grande pièce, l'idée d'en faire un multiple d'une pièce connue devait même venir à tout le monde.

La partie historique du travail de M. Chabouillet est, sans doute, remplie d'érudition; mais, encore une fois, l'auteur n'aurait-il pas pu se dispenser de *justifier* une acquisition à laquelle tout le monde a applaudi, et surtout de le faire dans un style qui contraste si fort avec l'élégance simple et correcte des rédacteurs ordinaires de la Revue; dans un style qu'on passerait à peine à un de ces béotiens de la Belgique pour lesquels le docte numismate (ou numismatiste) de Paris professe, dit-on, une antipathie inexpliquée? Prenons au hasard un échantillon.

Ce n'est pas seulement parmi les numismatistes que cette médaille sera célèbre; elle se distingue tellement de tout ce que l'on a vu jusqu'à ce jour en fait de médailles grecques, qu'on peut lui prédire à coup sûr une popularité universelle, et cela bien que son type soit semblable à celui de sa devancière. Le lecteur conviendra que je n'avance pas trop (*sic*), lorsqu'il saura que cette médaille est d'or, qu'elle mesure 58 millimètres, qu'elle pèse plus de 168 grammes, que c'est par conséquent un monument dont la possibilité n'aurait pu être imaginée, qu'en un mot c'est une pièce DE VINGT STATÈRES D'OR !!! Convaincu, comme je le suis, que rien ne pourrait égaler l'*éloquence de ces chiffres*, je parlerai aussi simplement que possible de ce MONSTRE DE LA NUMISMATIQUE et me contenterai

de constater la date de son acquisition, conclue le 18 juillet 1867, en vertu d'une décision spéciale du ministre de l'instruction publique. Enfin, j'annoncerai que, dès à présent, ce splendide monument est exposé dans la tribune du cabinet des médailles et antiques à coté du grand camée, de la coupe des Ptolémées, de la patère de Rennes, de la coupe de Chosroès et de tant d'autres merveilles qui font la gloire et l'ornement de ce grand établissement.

Comprend-on qu'un savant sérieux, comme M. Chabouillet se soit laissé aller — même à propos d'une médaille de vingt statères d'or, — à un *lyrisme* aussi déplacé? Ne dirait-on pas le *boniment* d'un Barnum exhibant son veau à deux têtes?

R. Ch.

Un docte numismate allemand, qui répond aux doux noms de Séraphin Cupido, et demeure à Datschitz, en Moravie, annonce la publication, dans le courant de l'année 1869, de la première partie d'un traité complet sur les monnaies de la Moravie : « *Repertorium der Mährischen Münzkunde.* » Ce répertoire paraîtra en 12 fascicules du prix de 1 franc, qui se réuniront en trois volumes.

M. le Dr Cupido publie, depuis quelque temps, et sous le titre de *Revue numismatique*, un catalogue périodique de médailles et de monnaies à vendre à prix fixés.

R. Ch.

Monnaies lorraines. — Extrait de la Revue numismatique, 1867, in-8°, 15 pages et une planche.

M. Jules Laurent, le savant conservateur du musée d'Epinal, décrit, dans cet article, diverses monnaies lorraines inédites, et rectifie quelques attributions précédemment faites par lui. Ce sont, d'abord, les deniers et oboles au nom de *Deoderic*, suivi de sigles ou monogrammes, des ateliers de Remiremont, d'Epinal et de Marsal. Puis deux monnaies ducales, de Berthe de Souabe et de Jean Ier. Enfin, la curieuse série des monnaies des comtes de Vaudémont.

On ne connaît, jusqu'à présent, de ces seigneurs, branche cadette de la maison de Lorraine, que sept pièces, en tout, dont six sont uniques. Neuf règnes ne sont pas représentés dans les collections lorraines. Que de choses à retrouver encore!

R. Ch.

Histoire de la Préture. Sources du droit, attributions, procès civils et criminels, administration des provinces, l'Édit, etc., par Edmond Labatut, docteur en droit. Paris 1868, in-8°, 367 pages.

Bien que ce livre n'appartienne pas directement à la spécialité numismatique, nous avons un double motif de le signaler aux lecteurs de la Revue. D'abord, son auteur, secrétaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, est l'un de nos collaborateurs. Puis, l'histoire

des institutions romaines n'est-elle pas indispensable à ceux qui voient dans la numismatique autre chose que la manie d'entasser des pièces, dans des tiroirs ou dans des sacs, sans en comprendre la signification, parfois sans savoir les lire?

M. Labatut, avait fait précéder son *Histoire de la Préture* par quelques essais qui se sont rapidement succédé. *Une Étude sur la société romaine, les mœurs et l'Édilité,* avait paru dans la Revue de Toulouse, en 1867. La même année, la Revue de législation, t. XXXI, contenait une curieuse dissertation sur l'*administration des travaux publics à Rome*. En 1868, l'auteur donnait à la Revue historique un article sur *la censure du théâtre chez les Romains*.

L'*Histoire de la Préture* est une explication claire, intéressante, de l'administration de la justice à Rome. Indépendamment des recherches et des aperçus nouveaux que l'on doit à l'auteur, M. Labatut a l'incontestable mérite d'avoir réuni et coordonné une foule de notions éparses dans de volumineux et effrayants bouquins où personne n'irait les chercher. Son livre est tout à la fois savant et vulgarisateur. Grâce à lui, il ne sera plus nécessaire de se draper dans le mérinos sacramentel et d'avoir sur l'épaule la peau d'un lapin blanc, pour savoir ce que c'étaient que ces magistratures romaines, ce droit romain qu'on avait soin de rendre inintelligible au vulgaire comme les ordonnances des médecins aux malades.

L'Histoire de l'Édilité est sous presse et suivra de près celle de la Préture.

R. Ch.

Le n° XXIX, nouvelle série, de la *Numismatic chronicle* contient les articles suivants :

1° Rapport sur la collection de médailles romaines d'or du dernier duc de Blacas, acquise avec d'autres antiquités par le British Museum (*suite*), par M. Frédéric W. Madden, Esq., 36 pages et 3 planches.

Nous avons parlé dans le numéro précédent de cette importante acquisition, menée et conclue par les commissaires du Musée britannique, avec la même vigueur et le même succès que la guerre contre Théodoros. M. Madden continue à faire passer en revue son éblouissante conquête, comme pour aviver les regrets inutiles de ses compétiteurs vaincus.

2° Poids grecs du British Museum, par A. S. Murray. Esq., 18 pages.

3° Note sur des poids grecs, par le professeur Théodore Mommsen. 2 pages.

4° Pièces anglo-saxonnes avec des légendes runiques, par Barclay Vincart Head, Esq., 17 pages et une planche.

5° Nouvelles publications numismatiques.

R. Ch.

Le *Bullettino di numismatica italiana*, de M. Caucich, continue à paraître avec régularité. Cette espèce de gazette est très-utile; elle nous tient au courant de ce qui se fait en Italie, parmi les numismates, et son prix accessible à tout le monde (7 francs par an) devrait la repandre beaucoup plus qu'elle ne l'est en France et en Belgique. La planche qui accompagne le numéro de mars-avril 1868, offre trois

pièces inédites de Fabriano; une monnaie très-rare du duc de Parme, Charles III, qui mourut assassiné, la pièce de trois centesimi, de 1854. La frappe élégante et soignée de cette pièce fait supposer que c'est un essai monétaire.

R. Ch.

Depuis quelques années, les animaux domestiques semblent, chez nous, poursuivis par la fatalité. Il y eut d'abord les porcs que les trichines rongeaient tout vivants. Puis vint, avec leur typhus contagieux, le tour des bœufs dont, pour les guérir, on faisait des hécatombes. On vit, ensuite, les moutons galeux du Luxembourg envahir les marchés. Enfin le chien — l'ami de l'homme — fut à son tour déclaré suspect, et, comme tel, traqué, proscrit.

La ville de Bruxelles se montra particulièrement sévère à l'endroit de ces pauvres bêtes. Tout chien divaguant dans les rues était impitoyablement conduit aux abattoirs. Là, si quelque âme charitable ne venait pas le réclamer dans un bref délai, il était jugé et exécuté par la corde; genre de supplice qui permettait de livrer sa peau intacte aux fabricants de gants intéressés dans l'affaire.

Les chiens qu'on voulait soustraire à la poursuite municipale devaient être munis d'une muselière conforme à un modèle officiel, c'est-à-dire avoir la tête fourrée dans une espèce de panier à secouer la salade, en fil de fer galvanisé. Une médaille suspendue au col de ce panier servait à attester que le chien s'était conformé aux règlements communaux, que sa muselière était d'une parfaite orthodoxie.

Nous donnons ici — *ad perpetuam rei memoriam* — l'empreinte de cette espèce de décoration.

La précaution n'est pas inutile. Elle épargnera aux numismates de l'avenir la peine de deviner quelle fut son origine et son usage. Il restera toujours aux iconographistes d'alors à rechercher pourquoi, sur une médaille relative à l'hydrophobie, le grand saint Hubert se trouve évincé par le patron des Bruxellois.

R. Ch.

La pièce dont on voit ici l'empreinte et qui vient d'être mise en vente à Bruxelles, est d'un *réalisme* qui rend inutile toute explication. Ce genre d'allégories stercorales

rappelle les médailles satiriques que les Hollandais fabriquaient contre le Roi-Soleil, à l'époque de son déclin, et sur lesquelles les émétiques, les purgatifs et les clystères jouaient le principal rôle.

R. Ch.

L'âne qui prend la peau du lion. Fourberie florentine à quatre personnages; histoire véridique dont la moralité est que les personnages susdits en sont complétement dépourvus. Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1868, 32 p., in-8° (par M. J. Charvet).

Il est question dans cette humoristique brochure de ce buste en terre cuite, payé treize mille six cents francs pour le Musée du Louvre, œuvre magistrale d'un maître inconnu du XVIe siècle. Le buste ne fut pas plus tôt acheté que les journaux insinuèrent qu'il était moderne et finirent même par affirmer qu'il était l'œuvre d'un pauvre diable de potier en terre demeurant à Florence et nommé Bastiniani; que, au lieu de représenter le poëte Florentin Benivieni, c'était tout simplement le buste d'un marchand de cigares, voisin du potier. L'histoire s'embrouillait des incidents les plus comiques — on aime toujours à rire de l'autorité mystifiée — lorsque M. de Nieuwerkerke y mit fin en offrant au potier — Michel-Ange inconnu — de lui payer une somme égale s'il voulait lui faire un buste du même style que le premier. L'offre ne fut pas acceptée.

M. Charvet, qui n'a pas l'habitude de flatter le pouvoir, prend franchement fait et cause pour le surintendant des beaux-arts, et se moque fort agréablement des *malins* qui avaient voulu faire croire à une mystification qui n'existait pas.

R. Ch.

De l'uniformité des monnaies. Notes présentées à l'Académie des sciences et suivies d'une lettre à M. le Ministre des finances, par M. Léon, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Paris, 1868, in-8°, 39 pages.

Une seule monnaie, une monnaie ayant cours dans le monde entier, tel est le vœu qu'on entend, depuis quelques années, proférer partout. Sans vouloir examiner jusqu'à quel point cette *unification* est désirable, et quels seraient ses inconvénients, acceptons-la : *Vox populi vox Dei*. Mais quel moyen d'y parvenir ?

Les Français trouvaient la chose toute simple. Ils disaient, aux autres États : Prenez mon ours, adoptez la monnaie française. M. Léon a compris les difficultés d'une semblable proposition surtout quand il s'agit d'un système vicieux dans sa base, d'un système qui admet une impossibilité, un double étalon.

M. Léon voudrait prendre, pour unité monétaire, le gramme d'or à neuf dixièmes de fin. L'alliage étant le même dans tous les pays, il suffirait de frapper partout des pièces d'or d'un nombre de grammes déterminé et indiqué visiblement sur les pièces. Ces pièces circuleraient avec facilité dans le monde entier. Les noms de *franc, florin, thaler, piastre, rouble, ducat*, etc., seraient relégués dans les dictionnaires archéologiques.

N'oublions pas de dire qu'il y aurait, dans chaque pays, des monnaies d'appoint, d'argent, d'aluminium, de magnesium, de cuivre ou de nickel, *ad libitum*. Ce qui, du reste, existe en France, en Italie, en Suisse et en

Belgique, où l'on a réduit le franc de neuf cent à huit cent trente-cinq. Le cours de ces monnaies serait restreint à une somme minime.

La brochure de M. Léon a un incontestable mérite, et qu'on ne trouve pas toujours dans ces matières, elle est parfaitement compréhensible.

R. Ch.

Collection J. Charvet. Monnaies inédites de Provence, des princes de la maison d'Anjou, par A. Carpentin. Paris, 1868, in-8°, 16 pages.

Les quelques pièces que signale M. Carpentin dans cette « Visite au cabinet d'un amateur, » sont réellement des perles de collection. Nous citerons, avant tout, une magnifique *augustale* d'or de Charles d'Anjou, comte de Provence et roi de Sicile, d'une conservation et d'un travail exceptionnel; puis un *florin d'or* de Jeanne, comtesse de Provence, reine de Jérusalem et de Sicile, d'un type entièrement nouveau et à fleur de coin.

Les vignettes intercalées dans le texte sont gravées avec une finesse et une perfection qui surpasse tout ce qu'on a fait en ce genre jusqu'à présent.

Au reste, M. Charvet nous a habitués à cette élégance d'exécution dans tous les ouvrages qu'il publie.

R. Ch.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 22 avril 1868.

Sur la proposition de MM. R. Chalon et Cam. Picqué, le titre d'*associé étranger* est conféré à M. le chevalier Baralis, directeur de la Monnaie de Naples.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ. *Le Président,* R. CHALON.

Réunion extraordinaire du 24 mai 1868, à Tongres.

Présents : MM. CHALON, président ; CAM. PICQUÉ, secrétaire ; PERREAU, MAUS, le baron SURMONT, MAILLIET, VANDER AUWERA, ULYSSE CAPITAINE, membres effectifs ; BRICHAUT, correspondant regnicole et DUMOULIN, associé étranger.

MM. le chanoine Béthune, L. de Coster, Ed. Vanden Broeck et Cl. Wytsman s'excusent, par lettres, de ne pouvoir assister à la séance.

M. Baralis, directeur de la Monnaie de Naples, remercie la Société de sa nomination.

M. le président annonce à la Société la perte regrettable qu'elle vient de faire par la mort d'un de ses membres fondateurs, M. Van Miert, de Mons, et d'un de ses plus anciens membres honoraires M. P.-O. Vander Chijs, conservateur du cabinet des médailles de l'université de Leyde.

Dans sa prochaine assemblée générale, la Société pourvoira au remplacement d'un membre honoraire, d'un membre effectif et d'un correspondant regnicole.

Des membres présents à la réunion proposent pour cette dernière place les honorables numismates dont les noms suivent :

MM. Amédée Liedts, de Bruxelles;
Schuermans, conseiller à la cour d'appel de Liége;
Pasquier, ex-directeur de la pharmacie centrale de l'armée, à Bruxelles;
le baron Jules de Chestret, à Blankenberg, province du Limbourg.

Sur la proposition de M. Mailliet, l'assemblée confère le titre d'associé étranger à M. Vidal Ramon, numismate, à Barcelone.

M. Ulysse Capitaine propose de changer le droit du jeton de présence de la Société et d'y placer le buste d'un numismate contemporain. La Société, dans sa réunion du mois de juillet, examinera la proposition de l'honorable membre.

Dans la prochaine assemblée générale, la Société sera appelée à se prononcer sur le meilleur mémoire de numis-

matique ancienne inséré dans la Revue pendant la période biennale de 1866-1868.

Le bureau, par l'organe de son président, invite les membres qui apportent des monnaies et des médailles aux réunions de la Société, à bien vouloir dresser d'avance une liste dénominative des pièces exhibées, laquelle permette à M. le secrétaire de garder note de ce qui passe rapidement sous ses yeux.

Sur la proposition de M. le secrétaire, l'assemblée autorise M. le président à remettre à M. Dumoulin, associé étranger assistant à la réunion, un exemplaire en argent du jeton de présence de la Société.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

M. Brichaut exhibe diverses médailles inédites de la Belgique indépendante et un essai monétaire de la république helvétique :

1° Médaille en l'honneur du baron Vanden Broucke de Terbecq, ancien bourgmestre de Termonde.

Médaille coulée dont les coins ne sont pas connus.

2° Jeton frappé dernièrement à l'aide d'un coin resté inachevé en 1832, et consacrant le souvenir de la *prise du pont de Waelhem*, le 23 octobre 1830.

3° Jeton de l'ouverture du canal de Charleroi, le 15 septembre 1832. L'un des côtés est inédit.

4° Jeton inédit des *braves volontaires* de 1830.

5° Essai d'une monnaie suisse inédite, de la valeur de deux centimes, frappée à la monnaie de Bruxelles, en 1851.

M. Mailliet exhibe : 1° une piastre de nécessité frappée

au Chili, de 1810 à 1818, pendant la guerre de l'indépendance. C'est une variété de petit module de la piastre ordinaire ; 2° une piastre de nécessité de Copiapo, frappée pendant la guerre de 1864. C'est encore une variété réduite de la piastre ordinaire ; 3° quatre variétés du *Veldthaler* du siége d'Hermannstad, de 1611 ; 4° deux variétés du *Veldthaler* frappé par Jean Zapoly, en 1565 ; 5° une pièce d'or de quatre ducats, du siége de Middelbourg de 1573.

M. Dumoulin exhibe trois précieux jetons de Marguerite de Brederode, abbesse de Thorn.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 2e TRIMESTRE 1868.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, 1868, 1re livraison.

Acta universitatis Lundensis, Lund universitets Ars-Skrift, 1866, VII, Mathematik, etc.; Theologi; Philosophi, etc ; Medicinska, etc.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 34e année, 1868.

Revue numismatique française. Nouvelle série, t. XII. Année 1867, nos 5 et 6, septembre et décembre.

Messager des sciences historiques. Année 1868, 1re livraison.

Neues lausitzisches Magazin. Dreiundvierzigster Band. Erstes Heft.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres, etc., de Belgique, 37e année, 2e série, t. XXV, no 4, 1868.

Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France, 3e série, t. IX, 1866.

Bulletin de la Société des antiquaires de France, 1866, 4e trimestre ; 1867, 1er et 2e trimestres.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 29e année, 6e série, t. IV, 1er livraison, 1868.

Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 3e série, t. II, année 1866-1867.

Jahrbücher und Jahresbericht des Vereins von Alterthums freunden in Rheinlande, 1863, 1865, 1866 et 1867.

Register über die ersten dreissig Jahrgänge der Jahrbücher und Jahresberichte, etc. Viertes Register, 1866.

Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, 1866.

Katalog der Bibliothek der historischen Vereins für Niedersachsen, 1866.
The Numismatic chronicle, etc., 1868. 1re partie, nouvelle série, n° 29.

CABINET NUMISMATIQUE.

DON DE M. BRICHAUT, CONTROLEUR A LA MONNAIE.

Médaille en l'honneur de M. le baron Vanden Broucke de Terbecq, 1837. (Bronze.)
Canal de Charleroi, jeton, 1832. (Bronze.)
Aux braves volontaires, jeton, 1830. (Bronze.)
Prise du pont de Waelhem, 1830, médaille. (Bronze.)
Essai monétaire suisse, 1851. (Nickel).

Bruxelles, le 6 juin 1868.

Le Bibliothécaire,
GUIOTH.

ACTES OFFICIELS.

Démonétisation et échange des anciennes monnaies divisionnaires d'argent.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Vu l'art. 5 de la convention monétaire du 23 septembre 1865 et l'art. 3 de la loi du 7 mars 1867 ;

Voulant :

Faire cesser le cours légal de nos anciennes monnaies divisionnaires d'argent ;

Fixer le délai et déterminer les conditions de l'échange de ces monnaies, ainsi que des monnaies divisionnaires d'argent françaises fabriquées en vertu de la loi du 7 germinal an XI et du décret du 3 mai 1848 ;

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1er. Les espèces divisionnaires d'argent de deux francs cinquante centimes, de deux francs, d'un franc, de cinquante et de vingt centimes, fabriquées en vertu de la loi du 5 juin 1832, de l'art. 6 de la loi du 31 mars 1847, de la loi du 20 avril 1850 et de la loi du 1er décembre 1852, cesseront d'avoir cours légal à partir du 1er octobre 1868.

Art. 2. Jusqu'au 31 décembre 1868 inclusivement, ces

monnaies, ainsi que les monnaies divisionnaires d'argent françaises, frappées en vertu de la loi du 7 germinal an XI et du décret du 3 mai 1848, seront échangées contre des espèces divisionnaires nouvelles aux caisses publiques qui seront désignées par Notre Ministre des Finances.

Art. 3. Ne seront admises à l'échange que les pièces qui auront conservé une partie de leurs empreintes, suffisante pour en fixer avec certitude l'origine.

Art. 4. Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 26 juillet 1868.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Pour le Ministre des Finances, absent :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

Jules Vanderstichelen.

MÉLANGES.

M. H. Cohen vient, après une assez longue interruption, de publier le septième volume de son grand ouvrage sur les monnaies impériales romaines. Ce septième volume — couronnement de la pyramide — se compose de :

« 1° La rectification de toutes les fautes que l'auteur « a pu découvrir, soit dans les légendes, soit dans la descrip- « tion des types, autant celles qu'il a déjà signalées que « celles qu'il a observées depuis ses errata ;

« 2° La description de toutes les médailles dont il a eu « connaissance depuis la publication de son ouvrage ;

« 3° La table générale des légendes, annoncée dans le « sixième volume, page 593. »

Une courte introduction, dont on ne s'explique pas bien le but, est dirigée contre « les deux fléaux qui ont envahi la science des médailles et qui menacent de l'effondrer. » Ces deux fléaux sont — je vous le donne en dix — les *Numismates peseurs* et les *ultra-savants*. M. Cohen se moque de ce qu'il appelle la *manie du pesage*, et prétend qu'on ne peut tirer, du poids des pièces, aucune donnée utile, aucune conclusion. Soit ! mais en quoi ces recherches sur les systèmes monétaires de l'antiquité, menacent-elles d'effondrer la numismatique ?

Les *ultra-savants*, cet autre fléau, sont, selon lui, « ceux qui ont l'idée fixe de vouloir tout expliquer. » Tout, c'est

beaucoup. Mais si les médailles ne doivent servir en rien pour expliquer l'histoire, que restera-t-il de la science numismatique? Savoir si une pièce est rare et combien de francs elle doit se vendre — un tarif. C'est trop peu.

R. Ch.

Recherches sur les insignes de la questure et sur les récipients monétaires. Sous ce titre a paru dans la *Revue archéologique* de Paris, numéro de juillet 1868, la première partie d'un article très-intéressant de M. Henri de Longpérier, sur un sujet, revenu de mode, en France, les magistratures romaines. Toutefois, M. de Longpérier envisage la chose plutôt comme archéologue que comme historien ou jurisconsulte. Ce sont donc les *attributs* et non des *attributions* de la questure qui font l'objet de ses recherches. Nous avons remarqué et nous croyons devoir reproduire, ici, les reflexions suivantes que fait l'auteur et qui nous ont paru parfaitement justes. « Dans les catalogues que nous voyons journellement publier, l'on ne « tient en général pas compte des dissertations spéciales « qui ont apporté des lumières nouvelles sur les monu- « ments numismatiques dont les détails seraient devenus « plus clairs par l'effet d'un seul rapprochement, etc., etc. » Ajoutons qu'on s'obstine, dans certains catalogues, à reproduire et à maintenir des attributions dont la fausseté a été pleinement démontrée. Et la chose est d'autant plus déplorable que les catalogues forment toute la bibliothèque de bon nombre de *collectionneurs*.

R. Ch.

Médaille unique de Constantia, femme de Licinius, par M. J. Roman, membre de la Société française de numismatique, etc. Paris, 1868, in-8°, 15 pages et une photographie.

M. Roman eut la chance de rencontrer dans les démolitions de l'église de Gap (Hautes-Alpes), parmi quelques petits bronzes romains insignifiants, une pièce unique et des plus remarquables. Elle n'était plus à fleur de coin, mais les légendes, bien entières et incontestables, sont du côté de la tête (1) : CONSTANTIA N F, et, au revers, SOROR CONSTANTINI AVG.; au milieu, dans une couronne et en trois lignes : PIET | ASPVB | LICA.; à l'exergue, CONS B. — Cette Constantia, femme de Licinius, était la sœur consanguine du Grand Constantin. Le saint empereur n'était pas tendre pour sa famille, et ce n'est pas lui qui aurait longtemps souffert un cousin gênant. On sait qu'il fit assassiner son beau-frère, Licinius, sous les

(1) L'auteur emploie le mot *avers* « qui, dit-il, n'est pas encore français, mais qui le deviendra». Qui le deviendra, c'est possible ; il y en a qui prétendent que la *langue verte* est le français de l'avenir. En attendant n'est-il pas plus prudent de s'en tenir au Dictionnaire de l'Académie ? Bien que le mot *avers* paraisse avoir été forgé en Belgique, tout notre chauvinisme ne suffira pas pour nous le faire adopter. Puis, en réalité, n'est-il pas mal forgé? Venant d'*avertere*, *aversus*, il voudrait dire précisément le contraire de ce qu'on lui fait dire. Il est, au surplus, parfaitement inutile : Face ou droit suffisent. On dit le droit et le revers d'une médaille, comme l'endroit et l'envers d'une étoffe, d'un vêtement. Expression bien française et de plus consacrée par la célèbre et royale chanson du grand Dagobert. Que la langue verte laisse en paix les numismates et même les numismatistes.

yeux de cette Constantia, et que trois ans après, le fils de Licinius, son propre neveu, subit le même sort.

La pauvre veuve, pour se consoler, se jetta dans les bras de la religion et prit pour directeur Eusèbe, évêque de Nicomédie, auprès de qui elle se retira. Cet évêque, qui était Arien, hésitait à signer le concile de Nicée. Constantia l'y décida en lui conseillant une singulière capitulation de conscience, qui consistait à substituer au mot ομοουσιος le mot ομοιουσιος un *iota* de plus. Vous voyez que c'était une fine mouche.

M. Roman, qui n'a rien voulu laisser inexpliqué, dans les légendes de sa chère pièce, fait remarquer que l'exergue ne peut signifier *Constantinople*, mais bien Arles qu'on avait nommé *Constantia*, en l'honneur de Constance-Chlore et qui reprit son nom d'*Arelatum* après la fondation de la capitale de l'empire d'Orient.

L'auteur termine en engageant les numismates qui habitent la province, à examiner sérieusement *toutes* les monnaies qu'on leur offre, quelque frustes et insignifiantes qu'elles puissent paraître. Il est persuadé que des découvertes aussi inattendues que la sienne seraient alors infinement moins rares.

R. Ch.

De l'exposition des monnaies étrangères en France; de la contrefaçon des espèces françaises et du faux monnayage, du XIe *au* XVIIIe *siècle*, par P. MANTELLIER, président à la Cour impériale d'Orléans. Paris, Rollin, 1867, in-8°, 68 pages.

Ce curieux et savant mémoire ne pouvait être que l'œuvre d'un jurisconsulte numismate. Il traite, d'abord, de l'exposition (la circulation), plus ou moins autorisée, des monnaies étrangères dans le royaume; puis de la contrefaçon, ou plutôt de l'*imitation* des monnaies royales par les barons français et les princes voisins de la France; enfin, du faux monnayage proprement dit.

« Le faux monnayage, dit l'auteur, n'était pas, aux XVIe et XVIIe siècles, ce qu'il est de nos jours, le crime isolé de quelque malfaiteur obscur, mais une spéculation pratiquée en grand, le plus souvent par des associations habiles, riches, quelquefois soutenues de haut, trouvant dans maints châteaux asile et protection contre la justice du roi [1]....

« On députait alors, de temps à autre, des commissaires royaux pour fouiller le pays et faire justice exemplaire. La dernière de ces commissions fut donnée, en 1710, au sieur de Saint-Maurice, conseiller d'État et président en la Cour des monnaies de Lyon, pour les pays de Franche-Comté, Lyonnois, Dauphiné, Provence, Languedoc, Auvergne, etc. »

Le mandat de M. de Saint-Maurice dura dix-sept années,

[1] Sociétés anonymes ou *limited*, de l'époque.

pendant lesquelles *cent trois ateliers* de faux monnayage furent découvers. »

On en trouva chez des banquiers, dans l'intérieur de maisons religieuses, visitées par autorisation du vice-légat d'Avignon. En Suisse, à Bâle, où la commission s'était rendue avec l'approbation du gouvernement cantonnal, l'un des principaux bourgmestres de la ville, nommé Thélusson, fut condamné à une amende de 200 marcs d'argent.

Il en fut quitte à bon marché, sans doute à cause de sa position sociale. Pauvre, on l'eût pendu haut et court.

« Des gentilhommes, des gens de loi, des marchands, des prêtres, des femmes, se rencontrent parmi les faux monnayeurs ou leurs affiliés. L'une des fabriques découvertes à Vienne (en Dauphiné) était exploitée par un orfévre, sous la direction d'un médecin, d'un chirurgien et d'un curé. »

« Je pourrais, dit M. Mantellier, multiplier de semblables exemples, si ceux qui précèdent n'indiquaient suffisamment le caractère d'un crime qui était devenu le métier de tout le monde; crime placé dans l'opinion publique, il faut le croire, dans la catégorie de ces fraudes au fisc, que les tribunaux punissent avec une juste sévérité, que le sentiment populaire juge avec indulgence, dont il amnistie et protége volontiers les auteurs. A faire de la fausse monnaie il y avait du péril, ce qui, dans une certaine mesure, appelle les sympathies; le vulgaire n'y voyait pas l'immoralité qui les éloigne; à ses yeux c'était une profession entourée de dangers, enveloppée de mystères, et ce n'était pas autre chose. On y jouait sa bourse, sa liberté,

quelquefois sa vie, on n'y perdait pas toute considération; les faux monnayeurs étaient appréciés d'un esprit analogue à celui dont les contrebandiers, aujourd'hui encore, sont appréciés dans les pays frontières. »

Et, sans aller chercher si loin, n'a-t-il pas été prouvé que, du temps des octrois, plus d'une voiture armoriée entrait en ville, passant en fraude les provisions de son noble maître? N'est-il pas de notoriété publique qu'on déclare, pour la contribution personnelle, trois foyers quand on en a six, deux domestiques quand on en a quatre?

Faire de la fausse monnaie c'était pour certains casuistes, frauder les droits de l'État, tout au plus un péché véniel.

R. Ch.

Essai sur les monnaies de Senlis. Mémoire posthume du Dr Voillemier, président du comité archéologique de Senlis. Publié par les soins du comité. Senlis, MDCCC LXVII, in-8°, 63 pages et 6 planches.

M. le docteur Voillemier avait entrepris de faire pour les monnaies de Senlis un travail analogue à ceux qu'il avait publiés sur les monnaies de Beauvais, en 1858, et sur les monnaies de Soissons, en 1863. La mort étant venue le surprendre avant la fin de son œuvre, le comité archéologique, dont il avait été le digne président, chargea deux de ses membres, MM. Magne et Dupuis, du soin de réunir, de coordonner et de compléter les notes laissées par M. Voillemier. C'est ce travail que le comité a imprimé

dans le t. IV de ses mémoires et dont il a été fait un tirage à part.

R. Ch.

Étude sur le monogramme monétaire de Conan II et sur l'erreur qui fait de ce monogramme un emprunt de celui d'Erbert du Mans, etc., par J.-M.-R. Lecoq-Kerneven. Rennes, 1867, in-8°, 39 pages et une planche.

Conan II, de Bretagne (1048-1066), a placé sur ses deniers un monogramme qui, à première vue, ressemble à celui d'Erbert sur les deniers du Maine. Aussi le considérait-on généralement comme une imitation de ce dernier, et M. Poey-d'Avant avait même poussé l'irrévérence jusqu'à l'appeler *un monogramme dégénéré*. M. Lecoq-Kerneven, qui n'entend pas la plaisanterie quand il s'agit de sa Bretagne, relève le gant avec une vivacité incroyable, et comme s'il s'agissait d'un *fait personnel*. Dégénéré! apprenez M. Poey-d'Avant que les comtes, rois ou ducs de Bretagne n'ont jamais rien emprunté aux comtes du Maine et n'auraient rien souffert de dégénéré sur leur blason.

Ce que vous appelez un monogramme dégénéré est bel et bien un monogramme original que vous n'avez pas su déchiffrer et où je lis, moi, couramment, BRIT CONS (*Britannorum consul*).

Ce titre de consul, pris au xi° siècle, par les comtes ou ducs de Bretagne, avait au moins quelque chose de

singulier. Pour lever tout scrupule à cet égard, l'auteur cite une charte d'Alain IV, de l'an 1089, qui commence ainsi : Ego Alanus Britannorum consul, Hoelis consulis filius, etc. A cela, il n'y a rien à répondre.

R. Ch.

Givet. Recherches historiques, par MM. Lartigue et A. Le Catte. Givet, 1867, petit in-12, 311 pages, avec vignettes dans le texte.

Les histoires locales sont plus en faveur que jamais; bientôt chaque village aura la sienne. On a compris, en effet, que c'était là la base véritable sur laquelle on pourra, plus tard, construire avec solidité et sécurité l'édifice, aujourd'hui trop fantastique, d'une histoire générale. Il fallait d'abord l'analyse avant d'arriver à la synthèse.

Puis ces recherches ont un charme particulier; c'est quelque chose d'intime comme les annales d'une famille. La grandeur d'un théâtre fait-elle tout l'intérêt d'un drame; ne trouve-t-on pas, parfois, dans l'histoire d'un simple village les mêmes caractères, les mêmes passions, les mêmes hommes que dans celle des plus grands empires? Tempêtes dans un verre d'eau, a-t-on dit. Dans un verre d'eau, soit! Mais ces républiques de la Grèce dont notre éducation classique nous a rendu l'histoire si familière, n'étaient-ce pas aussi des verres d'eau? Et, cependant, leurs noms ont rempli le monde, leurs grands hommes, depuis deux mille ans, ont servi de thème à toutes les littératures de l'Europe.

Givet, petite ville du département des Ardennes, presque enclavée dans la Belgique, se compose, comme la triple Hécate et la Trinité chrétienne, de trois parties distinctes et réunies. Givet-Notre-Dame, Givet-Saint-Hilaire, séparés par la Meuse, et la forteresse de Charlemont qui les protége et les domine.

Ce territoire faisait jadis partie du pays ou comté d'Agimont, longtemps disputé entre la principauté de Liége et le gouvernement des provinces belges, puis envahi par Louis XIV, et enfin partagé, dépecé en trois morceaux. La France prit le milieu, le bassin de la Meuse avec Givet et Charlemont ; la partie entre Sambre et Meuse fut rendue à l'évêque de Liége et la partie au delà de la Meuse, du coté du Luxembourg, demeura annexée à la Belgique qui, aujourd'hui, a hérité de la part de l'évêque.

Mais tout cela ne se fit pas sans troubles, guerres, batailles, siéges, incendies, pillages et autres glorieuses horreurs qu'amènent l'appétit des annexeurs et l'ambition des rois.

Il y avait donc là matière à une histoire suffisamment accidentée. MM. Lartigue et Le Catte en ont profité pour donner à leur tableau un intérêt réellement dramatique ; et, grâce à l'accès qu'ils ont eu dans les Archives de la ville et dans celles du département, ils ont pu recueillir et ils ont recueilli, en effet, une foule de détails et de particularités locales qu'on chercherait vainement ailleurs.

Les deux Givet, jusqu'à l'époque de la construction de Charlemont, sous Charles-Quint, n'étaient que de petits villages. Il n'y a donc pas à espérer de pouvoir leur attribuer des monnaies pendant le moyen âge. Les seigneurs d'Agi-

mont ont frappé monnaie : nous avons fait jadis connaître un esterlin de Jean II. (1280-1310). Mais ils frappèrent dans leur château d'Agimont, chef-lieu de leur seigneurie. (MONETA AGIMŌT.)

Comme partout, dans le bassin de la Meuse, les vestiges du séjour des Romains sont nombreux à Givet et dans les environs. La ligne entière de Wellin à Givet en est, en quelque sorte échelonnée, et des monnaies romaines ont été rencontrées presque dans toutes les localités. Les auteurs en font l'énumération trop longue pour être reproduite ici.

Nous ne pouvons, en terminant, que donner des éloges au travail de MM. Lartigue et Le Catte, et souhaiter à bon nombre de nos villes — et de nos grandes villes — de rencontrer des historiens aussi consciencieux que ceux de Givet.

R. Ch.

Catalogo generale del regio Museo d'antichita di Parma. Appendice I. Della tipografia Rossi-Ubaldi, 1868, in-4°, 44 pages.

Notre savant confrère, M. le Dr Luigi Pigorini, nommé conservateur du Musée de Parme en 1867, a été chargé par le ministre de l'instruction publique de former et de publier le catalogue du riche dépôt dont la direction lui est confiée. Il a commencé (chose qui peut paraître singulière à première vue, mais dont il donne une excellente explication) par faire paraître un *Appendice* ou supplément au catalogue futur.

Un musée, dit M. Pigorini, acquiert tous les ans de nouvelles richesses. La redaction de son catalogue doit donc s'arrêter à une date déterminée, et les acquisitions postérieures ne peuvent figurer que dans des suppléments. Il a choisi pour limites du catalogue principal l'époque comprise entre la création du Musée, en 1759, et la fin de l'administration de son prédécesseur, en 1866.

Le premier supplément énumère les acquisitions nombreuses, faites en 1867. Il suit le même classement que le catalogue principal, et comprend les antiquités de tous genres : poteries, bronzes, marbres, inscriptions, monnaies, bijoux, etc., etc., en commençant par ces silex, devenus si fort à la mode depuis quelque temps, et finissant par la liste des livres, au nombre de 88, dont la Bibliothèque spéciale du Musée s'est accrue pendant l'année.

Un catalogue bien fait, comme celui de M. Pigorini, double l'utilité et la valeur d'un Musée. C'est un exemple que devraient imiter tous les dépôts publics.

R. Ch.

On lit dans le *Bullettino di numismatica italiana*, 2e année, n° 4 :

Avis aux imprimeurs et aux numismates en Europe.

Numismatique typographique.

M. Blades, maître imprimeur, à Londres, s'occupe depuis longtemps d'une *Numismatique typographique*, c'est-à-dire

d'un ouvrage où seraient réunies toutes les médailles anciennes et modernes qui ont été frappées à l'occasion de l'imprimerie, avec une notice sur chacune. Il n'existe aucun livre de ce genre, et l'on comprend toutes les difficultés que renferme un semblable travail. L'auteur, typographe érudit, possède déja un grand nombre de ces médailles ; mais il désire, avant de publier son travail, le rendre le plus complet possible. Il fait appel à tous ses confrères de l'Europe et de l'Amérique pour obtenir communication des médailles ou jetons typographiques qu'ils pourraient posséder, ou tout au moins des impreintes avec des notices explicatives.

M. Blades prie instamment les personnes qui possèdent de ces médailles de vouloir bien lui envoyer une courte description de la *face* et du *revers ;* ou mieux encore une impression en cire à cacheter. Il sera répondu à toutes les lettres, et dans sa réponse, M. Blades renverra en timbres-poste le montant exact de ce qu'aura coûté l'affranchissement de la lettre reçue.

Il est inutile d'envoyer les médailles elles-mêmes, mais quand elles seront à vendre, on est prié d'en indiquer le prix. Les lettres peuvent être écrites dans la langue du correspondant et doivent être adressées à M. William Blades, 11 Abchurch Lane, London.

Nous apprenons qu'une nouvelle Revue, consacrée à la numismatique et à la sigillographie, va paraître à Florence, sous le titre de *Periodico di numismatica e sfragistica per la storia d'Italia.*

Ce nouveau recueil, d'après le prospectus, s'occupera exclusivement de l'Italie, tant dans l'antiquité que dans les

temps modernes. Il paraîtra tous les deux mois par cahiers de 32 pages in-8°, qui formeront un volume de 192 pages de texte accompagnées de 12 planches. Le prix annuel est de 10 francs pour l'Italie, et de 12 francs pour les autres pays.

D'un autre côté, il y a assez longtemps que nous n'avons rien vu paraître de la *Rivista numismatica italiana,* entreprise, en 1864, par M. Olivieri, et continuée par M. Maggiora-Vergano. Espérons que cet excellent recueil n'est interrompu que momentanément.

R. Ch.

Encore une nouvelle Revue numismatique! M. le docteur H. Grote, de Hanovre, l'auteur des *Münzstudien,* ajoute à cette publication, qui n'était pas périodique, une feuille auxiliaire (Beiblatt) qui paraîtra deux fois par mois, sous le titre de *Numismatischer Anzeiger. Zeitung für Müuz-, Siegel- und Wappenkunde. Neue Folge der Blätter für Münzkunde. Beiblatt der « Münzstudien » Organ des Münzforscher-Vereins zu Hannover.*

Ce bulletin sera consacré aux actualités, aux nouvelles du jour, découvertes de médailles, rectifications d'attribution, etc., etc. Le n° 1 nous apprend, entre autres choses, que, depuis le 18 août 1859, il existe à Hanovre une société numismatique dont il reproduit le règlement en 8 articles. Il se termine par une liste de sceaux et de monnaies à vendre à prix fixés.

On souscrit à Hanovre, au bureau du journal, chez

M. H. Walte, Canalstrasse, n° 3, et à Bruxelles, chez M. Van Trigt, rue Saint-Jean, n° 30. La *Revue belge* souhaite la bienvenue à sa sœur de Hanovre.

R. Ch.

Proceedings of the Manchester numismatic society, established may 27th 1864. Chas. Clay, M. D., président. Part. VI. Manchester, A. Ireland and Co., printers, Pall Mall. 1868, in-4°.

Cette sixième livraison des actes de la Société numismatique de Manchester se compose de 24 pages et de 3 planches, et contient, entre autres articles, une notice fort curieuse sur toute une série de monnaies, nommées *Rosa Americanas*, frappées par les colonies anglaises d'Amérique, sous le règne de Georges Ier, de 1720 à 1733. Cet article est de M. Charles Clay, président de la Société, et qui possède une admirable collection de monnaies et de médailles américaines.

M. le Dr Skaife a fourni aussi un assez long article sur « des médailles modernes concernant l'Angleterre. » Nous avons remarqué dans cette liste, le jeton du prétendant Charles III et de son épouse, Louise de Stolberg, que nous avons donné jadis dans cette Revue, d'après l'exemplaire de M. De Jonghe.

R. Ch.

Le premier numéro de la *Revue numismatique française* de 1868, numéro double comprenant les mois de janvier, février, mars et avril, se compose des articles suivants :

1° Lettres de M. de Saulcy sur la numismatique gauloise. XXVIIIe lettre. Monnaies des Éduens, 8 pages et une planche.

2° De quelques espèces de monnaies grecques mentionnées dans les auteurs anciens et dans les inscriptions (3e article), par M. F. Lenormant, 12 pages.

3° Observations sur la date d'un tétradrachme de Phraatace, roi des Parthes, par M. A. de Longpérier, 7 pages.

4° Monnaies des rois d'Éthiopie (Negus de Aksum en Abyssinie), par le même, 17 pages et une planche.

5° Observations sur les monnaies éthiopiennes, par M. Antoine d'Abbadie, 18 pages et une planche.

Les monnaies des prédécesseurs de Théodoros étaient inconnues à Eckhel qui n'en soupçonnait pas même l'existence. Ce fut le docteur Rüppell qui, le premier, dans la relation de son voyage en Abyssinie, publia les dessins et la description de trois de ces monnaies, deux pièces d'or et une pièce de cuivre. La suite des monnaies aksumites s'est bien enrichie depuis lors, mais on doit s'attendre à la voir rapidement s'accroître, grâces aux relations que la conquête anglaise ne peut manquer d'établir avec ces régions auparavant presque ignorées.

6° Des portraits d'Octavie, sœur d'Auguste, lettres de M. Beulé et des éditeurs de la *Revue*, 41 pages.

7° Yolande, comtesse d'Anjou et de Provence, reine régente de Naples, par M. A. de Longpérier, 11 pages.

8° Jeton de l'atelier de Châlons-sur-Marne, en 1491, par M. A. de Barthélemy, 5 pages.

9° Bulletin bibliographique et chronique, 34 pages.

Cette dernière partie de la Revue a pris une extension beaucoup plus grande que de coutume. Elle contient des renseignements précieux pour les amateurs et la critique de quelques nouveaux ouvrages de numismatique. Les *couvertures* de la Revue donnent aussi, sur ce sujet, des indications utiles, en annonçant les ouvrages qui ont paru en France et à l'étranger. Comme toujours la Revue belge y est passée sous silence ; elle est censée ne pas exister.

R. Ch.

La publication du n° 3 (mai, juin) du même recueil a suivi d'assez près la double livraison précédente. On y trouve :

1° Monnaies des rois de la Nabatène, par M. de Vogüé, 16 pages et une planche.

Le feu duc de Luynes avait, le premier, dans la Revue française de 1858, attiré l'attention des numismates sur les monnaies nabatéennes ou des rois arabes de Pétra. L'année suivante, M. Victor Langlois reprenait le même sujet, dans sa *Numismatique des Arabes, avant l'islamisme.* L'article de M. de Vogüé complète et rectifie le mémoire du duc de Luynes ; on est étonné, en le lisant, de voir que le nom et le livre de M. Langlois y sont complétement passés sous silence.

2° *Monnaie des Homérites frappée à Raïdan (Arabie méridionale),* par M. de Longpérier, 8 pages et une planche.

Même silence à l'égard de M. Langlois.

3° Observations sur les pièces d'argent et d'or fourrées, aux temps de la république romaine et de l'empire, par M. le Bon J. de Witte, 11 pages et une vignette.

M. de Witte attribue la plupart des pièces fourrées, non pas à de faux monnayeurs proprement dits, mais au gouvernement lui-même. N'est-ce pas un peu manquer de respect à la dignité impériale? Abaisser le titre des pièces jusqu'à en faire du billon, mais l'abaisser pour toutes les pièces et pour tout le monde, est une mesure qui peut se comprendre et dont on a souvent abusé. Mais mettre, dans une émission, une partie de pièces fourrées parmi les bonnes, serait un procédé réellement inexcusable de la part d'un gouvernement.

4° Monnaies de Charles le Chauve et de Pepin, roi d'Aquitaine, par M. A. de Longpérier, 13 pages et une planche.

5° Observation sur l'explication d'un blanc à légende insolite, publié, en 1867, par M. Deschamps de Pas, par M. A. Chabouillet, 13 pages.

Ce blanc, à la légende : KAROLVS : FRANCORV : R. FL., était attribué par M. Deschamps de Pas à Jean Sans-Peur, comte de Flandres. M. Chabouillet le donne au dauphin, depuis Charles VII, et lit *Karolus Francorum regis filius*. Nous croyons qu'il a raison.

6° Monnaies de l'évêché de Coire, du xe au xvie siècle, par M. C.-F. Trachsel, 15 pages et une planche.

Ce curieux article rentrera nécessairement dans l'ouvrage que publie l'auteur sur les monnaies des Grisons. Mais comme il ne trouvera place que dans le supplément, M. Trachsel n'a pas cru devoir priver plus longtemps les amateurs de ses nouvelles découvertes.

7° Chronique, 8 pages. R. Ch.

Appel aux numismates. M. Chautard, membre de l'Académie Stanislas, à Nancy, publie en ce moment une monographie des *esterlins* de divers types, frappés sur le continent, aux XIIIe et XIVe siècles. Il recevrait avec reconnaissance toutes les communications qu'on voudrait bien lui faire relativement aux pièces qui n'ont encore été l'objet d'aucune publication spéciale.

R. Ch.

Depuis sept à huit ans, l'administration communale d'Anvers boude le reste du pays. Ce n'est pas précisement la révolution ; on n'y tire pas de coups du fusil, mais on cherche, par tous les moyens, à être le plus possible désagréable au gouvernement central, sans toutefois sortir de la stricte légalité. Et, cependant, le gouvernement n'a rien négligé pour attendrir la belle boudeuse.

D'après les traités, les navires entrant dans l'Escaut devaient un péage à la Hollande. C'était une gêne pour le commerce; le ministère négocia le rachat du péage, capitalisa la rente et la remboursa à nos voisins du Nord.

Anvers, disait-on, étouffait dans sa vieille enceinte. On lui démolit ses fortifications qu'on transporta à trois quarts de lieues plus loin.

Décuplant ainsi son territoire, on en fit une des plus grandes villes de l'Europe.

La citadelle du Sud, vieille citadelle de Philippe II, menaçait la ville depuis trois siècles, on devait y être habitué. N'importe, c'était un grief : la citadelle sera démolie pour faire place à des docks, à des magasins.

Les batteries de la citadelle du Nord seront désarmées du coté qui regarde la ville.

Rien n'y fait; la bouderie redouble. C'est comme les enfants gâtés dont les exigences augmentent avec les concessions qu'on leur accorde.

Jadis, à Sodome, le Seigneur n'avait pu trouver qu'un juste. A Anvers, le nombre de ceux que n'a pas atteint le vertigo municipal est heureusement plus considérable.

La chambre de commerce, entre autres, la chambre de commerce qui représente les riches négociants, voulut protester contre l'attitude hostile de la commune. Elle ouvrit une souscription pour ériger une statue équestre au fondateur de la dynastie, au prince sous le règne de qui l'Escaut avait vu briser ses dernières entraves.

La statue faite, il s'agissait de lui trouver une place. On s'adressa au conseil communal. Chose inouïe dans aucun pays de l'Europe! tout emplacement fut refusé sous prétexte « que le moment n'était pas venu de s'occuper de cet objet. »

La chambre de commerce prit alors le parti d'acheter un terrain à l'angle de deux rues de la nouvelle ville, et d'y inaugurer son monument. Ce terrain qui, plus tard, deviendra une place publique, sera, provisoirement, clôturé par un grillage.

Cette année, au jour anniversaire de l'ouverture de l'Escaut, la statue fut solennellement découverte aux applaudissements d'une foule immense. Pendant deux jours, la ville entière était en fête, les maisons étaient illuminées et pavoisées — sauf, bien entendu, l'hôtel de ville et les habitations de ses employés.

Pendant ces fêtes les deux médailles ci-dessous se portaient à la boutonnière, suspendues à des nœuds tricolores. On en vendit, dit-on, plus de six mille !

R. Ch.

L'illustre archéologue anglais, sir Charles Roach Smith, vient de distribuer, en un cahier, les 3e et 4e parties du sixième volume de ses *Collectanea antiqua*. Ces deux parties, extrêmement riches en monuments anciens de tous genres, ne contiennent que peu de choses relatives à la numismatique. Nous avons remarqué, page 260, une petite pièce uniface, d'or, qui paraît avoir été clouée comme ornement sur quelque bijou, fibule ou bouton. Cette pièce est une imitation barbare d'une monnaie bysantine, à trois personnages debout, de l'époque d'Héraclius.

A la page suivante il est fait mention de deux petits bronzes d'Allectus inédits jusqu'à ce jour. Avis à M. Cohen pour ses futurs suppléments.

R. Ch.

D. Promis. — *Monete della repubblica di Siena*. Torino, 1868, in-4°, 83 p. et 10 pl.

L'histoire monétaire de la république de Sienne, à peine effleurée par les travaux des savants du siècle dernier, ne nous était guère connue que par la brève et sèche nomenclature de quelques monnaies et par des dessins fort médiocres. Un auteur italien que nous avons eu bien souvent l'occasion de nommer dans ce recueil, M. le commandeur Domenico Promis, vient de combler cette lacune, et nous n'avons pas besoin de le dire, avec son talent habituel.

Voici les traits principaux de ce travail qui augmente si brillamment la collection déjà nombreuse des œuvres du savant académicien de Turin.

L'origine de la monnaie de Sienne est complétement inconnue, l'histoire ne cite aucune concession impériale à ce sujet [1]; suivant toutes les apparences (c'est du moins l'opinion de l'auteur et on la partage aisément), l'atelier a dû surgir spontanément et par le fait seul de la pros-

[1] La concession monétaire octroyée en 1187 par Henri, roi d'Italie, et sa confirmation par Othon IV, en 1209, sont les premiers documents de ce genre; ils constatent, d'ailleurs, tous deux l'existence ancienne déjà de l'exercice du droit de monnaie à Sienne.

périté de cette république. A défaut de monuments écrits qui permettent d'assigner une date précise à la première fabrication siennoise, l'examen de ses produits les plus anciens autorise à les placer au commencement du XIIe siècle, si ce n'est même un peu plus haut. Le faible titre de ces monnaies et mieux encore le style barbare des légendes aux caractères massifs et anguleux, tout concourt à confirmer cette hypothèse.

Pendant les deux premiers siècles de son existence, la monnaie de Sienne offre peu de variété. Fidèle au type primitif, elle conserve ses monotones légendes et l'on passerait rapidement sur cette période si elle ne fournissait à l'auteur une nouvelle occasion de déployer toute sa sagacité dans la classification chronologique des monuments trop uniformes qui s'y rapportent.

A partir de ce moment, le cadre s'élargit un peu, l'intérêt s'accroît de la diversité des types et surtout de l'élégance du travail, mais les monnaies des républiques ont en général l'inconvénient de ne pas préciser le moment de leur émission d'une manière assez apparente, elles manquent de cette individualité qui caractérise le monnayage des monarchies et qui présente par conséquent à l'esprit du lecteur une date bien déterminée.

Sienne n'échappe pas à cette loi et les quatre-vingt-cinq belles monnaies comprises entre la fin du XIIIe siècle et la chute de la république, en 1559, formeraient un tout assez vague sans la présence de deux groupes de pièces qui rompent heureusement l'uniformité de cette longue série.

Le premier se compose de deux florins d'or et d'un *grosso* ornés dans leur partie supérieure de la *Biscia Viscontea*.

Elles appartiennent à la période comprise entre les années 1390 et 1504, alors que Sienne tomba sous la domination du comte de Vertus, Jean-Galeas Visconti, duc de Milan.

Le second de ces groupes, très-postérieur au premier et aussi plus connu chez nous, parce qu'il appartient également à la numismatique française, contient les monnaies frappées avec le nom du roi de France, Henri II, alors que l'autonomie de Sienne, réfugiée à Montalcino, allait y expirer. Cette dernière partie de l'ouvrage de M. D. Promis abonde en détails intéressants et sera lue avec plaisir; mais le morceau vraiment capital du livre, c'est l'espèce d'introduction placée dans les vingt premières pages, et dans laquelle, avant d'aborder la description spéciale des monnaies de Sienne, l'auteur expose les origines et la condition de tous les anciens ateliers de la Toscane. Dans ce rapide exposé, écrit de main de maître, M. D. Promis résume tout ce que l'on sait sur la matière et redresse, en passant, plus d'une erreur accréditée, notamment en ce qui concerne la monnaie de Lucques.

Mais arrêtons-nous ici, car ce compte rendu risque de paraître bien long, quand il s'agit d'une œuvre aussi sobre et concise. Un mot pourtant encore, gardons-nous d'oublier l'habile dessinateur des planches, M. Carlo Kunz, de Venise; très-versé dans la connaissance de la numismatique italienne, il est sans égal pour la gravure des monnaies.

A. M. F.

Ricerche sopra alcune monete antiche scoperte nel Vercellese. Memoria letta da Domenico Promis, nell' adunanza della classe di scienze morali, storiche e filologiche della Reale Accademia delle scienze di Torino, tenutasi il 17 dicembre 1865, in-8°, 12 pages et 1 planche.

Ces monnaies d'or, trouvées aux environs de Verceil, offrent la plus grande ressemblance de style et de fabrication avec les *Regenbogen-Schüsselchen* du midi de l'Allemagne, et, disons-le, avec ces gauloises concaves au cheval disloqué et souvent unifaces, qui paraissent être originaires de nos provinces.

Une des pièces décrites par M. le commandeur Promis présente cette particularité qu'on ne rencontre jamais chez nous, d'avoir une légende : ATY ou ATV, la dernière lettre étant douteuse, puis deux signes que le savant directeur des Musées de Turin croit être deux lettres grecques : P et X.

Parmi les *Regenbogen-Schüsselchen* au type du grand poisson ou silure du Danube, on connaît aussi une pièce à la légende CVR, qu'on avait voulu attribuer à Coire, *Curia*, mais à l'interprétation de laquelle il est prudent de renoncer provisoirement et en attendant d'autres points de comparaison.

Les systèmes *à priori*, les explications erronées, les romans numismatiques sont le véritable fléau de l'érudition. Celui qui a la modeste bonne foi de dire : « j'ignore; cherchez, » provoque les investigations ultérieures et fait progresser la science. Celui, au contraire, qui tranche du maître, qui décide *ex cathedra*, qui devine plutôt qu'il ne

cherche, s'il se trompe, perpétue l'erreur quelquefois bien longtemps. On le cite comme une autorité — c'est si commode d'avoir une opinion toute faite; — et cela dure jusqu'à ce que quelque esprit révolutionnaire, on en rencontre même parmi les numismates, s'avise d'examiner la chose à nouveau.

R. Ch.

Sopra una medaglia di Bartolomeo della Rovere. Cenni di Domenico Promis. Torino, stamperia reale, 1867, in-8°, 9 pages et 1 planche.

Di una medaglia rappresentante Beatrice Langosco e brevi notizie sulla sua famiglia, per Dominico Promis. Torino, stamperia reale, 1867, in-8°, 10 pages et 1 planche.

L'infatigable M. Promis a fait connaître, dans ces deux brochures, deux belles médailles italiennes inédites. La première, de Bartholomée de la Rovere, évêque de Ferrare et neveu de Sixte IV, est l'œuvre signée de Sperandio, artiste cité par Bolzenthal. L'autre, plus récente d'un siècle environ, n'est signée que du monogramme AR, que l'auteur n'a pas cherché à expliquer.

R. Ch.

M. J.-F.-G. Meyer, le savant conservateur du cabinet numismatique de La Haye, nous informe qu'on a trouvé, il y a quelques mois, dans un jardin potager, près d'Utrecht, un florin d'or inédit de Zweder (Assuerus) de Culenborg,

évêque élu d'Utrecht, en concurrence avec Rodolphe de Diepholt ; copie servile du florin d'or de l'évêque Frédéric de Blankenheim.

R. Ch.

M. le lieutenant-colonel Mailliet vient de distribuer la première livraison, 10 planches, de son *Atlas des monnaies obsidionales et de nécessité*. Ces planches sont d'une exécution fort satisfaisante. Une table alphabétique par noms de villes et de pays donne la concordance des figures et du texte, et facilite beaucoup les recherches. Le travail entrepris par M. Mailliet prendra nécessairement un grand développement. On en a compris toute l'importance, comme l'a bien prouvé le nombre de souscripteurs qui ont répondu à son appel, nombre qu'aucun ouvrage de numismatique n'avait encore atteint en Belgique.

R. Ch.

Nous apprenons que M. Durand, de Lancy près de Genève, s'est décidé à se séparer de la collection spéciale, qu'il a formée, de *médailles et jetons concernant les numismates,* l'état de sa santé ne lui permettant plus de s'occuper d'études et de travaux nécessaires à l'entretien et à l'augmentation de son cabinet. Il regretterait, cependant, de voir éparpiller une collection *unique dans le monde*, et à laquelle il a consacré trente années de recherches. M. Durand la céderait donc, de préférence, à un établissement public et cela à des conditions très-avantageuses. Il est

inutile de nous étendre sur l'importance de cette collection bien connue de tous les amateurs. R. Ch.

AVIS.

A la fin de septembre ou au commencement d'octobre prochain, on vendra à Amsterdam, sous la direction du libraire G. Théod. Bom, une collection précieuse de médailles et de monnaies de tous les pays et de toutes les nations, 9,000 numéros délaissés par différents amateurs distingués.

Le catalogue se vend au prix d'un franc. Demandes affranchies, rue Kalverstraat, E, 10, à Amsterdam.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Assemblée générale annuelle du 5 juillet 1868, à Bruxelles.

Présents : MM. Chalon, président; Dugniolle, vice-président; Ed. Vanden Broeck, trésorier; Guioth, bibliothécaire; Hebry de Cocquéau, contrôleur; Cam. Picqué, secrétaire; Mailliet, Pinchart, Bon de Pitteurs, Léop. Wiener, L. de Coster, Vander Auwera, Cte de Nédonchel, Maus, Cocheteux, membres effectifs; A. Brichaut, L. Geelhand, Ch. de Brou, Vte de Jonghe, Coubeaux, correspondants regnicoles.

MM. le Bon Surmont, Meyers, Wytsman, Perreau, chan. Béthune, Cte de Limburg-Stirum, Ulysse Capitaine et Cte M. de Robiano, s'excusent, par lettres, de ne pouvoir assister à l'assemblée.

M. le secrétaire lit le procès-verbal de la séance précédente, lequel est approuvé.

M. le trésorier donne lecture de son compte, lequel est arrêté et approuvé. Il sera adressé ultérieurement à tous les sociétaires.

M. le président parle de la situation de la Société.

Il montre que son recueil n'est pas près de décroître. Il forme le vœu que les sociétaires rivalisent de zèle pour la prospérité de l'institution, et que le nombre des abonnés augmente d'une manière sensible. Il remercie les nombreux collaborateurs étrangers de la Revue de leur sollicitude et de leurs intéressantes communications.

M. le secrétaire fait un rapport sur les travaux de la Société royale de numismatique, pendant l'année 1867-1868. Il constate que depuis quelques années il y a plutôt surabondance de matières que pénurie, cette situation prospère est due en partie à la collaboration de numismates étrangers, qui aiment la large hospitalité que leur donne la Revue.

Le scrutin pour l'élection d'un membre honoraire en remplacement de M. P.-O. Vander Chijs, conservateur du cabinet des médailles de l'université de Leyde, décédé, confère ce titre à M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, président de la Société française de numismatique.

On procède ensuite à la nomination de deux membres effectifs en remplacement de MM. Van Miert, décédé, et Piot, démissionnaire. M. Aug. Brichaut, contrôleur des monnaies, et M. L. Geelhand, archéologue, ayant obtenu la majorité des suffrages, sont proclamés membres effectifs de la Société.

M. H. Schuermans, conseiller à la cour d'appel de Liége, et M. Amédée Liedts, archéologue à Bruxelles, sont nommés membres correspondants regnicoles.

Le bureau, par l'organe du président, propose le main-

tien de la cotisation annuelle, ce qui est accepté à l'unanimité.

Le scrutin pour le renouvellement du bureau et de la commission directrice de la Revue, donne les résultats suivants :

Président :	M. R. Chalon ;
Vice-président :	M. le Dr Dugniolle ;
Trésorier :	M. Ed. Vanden Broeck ;
Bibliothécaire :	M. Guioth ;
Contrôleur :	M. Herry de Cocqueau ;
Secrétaire :	M. Cam. Picqué.

MM. Chalon, de Coster et Picqué sont élus directeurs de la Revue pour 1868.

M. le trésorier distribue aux membres présents à la réunion un exemplaire du jeton de la Société, frappé spécialement pour cette séance.

M. Brichaut, contrôleur des monnaies, donne à ses confrères des exemplaires sur flan bruni de la nouvelle pièce italienne d'un décime, frappée à Bruxelles.

M. le vice-président fait connaître aux numismates qu'il offre en prix une MÉDAILLE D'OR DE DEUX CENTS FRANCS à

l'auteur du meilleur travail manuscrit et inédit sur des monnaies, ou sur des médailles et des jetons appartenant aux neuf provinces belges.

Les mémoires devront être rédigés en français, afin qu'ils puissent être insérés dans la *Revue de la numismatique belge*, si la Société le juge convenable; et devront être adressés, FRANCS DE PORT, avant le 1er mai 1870, à M. Chalon, président, 40, rue de la Senne, à Bruxelles.

En cas de publication de son mémoire dans la *Revue*, l'auteur aura droit à CENT exemplaires tirés à part.

M. le président expose, au nom du bureau, l'état du concours biennal pour le meilleur mémoire de numismatique grecque ou romaine, inséré dans la Revue, depuis le 1er juillet 1866 jusqu'au 1er juillet 1868.

Après avoir discuté les titres des divers mémoires publiés, la Société choisit l'article, de M. Ed. Labatut sur le culte de Cybèle et d'Atys d'après les médailles et les monuments.

UNE COLLECTION COMPLÈTE de la Revue est offerte à l'auteur du meilleur article de numismatique grecque ou romaine, qui sera inséré dans notre recueil, avant le 1er juillet 1870.

Les membres présents à la réunion passent ensuite à l'examen de diverses propositions nouvelles, et, en premier lieu, à une demande de M. le Cte de Robiano ayant pour objet le choix d'un autre mois pour la tenue de l'assemblée générale annuelle. Cette innovation, de l'avis de l'assemblée, ne pourrait se faire sans inconvénient, et le *statu quo*, sans satisfaire tout le monde, offre cependant des avantages. Quant à la proposition de M. le trésorier de dresser le

bilan de la Société à la fin de l'année, l'assemblée décide que les écritures seront arrêtées dorénavant le 31 décembre et approuvées dans la réunion de juillet.

M. Ulysse Capitaine écrit à la Société pour renouveler sa proposition de changer le droit du jeton de présence et d'y placer le buste d'un numismate contemporain. M. Maus, propose de faire les fonds d'avance pendant plusieurs années et d'adopter la proposition de M. Capitaine. L'assemblée se range à l'avis de M. Maus, et pense qu'il convient de commencer cette galerie d'illustrations numismatiques par le portrait de M. Joachim Lelewel, ancien président d'honneur de la Société.

M. Perreau annonce à la Compagnie qu'il prépare pour elle un catalogue des médailles et des jetons du pays de Liége. L'assemblée adresse des remerciements à l'honorable membre.

La proposition de M. le chan. Béthune de publier *in extenso* le procès-verbal de la séance et de la fête du XXVe anniversaire de la fondation de la Société n'est point adoptée, à cause du caractère tout intime que présentait cette manifestation.

M. Geelhand émet le vœu que le gouvernement envoie des exemplaires de ses médailles aux numismates les plus connus. Après avoir entendu les observations de quelques membres, l'assemblée pense que l'on pourrait faire auprès de MM. les ministres de l'intérieur et de la justice une démarche officieuse, afin que le cabinet de la Société reçût à l'avenir un exemplaire de toutes les médailles pour lesquelles souscrit le gouvernement.

M. le président annonce à l'assemblée qu'il s'est entendu

avec le ministère de l'intérieur pour la publication régulière et constante, dans la *Revue*, des médailles historiques du règne de Léopold II.

M. le trésorier invite les membres honoraires, effectifs, associés et correspondants à bien vouloir lui faire parvenir leurs portraits pour l'album de la Société.

LECTURES ET COMMUNICATIONS.

M. Chalon lit une notice sur l'histoire et les monnaies de la république de Saint-Marin.

M. Geelhand exhibe une intéressante médaille frappée par les Provinces-Unies pour répondre aux médailleurs de Louis XIV qui l'appelaient *ultor regum*.

M. Maus communique à l'assemblée une monnaie de bronze d'Ithaque, à la tête barbue d'Ulysse, coiffée du pileus.

M. Picqué exhibe une belle médaille padouane, à la tête de M. Furius Camillus.

M. Brichaut exhibe un petit jeton de bronze inédit rappelant le souvenir de l'évacuation de la citadelle de Liége, et de la prise du fort de la Chartreuse, en 1830.

M. Cocheteux fait passer sous les yeux de l'assemblée une médaille d'une fort belle exécution et rappelant la mort d'une mère de famille ; lég. *sublatam quærimus invidi;* au droit, on voit un mausolée, et, au revers, le nid du phénix abandonné.

M. Vander Auwera exhibe plusieurs précieux jetons

inédits du xve et du xvie siècle, parmi lesquels on distingue un jeton de Tournay de 1543 et un jeton de Maestricht.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

Réunion du bureau du 17 juillet 1868.

Sur la proposition de M. Chalon le titre d'*Associé étranger* est conféré à M. Edmond Labatut, docteur en droit, secrétaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.

Le Secrétaire, CAM. PICQUÉ.

Le Président, R. CHALON.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

AU 1er OCTOBRE 1868.

MEMBRES HONORAIRES (1).

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
YONG-AKERMAN (John), secrétaire de la Société des antiquaires de Londres	4 juillet 1841.
DE LONGPÉRIER (Adrien), membre de l'Institut de France, etc	—
DE SAULCY (LE BARON Frédéric), sénateur, membre de l'Institut de France, etc	—
DE KOEHNE (S. E. LE COMMANDEUR Bon), conseiller d'État actuel, directeur du bureau héraldique, etc., à Saint-Pétersbourg	—
DE PFAFFENHOFFEN (LE BARON), chambellan de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Donaueschingen.	—
DE MEYER (LE DOCTEUR), conservateur du cabinet des médailles, à Zurich	—
MEYER (J.-F.-G.), conservateur du cabinet royal des médailles, à La Haye	—
PROMIS (LE COMMANDEUR Dominique), conservateur des musées royaux, etc., à Turin	20 septembre 1846.

(1) Le nombre des membres honoraires est fixé à vingt-cinq.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
De la Saussaye (L.), ex-directeur de la *Revue numismatique*, recteur de l'Académie de Lyon...	20 septembre 1846.
Sabatier (J.), membre de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, à Paris.....	4 mars 1849.
Castellanos (don **Basilio Sebastian**), président de l'Académie royale d'archéologie, à Madrid..	6 juillet 1851.
Fustaguerras y Fuster (don **Jaime**), archéologue, à Barcelone.....	—
De Bernabé (don **Ramon Polo**), président du séminaire de Sarragosse.....	—
Dirks (J.), avocat, à Leeuwarde, membre des états généraux et de l'Académie royale des Pays-Bas.....	—
Hildebrand (B.-E.), conservateur du musée des antiques, à Stockholm.....	—
Leitzmann (le révérend J.), directeur de la *Revue numismatique de Weissensée*.....	—
Mantellier (P.), président à la Cour d'appel d'Orléans, etc.....	—
Tornberg, professeur à l'université de Lund.....	—
Robert (Charles), intendant général, à Paris....	5 juillet 1863.
De Rauch (A.), chambellan de S. M., secrétaire de la Société numismatique, etc., à Berlin.....	—
Nahuys (le comte **Maurin**), archéologue, à Utrecht.	2 juillet 1865.
Deschamps de Pas (L.), ingénieur, à Saint-Omer..	1 juillet 1866.
Morel-Fatio, archéologue, etc., à Paris.....	—
Muller (le docteur L.), archéologue, à Copenhague.	7 juillet 1867.
Ponton d'Amécourt (vicomte de), président de la Société française de numismatique, à Paris.	5 juillet 1868.

MEMBRES EFFECTIFS [1].

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
CHALON (Renier), docteur en droit, membre de l'Académie royale, etc., à Bruxelles.....	Fondateur.
DE BETHUNE (LE CHANOINE), secrétaire de l'évêché, à Bruges	—
DE COSTER (Louis), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	—
DE LA FONTAINE (LE BARON), président du conseil d'État du grand-duché, à Luxembourg.....	—
DE MEYER (J.), rentier, à Gand	—
DE PITTEURS DE BUDINGEN (LE BARON), propriétaire, à Namur.....	—
DE ROBIANO (LE COMTE Maurice), sénateur, membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
GUIOTH (J.-L.), ingénieur en chef honoraire, à Bruxelles.....	—
MEYERS (M.-B.), colonel du génie, à Liége.....	—
PERREAU (A.), agent de la Banque, à Tongres.....	—
SERRURE (C.-P.), docteur en droit, correspondant de l'Académie royale, à Moortzeele.....	—
HERRY DE COCQUEAU (François), docteur en droit, à Bruxelles.....	6 octobre 1844.
NOTHOMB (LE BARON), membre de l'Académie royale, ministre plénipotentiaire de Belgique, à Berlin.	20 septembre 1846.
LEFEVRE (E.-C.), rentier, à Gand.....	—
CUYPERS VAN VELTHOVEN (Prosper), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	1 juillet 1849.
PINCHART (Alexandre), chef de section aux archives de l'État, à Ixelles.....	1 juillet 1849.
PETY DE THOZÉE (J.), propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Grune.....	4 juillet 1852.

(1) Le nombre des membres effectifs est fixé à trente-cinq.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION
MM.	
De Witte (le baron J.), membre de l'Académie royale, associé de l'Institut de France, etc., à Wommelghem	5 juillet 1857.
Cochetteux (C.), capitaine du génie, à Anvers	—
Duchiolle, docteur en médecine, à Ixelles	—
Vander Auwera, conseiller provincial, receveur de la ville, à Louvain	5 juillet 1858.
Capitaine (Ulysse), secrétaire de l'institut archéologique, à Liége	8 juillet 1860.
Picqué (Camille), attaché à la section des médailles de la Bibliothèque royale, à Bruxelles	—
Vandenpeereboom (Alph.), ministre d'État, président de la Société archéologique d'Ypres	5 juillet 1863.
De Nedonchel (le comte Georges), membre de la Société historique de Tournay	—
Cajot (le chanoine), membre de la Société archéologique de Namur	—
Vanden Broeck (Ed.), agent de change, à Bruxelles	3 juillet 1864.
Maillet (V.), lieutenant-colonel pensionné, à St-Josse-ten-Noode	—
Wiener (Léopold), statuaire et graveur en chef des monnaies, etc., à Bruxelles	—
Wystman (Clément), notaire et archéologue, à Termonde	—
Surmont (le baron), archéologue, à Gand	2 juillet 1865.
Maus (C.), conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles	7 juillet 1867.
De Limburg-Stirum (le comte), à Gand	—
Brichaut (Charles), contrôleur des monnaies, à Bruxelles	5 juillet 1868.
Geelhand (Louis), homme de lettres et archéologue, à Bruxelles	—

CORRESPONDANTS REGNICOLES [1].

MM. NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
Helbig (Henri), archéologue, à Liége.....	7 juillet 1861.
Vanderstraeten (Edmond), employé aux Archives de l'État, à Bruxelles.....	—
Serrure (C.-A.), avocat, etc., à Gand	5 juillet 1863.
Onghena (Charles), graveur, etc., à Gand.....	5 juillet 1864.
De Brou (Charles), archéologue, etc., à Bruxelles.	—
Coubeaux (Hippolyte), archéologue, à Bruxelles.	—
Kluyskens (Hippolyte), professeur, à Gand	2 juillet 1865.
De Jonghe (Baudouin), à Bruxelles.....	—
Schuermans (Henri), conseiller d'appel, à Liége .	5 juillet 1868.
Liedts (Amédée), docteur en droit, à Bruxelles..	—

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

Nijhoff (Martinus), libraire, à la Haye.....	14 octobre 1856.
Duquenelle (Victor), membre de l'Académie impériale de Reims, correspondant de la Société des antiquaires de France, à Reims.....	28 octobre 1856.
Saubinet (Étienne), trésorier de l'Académie, etc., à Reims.....	—
Boulanger (G.), ingénieur, à Paris.....	3 novembre 1856.
Penon (Casimir), conservateur du musée des antiques, au château Borely, à Marseille.....	—
Morin (Henri), fils, banquier, à Lyon.....	—
Bretagne, directeur des contributions directes, à Nancy.....	—
Salmon (Philippe), avocat, à Paris.....	—
Dancoisnes (L.), notaire, à Henin-Liétard.....	—
Minart, conseiller, à Douai.....	—
De Veye de Burine, colonel, à Utrecht.....	—
Hucher (E.), magistrat, au Mans.....	10 avril 1857.

[1] Le nombre des correspondants regnicoles est limité à dix.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION
MM.	
De Voogt (W.-J.), à Amsterdam	10 avril 1857.
Dumoulin (F.-J.-L.), notaire, à Maestricht	—
Bascle de Lagrèze (G.), conseiller, à Pau	30 août 1857.
Boudard (P.-A.), archéologue, à Béziers	5 octobre 1857.
Colson (Alex.), docteur en médecine, à Noyon	15 avril 1859.
Landré (J.-D.), à Amsterdam	6 mai 1859.
Van Geuns, à Dieren, près d'Arnhem	—
Roach Smith (sir Ch.), à Strood, comté de Kent.	6 septembre 1860.
Preux, avocat général, à Douai	—
De Roemer (le baron), membre de la première Chambre du royaume de Saxe, à Dresde	4 juin 1861.
Van Hende (Édouard), auteur de la *Numismatique lilloise*, à Lille	—
De Wismes, archéologue, à Saint-Omer	29 novembre 1861.
Bazot (A.), notaire, à Amiens, membre de la Société des antiquaires de Picardie, etc	2 novembre 1862.
Durand (A.), à Lancy, près de Genève	27 février 1863.
Rouyer (Jules), directeur des postes, à Nancy	20 mars 1863.
Friedlaender (le docteur D.-J.), archéologue, à Berlin	10 décembre 1863.
Compère (Amédée), consul de Belgique, à Oléron.	—
Beale-Poste, Esq., archéologue, à Maidstone (Kent)	—
Namur (A.), professeur, secrétaire de la Société royale grand-ducale, à Luxembourg	—
Pauly (Henri), Recteur de l'école supérieure, à Montjoie	3 juillet 1864.
Elberling (le docteur), numismate, etc., à Luxembourg	19 novembre 1864.
Maggiora-Vergano-Brichetti (le chevalier), à Asti	14 janvier 1865.
S. A. S. Monseigneur le prince de **Hohenlohe-Waldenbourg**, au château de Kupferzell (Wurtenberg)	14 janvier 1865.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
Barozzi (Nicolas), directeur du musée Correr, à Venise	27 octobre 1865.
Madden (W. Frédéric), du British Museum, secrétaire de la Société numismatique de Londres	—
Hoopt Van Iddekinge (le chevalier J.-E.-H.), à Paterswolde (province de Groningue)	4 août 1866.
Don Alvaro Campaner y Fuertes, directeur du *Memorial numismatico*, à Barcelone	18 décembre 1866.
Caucich (A.-R.), directeur du *Bullettino*, etc., à Florence	18 janvier 1867.
Seguin (F.), à Genève	—
Bergmann (le Dr Jos.), conservateur du cabinet des médailles, etc., à Vienne	19 avril 1867.
Heiss (Aloïs), archéologue et numismate, à Madrid	—
Pigorini (Louis), directeur du musée royal des antiquités, à Parme	28 août 1867.
Ricard (Adolphe), archéologue, à Montpellier	7 octobre 1867.
Brambilla (Camille), archéologue, à Pavie	—
Baralis (le chevalier), directeur de la Monnaie de Naples	22 avril 1868.
Ramon (Vidal), numismate, à Barcelone	24 mai 1868
Labatut (Édouard), docteur en droit, secrétaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, à Paris	17 juillet 1868.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1869.

Président : M. Renier Chalon.
Vice-Président : M. le Dr Dugniolle.
Contrôleur : M. Herry de Cocqueau.
Trésorier : M. Vanden Broeck.
Bibliothécaire : M. Guioth.
Secrétaire : M. Camille Picqué.

COMMISSION DE LA REVUE.

MM. Renier Chalon.
Louis de Coster.
Camille Picqué.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 3e TRIMESTRE 1868.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 6e année, juillet, août, septembre et octobre 1867.

Bedragen tot de numismatiek van Gelderland, door W. J. Devoogt. Arnhem, 1867.

Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournay, t. XII, 1868.

Revue numismatique française. Nouvelle série, t. XIII. Année 1868, nos 1 et 2, janvier-avril, no 3, mai-juin.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, etc., de Belgique, 37e année, 2e série, t. XXV, nos 5 et 6, t. XXVI, no 7, 1868.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 20e année, 6e série, t. IV, 2e et 3e livraison, 1868.

Revue trimestrielle, 2e série, 18e volume, 15e année, t. II, avril 1868.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. X, 1re livraison, 1868.

Messager des sciences historiques. Année 1868, 2e livraison.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, 1868, 2e livraison.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VII, 1868.

L'administration des travaux publics à Rome, par M. Ed. Labatut. Paris, 1867.

Études de la société romaine. Histoire de l'édilité, par Ed. Labatut.

La municipalité romaine et les curatores rei publicæ, par Ed. Labatut. Paris, 1868.

Les édiles et la censure du théâtre à Rome, par Ed. Labatut. Paris, 1868.

Histoire de la préture, par Ed. Labatut. Paris, 1868.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 2e trimestre de 1867, nos 56, 57 et 58 et no 59 du 1er trimestre de 1868.

Memorial numismático español, etc. Año II, cuaderno segundo, segundo trimestre. Barcelona, 1868.

Neues lausitzisches Magazin. 2e et 3e livraisons, 1868.

The numismatic chronicle, 1868. Part. II, nouvelle série, n° XXX.

Early sassanian inscriptions, seals and coins. London, 1868. (Don de l'auteur, M. Thomas.)

Le Cabinet historique, 13e année, 11e et 12e livraisons, novembre-décembre 1867, 14e année, 1re livraison, janvier 1868, 2e et 3e livraisons, février-mars 1868, 7e et 8e livraisons, juillet-août 1868.

CABINET NUMISMATIQUE.

DON DE M. BRICHAUT, CONTROLEUR A LA MONNAIE.

	bronze.
Prise du pont de Waelhem, 23 octobre 1830	1
Canal de Charleroi ouvert le 15 septembre 1832	1
Au baron Vanden Broucke de Terbecq, ancien bourgmestre, 1837.	1
Essai de monnaies suisses, 1851. Refonte, 2 centimes (cuivre) .	1

DON DE M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Médaille rappelant l'inhumation du roi Léopold Ier et de la reine Louise, à Laeken, par L. Wiener	1
Monseigneur Deschamps, archevêque de Malines, par Ch. Wiener.	1
Monseigneur Sterckx, cardinal, par le même	1
Mort du cardinal Sterckx, par Baetes	1
	8

Bruxelles, septembre 1868.

Le Bibliothécaire,
GUIOTH.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (8e article). 1
Don Antonio, roi de Portugal, son histoire et ses monnaies, par M. R. Chalon 27
Les trente-huit jetons inédits de la liste Van Mieris-Le Petit, par M. J. Dirks. 60
Considérations sur quelques monnaies anglo-saxonnes, par M. le comte Maurin Nahuys 65
Documents pour servir à l'histoire des médailles, par M. de la Fons-Mélicocq. 75
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (9e article). 121
Monnaies impériales inédites, par M. S.-T. Baxter. 141
Une médaille inconnue à Van Loon. — Jean-Baptiste Maes, par M. R. Chalon 145
Don Antonio, roi de Portugal (supplément), par M. R. Chalon. 148
Les tirs fédéraux de la Suisse et leurs médailles, par M. F. Seguin. 156
Curiosités numismatiques. — Monnaies rares ou inédites (dixième article), par M. R. Chalon 177
Catalogue de monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel P. Mailliet (10e article) 217
Le culte de Cybèle et d'Atys d'après les médailles et les monuments. — A M. J. Sabatier, vice-président de la Société française de numismatique et d'archéologie; membre des sociétés de numismatique et d'archéologie de Saint-Pétersbourg, de Bruxelles, de Berlin, de Copenhague, etc., par M. Edmond Labatut 266

Supplément aux jetons d'Artois, par M. Deschamps de Pas . . . 305
Catalogue des monnaies obsidionales et de nécessité. (11e article), par M. P. Maillet 353
Funérailles chez les Romains, par M. J. Sabatier..... 369
La République de Saint-Marin, par M. R. Chalon..... 403
Charte de l'an 1494. à laquelle sont suspendues deux monnaies comme échantillons, par M. le comte Maurin Nahuys..... 409

CORRESPONDANCE.

Lettre à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique, par M. Fr. Seguin. 82
Lettre de M. le comte Maurin Nahuys à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique. 186
Lettre de M. Domenico Pierrugues à M. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique 192
Lettre de M. D. Pierrugues à M. R. Chalon, président de la société 319

ACTES OFFICIELS.

Démonétisation et échange des anciennes monnaies divisionnaires d'argent..... 418

MÉLANGES.

Celestino Cavedoni. — Catalogue de l'Espine. — Description des monnaies, etc., de S. M. le roi de Portugal. — *Aureus* trouvé en Frise. — Le jeton de Charles Van Laethem. — Nouveau coin de la monnaie pontificale. — M. Brambilla. — *Étude historique sur les monnaies des grands maîtres de l'ordre de Malte*, par M. Laugier. — *Errare humanum est.* — Document sur la refonte des escalins, en 1749. — *Berliner Blätter, X Heft.* — *Münzstudien*, de M. Grote, n° 15. — M. Elberling. — M. Geelhand. — *Les légions du Rhin*, par M. Ch. Robert. — M. Trachsel. — M. Meyer. — *The numismatic chronicle*, n° XXVII. — Supplément à la monographie des monnaies de Cambrai. — Revue numismatique française, n° 2 (1867). — Annuaire de la Société

française de numismatique. — M. le Dr Dethier. — *Nouvel essai d'interprétation des monnaies de la Gaule*, par A. Filloux. . . 96

Médaille du mariage de S. A. R. le comte de Flandre. — Une nouvelle brochure de M. Van Hende. — Catalogue à prix fixés de monnaies suédoises. — M. Guioth. — *Blätter für Münzfreunde*, de M. Gersdorf. — M. Mailliet. — Monnaie de Bruxelles. — Marie-Louise, duchesse de Parme. — Les coins de feu le graveur en chef, P.-J. Braemt. — *Revue archéologique*. — N° XXVIII de la Revue anglaise. — M. W.-J. de Voogt, et les monnaies de la Gueldre. — Revue française, mai-août 1867. — Nouvel ouvrage de M. Ch. Robert. — Société numismatique à Dresde. — Vente de la collection Schulthess-Rechberg. — *Memorial numismático español*, t. II. — Numéraire italien fabriqué à Bruxelles. — Monnaies mal lues. — M. Laugier. — M. Charles Wiener. — Découvertes faites à Paris en démolissant les vieux quartiers. — Que trouvera-t-on à Bruxelles en perçant le boulevard central? — Pièces gauloises à vendre. — Jubilé de l'université de Lund 194

MM. d'Amécourt, Sabatier et Heiss, décorés par S. M. le roi de Portugal. — Deux dépôts de monnaies. — Une pièce turque frappée à Parme, en 1796. — Rapport de M. Sabatier sur l'exposition des monnaies portugaises à Paris. — Les prétendants en Italie. — *Annuaire de la Société française de numismatique*, de 1867. — Ventes de médailles. — *L'Eucratidion*. — Le Dr Séraphin Cupido. — Monnaies lorraines. — *Histoire de la Prêture*, par Ed. Labatut. — *Numismatic chronicle*, n° XXIX. — *Bullettino di numismatica*. — La décoration des chiens. — La médaille Debuck. — *L'âne qui prend la peau du lion*, etc, par M. J. Charvet. — *De l'uniformité des monnaies*, etc., par M. Léon. — Collection Charvet. *Monnaies inédites de Provence*, etc., par A. Carpentin 321

M. Cohen. — *Recherches sur les insignes de la questure*, par M. H. de Longperier. — *Médaille unique de Constantia*, par M. J. Roman. — *Avers* et revers. — Les faux monnayeurs. — Mémoire posthume de M. le Dr Voillemier sur les monnaies de Senlis. — M. Lecoq-Kerneven et le monogramme de Conan II. — *Givet. Recherches historiques*, par MM. Lartigue et A. Le

CATTE. — Catalogue du musée de Parme, par M. le Dr L. PIGORINI. — Numismatique typographique. — *Periodico di numismatica.* — Encore une Revue numismatique! — La Société numismatique de Manchester. — *Revue numismatique française* de 1868. Liv. 1, 2 et 3. — Appel aux numismates. — La commune d'Anvers et la statue du roi Léopold Ier. — *Collectanea antiqua.* — Nouveau mémoire de M. D. PROMIS sur les monnaies de Sienne. — Recherches sur des monnaies trouvées près de Verceil, par M. D. PROMIS. — Deux médailles italiennes inédites, par le même. — Florin d'or inconnu de Zweder de Culenberg, évêque élu d'Utrecht. — Monnaies obsidionales, par M. le colonel MAILLIET. — M. Durand offre en vente sa collection 420

NÉCROLOGIE : P.-O. Vander Chijs. — Le chevalier Alphonse-Ferdinand de Le Bidart de Thumaide. — Adolphe-Christian Jouvenel. — Honoré d'Albert de Chevreuse, duc de Luynes. . 114

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE. — Extraits des procès-verbaux :

Réunion du bureau du 7 octobre 1867 118

Réunion du bureau du 22 avril 1868 347

Réunion extraordinaire du 24 mai 1868, à Tongres. . . . . *ib.*

Assemblée générale annuelle du 5 juillet 1868, à Bruxelles . . . 447

Réunion du bureau du 17 juillet 1868. 454

Ouvrages reçus. 119, 214, 351, 462

Cabinet numismatique. — Dons 214, 352, 463

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES,

AVEC RENVOI AUX PAGES OU ELLES SONT EXPLIQUÉES.

Numéros des figures.	Numéros des pages.
Planche I.	
1....	50
2....	50
3....	51
1....	53
2....	53
Planche II.	
3....	54
4....	54
5....	55
6....	55
7....	56
8....	56
Planche III.	
1....	58
2....	58
3....	58
4....	58
Planche IV.	
5....	59
6....	59
7....	59
8....	59
9....	59
Planche V a IX.	
1....	167
2....	168
3....	169
4....	170
5....	170
6....	171
7....	172
8....	173
9....	173
10....	173
11....	174
12....	174
13....	175
14....	175
Planche IX.	
1....	176
2....	176
Planche X.	
1....	177
2....	179
3....	179
4....	180
5....	180
6....	181
7....	182
8....	182
9....	184
10....	192
Planche XI.	
	194
Planche XII.	
1 à 8.	255
Pl. XIII a XV.	
1....	305
2....	305
3....	306
4....	306
5....	306
6....	307
7....	307
8....	309
9....	310
10....	310
11....	311
12....	311
13....	312
14....	316
15....	317
Planche XVI.	
1 à 22-397 à 402	
Planche XVII.	
	409

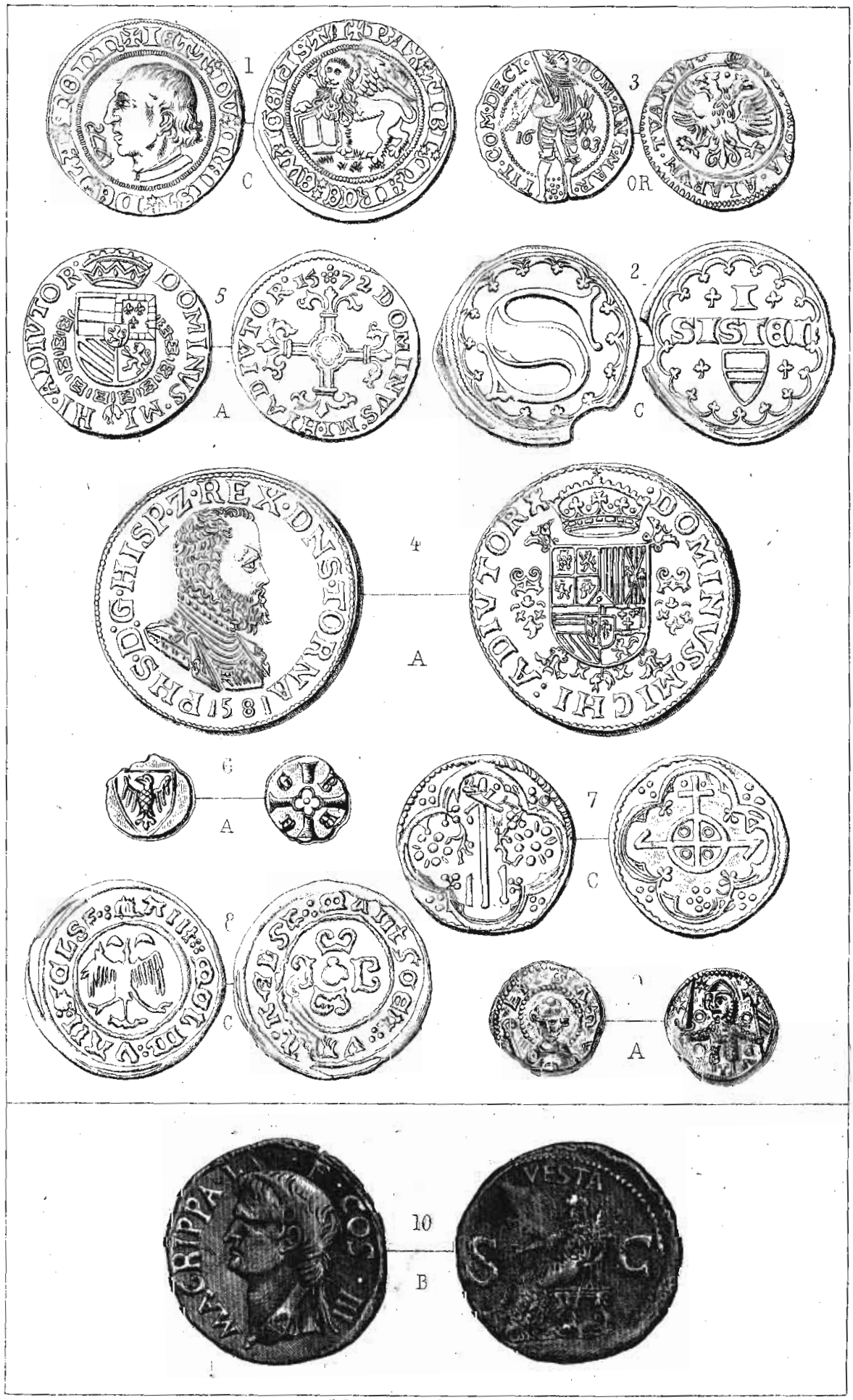

P. Decleermaecker.

H. Bey. Sc.